

Michel Bassand

Cités, villes, métropoles



**Le changement
irréversible de la ville**

Presses polytechniques et universitaires romandes

Cités, villes, métropoles

Michel Bassand

Cités, villes, métropoles

Le changement irréversible de la ville

Presses polytechniques et universitaires romandes

L'auteur et l'éditeur remercient l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) qui a soutenu la publication de cet ouvrage.

Autres ouvrages de Michel Bassand parus aux Presses polytechniques et universitaires romandes:

Enjeux de la sociologie urbaine

Michel Bassand, Vincent Kaufmann, Dominique Joye

Vivre et créer l'espace public

Michel Bassand, Anne Compagnon, Dominique Joye, Véronique Stein, Peter Güller

La métropolisation de la Suisse (Collection Le Savoir Suisse)

Michel Bassand

Métropolisation, crise écologique et développement durable

L'eau et l'habitat précaire à Hô Chi Minh-Ville, Vietnam

Michel Bassand, Thai Thi Ngoc Du, Joseph Taradellas, Antonio Cunha, Jean-Claude Bolay

L'auteur de ce livre, Michel Bassand, serait heureux, d'échanger à partir de ses propos. Il est atteignable par email bassand.michel@bluewin.ch. D'avance il remercie ceux qui lui écriront ou qui d'une manière ou d'une autre lui feront part de leurs réactions à ce livre. Il s'engage à répondre à tous.

Illustrations intérieur et couverture: © Interfoto

Les Presses polytechniques et universitaires romandes sont une fondation scientifique dont le but est principalement la diffusion des travaux de l'École polytechnique fédérale de Lausanne ainsi que d'autres universités et écoles d'ingénieurs francophones. Le catalogue de leurs publications peut être obtenu par courrier aux Presses polytechniques et universitaires romandes, EPFL – Centre Midi, CH-1015 Lausanne, par e-mail à ppur@epfl.ch, par téléphone au (0)21 693 41 40, ou par fax au (0)21 693 40 27.

www.ppur.org

ISBN 978-2-88074-748-0

Première édition

© Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007

CH-1015 Lausanne

Tous droits réservés.

Reproduction, même partielle, sous quelque forme

ou sur quelque support que ce soit, interdite sans l'accord écrit de l'éditeur.

Imprimé en Italie

INTERFOTO

Née en 1976, l'agence Interfoto s'est constituée dans un contexte caractérisé par la remise en question des partis de gauche et des syndicats et par l'émergence de nouvelles formes de lutte ouvrière, de groupes de défense de quartiers populaires et du mouvement féministe.

Les membres fondateurs d'Interfoto étaient actifs dans ces mouvements et leur objectif était de couvrir des événements tels que manifestations, grèves, occupations... afin de fournir des images aux organisations pour leurs diverses publications (journaux, expos, affiches, tracts, etc.).

Le livre *Vivent les Grottes* (1979) est un bon exemple de l'implication des photographes de l'agence dans la lutte des habitants de ce quartier de Genève.

Par la suite, le contexte politique changeant, Interfoto travaille de plus en plus avec les journaux des partis politiques de gauche, des syndicats et des publications à caractère social. Pour alimenter ce travail, l'agence crée et structure ses archives; elle accentue son regard sur les différents aspects de la vie quotidienne.

Depuis sa création, Interfoto est une association à but non lucratif. La particularité du fonctionnement de l'agence est le caractère collectif de son travail. Chaque membre fournit ses photos à l'agence qui les archive et les utilise sous le nom d'Interfoto. Il n'y a pas de photo d'auteur; le choix des images destinées à la publication, la construction des expositions, la création des livres sont toujours le fruit d'une discussion et d'un travail collectif. Tous les membres en sont l'auteur en quelque sorte. Depuis trente ans ce fonctionnement s'est maintenu.

Après *Vivent les Grottes* en 1979, sept publications de livres se sont succédé.

Parallèlement au travail d'agence, l'intérêt se concentre d'avantage sur une photographie du quotidien: la rue, les transports, le travail, l'habitat, les loisirs, la consommation, etc.

Le contexte politique, l'affaiblissement de l'impact des syndicats, la disparition des groupements alternatifs de gauche entraînent une nette diminution de l'aspect militant du travail de l'agence et de la prise de vues des manifestations à caractère politique.

Les thèmes photographiques abordés par Interfoto penchent davantage vers une optique de réflexion, de mémoire et l'utilisation des images prend un caractère plus symbolique.

Le fait de ne pas dépendre financièrement de cette activité permet de récolter et de conserver des images dont l'utilisation n'est pas forcément

immédiate et dans tous les cas non commerciale. L'agence continue de travailler avec un matériel argentique et uniquement en noir et blanc.

Les livres qui ont suivi *Vivent les Grottes* sont le résultat d'un travail d'observation, de réflexion avec la volonté de donner un point de vue sur le monde qui nous entoure.

Périphéries, paru en septembre 2006, n'est pas un livre de constat social sur la banlieue. Les images qui le composent sont pour nous la représentation quasi métaphorique du monde dans lequel nous vivons.

Les images sélectionnées pour cet ouvrage sont toutes tirées du dernier livre d'Interfoto, *Périphéries*.

Publications de l'agence Interfoto

Editions « Que Faire ? »

Vivent les Grottes (1979)

Les coulisses du travail (1982)

Contes de la ville quotidienne (1987)

Saisons sans fin (1989)

Le grand réduit (1991)

Editions d'en bas

Les Suisses (1996)

AEditions

Ne vois-tu rien venir ? (1999)

Editions d'en bas

Périphéries (2006)



AVANT-PROPOS

Du point de vue de la sociologie urbaine, pour rendre compte du changement irréversible de la ville, mais encore de la structure fondamentale, de la diversité et de la complexité des collectivités urbaines, trois approches sont indispensables. Insistons sur le fait que les trois sont distinctes mais interdépendantes. Elles sont constitutives de ce livre.

La première postule que les collectivités urbaines sont des entités sociales et territoriales qui dans l'histoire ont pris les formes de cités, de villes médiévales, de villes classiques puis de villes industrielles, enfin de métropoles; comme l'indique cette succession de changements considérables, le concept de ville n'est dorénavant plus approprié. La structure sociale et spatiale ainsi que la culture et la politique de ces collectivités urbaines sont déterminées notamment par les types de sociétés qui les ont englobées et qui les englobent encore, soit les sociétés agraires féodales pour les cités et les villes médiévales, puis les sociétés agraires autoritaires qui ont structuré les villes classiques, les sociétés industrielles qui ont engendré les villes industrielles et actuellement les sociétés informationnelles qui façonnent les métropoles.

Les cités, les villes, les métropoles ne se distinguent pas seulement par une forme mais encore par une structure sociale, un système économique, une démographie, des institutions politiques, une culture. Par ailleurs les collectivités urbaines fonctionnent, mal fonctionnent et changent en permanence. Ajoutons qu'à travers l'histoire des sociétés, les collectivités urbaines croissent, se concentrent ou s'étalent, mais encore se densifient, se différencient, se développent socio-économiquement et expérimentent des institutions politiques diverses. Ces processus sont observables dans chacune de ces collectivités urbaines mais évidemment surtout dans les contemporaines.

En raison de cette complexité, d'aucuns, plutôt les philosophes, désignent les collectivités urbaines comme des *totalités*. Nous préférons définir

les collectivités urbaines en termes de *systèmes d'acteurs complexes qui s'approprient un territoire, qui fonctionnent, malfontionnent et se transforment, qui sont encore des pôles de modernité et des centres névralgiques déterminés par les sociétés qui les englobent.*

Ainsi conçues, elles peuvent faire l'objet de recherches scientifiques rigoureuses.

Nous intitulons cette première approche la sociologie de la structuration sociale et urbaine.

Dans la deuxième approche, tous ces processus dépendent de nombreux acteurs différents et inégaux. Ils sont autant individuels que collectifs, ils se différencient socialement, économiquement, politiquement et culturellement. Ils agissent tant micro que macrosociologiquement. Le rôle du sociologue est de rendre compte de cette multitude d'acteurs, de les classer. Chaque collectivité urbaine est pilotée par une structure du pouvoir qui est faite de ces acteurs au pouvoir inégal. Par définition, l'acteur a la capacité de formuler, pour la collectivité urbaine, des objectifs et de les réaliser. C'est son pouvoir. Ces collectivités urbaines impliquent un contrôle social qui bien sûr est aussi dirigé par des acteurs. Cette deuxième approche est celle de la sociologie des acteurs.

Enfin une troisième sociologie rend compte des collectivités urbaines selon trois niveaux ou paliers en profondeur: la forme, les pratiques sociales et les représentations collectives. Les trois sont étagées. Les représentations collectives sont le palier le plus profond, elles sont donc moins visibles que la forme et les pratiques sociales. Cette troisième approche est celle de la sociologie en profondeur.

La sociologie urbaine implique nécessairement ces trois approches; se contenter de l'une ou de l'autre, c'est dangereusement caricaturer les collectivités urbaines et prendre le risque de ne pas pouvoir ni les expliquer, ni les comprendre et encore moins d'agir sur elles.

Nos propos sont fondés principalement sur la Suisse et les sociétés du Nord, mais abordent aussi celles du Sud.

Remerciements

Je ne saurais jamais assez remercier Patricia Dumont et Marcus Zepf pour leur lecture de mes manuscrits en gestation. Leurs critiques, remarques et suggestions m'ont été de la plus grande utilité.

TABLE DES MATIÈRES

Interfoto	5
Avant-propos	9
Liminaire	15
Introduction Problématique et premières définitions	23
La diversité des représentations de la réalité urbaine contemporaine	23
Les enjeux de la sociologie urbaine.....	25
Le changement irréversible de la ville	26
La dynamique des collectivités urbaines.....	31
La méthode en sociologie urbaine.....	34
L'interdisciplinarité de la recherche urbaine.....	36

PREMIÈRE PARTIE

La sociologie de la structuration sociale et urbaine

Chapitre 1 Société et collectivité urbaine	43
1.1 Esquisse d'une théorie de la société et de la collectivité urbaine.....	43
1.2 Les six champs de société et de la collectivité urbaine.....	45
<i>Le champ économique et des inégalités sociales</i>	46
<i>Le champ politique</i>	48
<i>Le champ de la reliance ou le champ social</i>	49
<i>Le champ culturel</i>	54
<i>Le champ démographique</i>	56
<i>Le champ territorial et environnemental</i>	57
1.3 Trois enjeux de société.....	59
1.4 Conclusion	60

Chapitre 2	De la ville médiévale à la ville classique	65
2.1	La société agraire.....	65
2.2	La société agraire féodale et la ville médiévale	67
2.3	La société agraire autoritaire et la ville classique	70
Chapitre 3	La ville industrielle et sa société. La métropole et la société informationnelle.....	77
3.1	La société industrielle.....	77
3.2	La société informationnelle, les agglomérations urbaines et les métropoles.....	83
3.3	Conclusion	93
Chapitre 4	De la société industrielle à la société informationnelle	99
4.1	Précisions et questions	99
4.2	Le passage de la société industrielle à celle de l'information.....	101
4.3	Quelques paramètres de la société de l'information et de la métropolisation	103
	<i>L'organisation territoriale de la société informationnelle</i>	103
	<i>La mobilité</i>	106
	<i>La reliance</i>	110
	<i>La mondialisation</i>	112
	<i>La gouvernance</i>	113
	<i>Le mouvement de la population</i>	113
	<i>Individualisation et individuation</i>	114
4.4	Trois innovations concrètes	114
4.5	L'innovation: en guise de conclusion	119

DEUXIÈME PARTIE

La sociologie des acteurs urbains

Chapitre 5	Les acteurs de la collectivité urbaine et de sa dynamique.....	125
5.1	Liminaire	125
5.2	Pour une définition du concept d'acteur	126
5.3	Un acteur complexe: les habitants-usagers-citoyens (H.U.C).....	132
5.4	Un système d'acteurs collectifs: les mouvements sociaux et le pouvoir	143
Chapitre 6	La structure du pouvoir urbain	151
6.1	Définitions.....	151

6.2	La structure du pouvoir urbain en Suisse	153
	<i>Les institutions politiques urbaines</i>	154
	<i>Le leadership politique urbain</i>	154
	<i>L'analyse décisionnelle</i>	155
	<i>La structure du pouvoir urbain</i>	156
6.3	Conclusion	157
Chapitre 7	Le contrôle social	161
7.1	Définitions.....	161
7.2	Les acteurs du contrôle social	163
7.3	La collectivité urbaine et le contrôle social.....	164
7.4	Deux exemples concrets.....	165

TROISIÈME PARTIE

La sociologie urbaine en profondeur

Chapitre 8	Trois paliers en profondeur: formes, pratiques sociales et représentations collectives	173
8.1	Liminaire	173
8.2	La morphologie ou la forme urbaine	174
	<i>Variations historiques de la forme</i>	174
	<i>La fragmentation socio-spatiale et l'étalement métropolitain</i>	176
	<i>L'échelle urbaine</i>	177
	<i>La rurbanisation</i>	179
	<i>Les réseaux techniques et territoriaux et les réseaux sociaux</i>	180
	<i>La fragmentation du temps</i>	184
	<i>La mosaïque des ambiances</i>	185
8.3	Les pratiques sociales	186
	<i>Quelques explications</i>	186
	<i>Quelques pratiques sociales</i>	187
8.4	Les représentations collectives.....	188
	<i>Définitions</i>	188
	<i>Représentations de la Suisse rurale et urbaine</i>	192
8.5	Conclusion	194
Conclusion	La métropolisation	199
	<i>Théorie de la métropolisation et des métropoles</i>	200
	<i>Les métropoles</i>	200
	<i>Le système d'acteurs</i>	203

<i>La métropolisation</i>	204
Expliciter plus finement la métropolisation.....	208
<i>L'espace public</i>	208
<i>La mobilité spatiale quotidienne en métropole</i>	215
Que faire aujourd'hui? L'altermétropolisation ?.....	220
Bibliographie	229

LIMINAIRE

Après trente ans de recherche et d'enseignement à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, notamment au Département d'Architecture et à l'Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC) remplacé par le Laboratoire de sociologie urbaine (LASUR), et auparavant à l'Université de Genève au Département de sociologie où nous avons commencé notre carrière universitaire, à l'Institut d'études sociales où nous avons pris conscience des enjeux de société, nous souhaitons par ce livre faire une synthèse de la sociologie urbaine à partir des différentes recherches que nous avons dirigées sur les collectivités urbaines et le développement territorial. Nous utiliserons aussi les recherches de nos collègues et amis Dominique Joye et Martin Schuler, Vincent Kaufmann avec lesquels nous avons longuement collaboré. Nous les en remercions cordialement.

Nos activités d'enseignement et de recherche ont été accompagnées de publications : rapports de recherche et articles scientifiques qui ont été publiés sous forme de livres.

Cette dernière opération avait pour but de faciliter l'accès de nos travaux à nos étudiants et à un plus large public. Cette intention a été grandement facilitée par les Presses polytechniques et universitaires romandes (PPUR) et son directeur Olivier Babel, que nous ne pouvons assez remercier.

Pour ne pas allonger ce liminaire nous ne citerons que les livres qui sont en rapport direct avec le présent essai théorique et qui en restent des compléments utiles.

Mentionnons d'abord *Urbanisation et pouvoir politique* (éd. Georg, Genève, 1972) qui articule une analyse typologique des villes suisses avec une analyse de la structure du pouvoir urbain dans deux villes suburbaines genevoises. C'est le point de départ de nos recherches. Ce livre met en





relief la spécificité des collectivités urbaines suisses et présente un premier essai sur les mécanismes du pouvoir urbain.

Les ambiguïtés de la démocratie locale et Le pouvoir dans la ville (éd. Georgi, St-Saphorin, 1976 et éd. Delta, Vevey, 1978) conçus et écrits avec Jean-Pierre Fragnière sont fondés sur des recherches en Suisse romande, relatives au pouvoir urbain et à l'organisation du territoire. Le premier volume esquisse en outre une sociologie de la question jurassienne qui constitue un paramètre significatif de la structure du pouvoir des villes de Delémont et Moutier.

Villes, régions et sociétés (PPUR, Lausanne, 1982) met en forme trois types de données :

1. les résultats d'une recherche de sociologie rurale menée dans le Clos-du Doubs dans le Jura, qui illustrent les ravages de l'urbanisation dans les campagnes,
2. une interprétation des contributions à la sociologie urbaine de trois maîtres de la sociologie, soit Karl Marx, Emile Durkheim et Max Weber,
3. diverses analyses sur l'urbanisation en Suisse.

Maldéveloppement régional et identité (PPUR, Lausanne, 1982). Avec Silvio Guindani nous avons mené des entretiens en profondeur dans les Franches-Montagnes, le Haut-Emmental et le Val Blenio pour comprendre la spécificité et le rôle de l'identité régionale de ces microrégions périphériques. Nous avons développé la thèse que leur identité peut enrayer leur maldéveloppement.

Politique et logement (PPUR, Lausanne, 1984). Avec Gérard Chevalier et Erwin Zimmermann nous avons analysé la politique fédérale du logement et tenté une évaluation. Cette recherche s'inscrivait dans le contexte d'un débat récurrent : la Confédération doit-elle encore s'occuper de la question du logement ?

Innovations et changement social (PPUR, Lausanne, 1986). Ce livre analyse quatre innovations culturelles locales dans diverses parties de Suisse et montre les changements sociaux qu'elles génèrent. Ce livre est rédigé avec Roger Perrinjaquet, Yves Pedrazzini, François Hainard avec lesquels la recherche a été menée.

Les enjeux de l'urbanisation : Agglomerationsprobleme in der Schweiz, (Peter Lang, Berne, 1988). Avec D. Joye et M. Schuler nous avons construit cet

ouvrage collectif et interdisciplinaire dans le cadre de la Société suisse pour le développement régional (ROREP). Ce volume tente d'analyser la nouvelle organisation territoriale qu'entraînent les agglomérations urbaines. C'est à cette occasion que nous avons lancé pour la première fois les idées de métropole et de métropolisation.

Mobilité spatiale et Les Suisses entre la mobilité et la sédentarité (PPUR, Lausanne, 1980 et 1988). Le premier livre tente de faire une synthèse de la littérature dans le monde occidental sur le thème des migrations, de la mobilité résidentielle, des flux touristiques, bref, ce que nous appelons la mobilité spatiale; il a été fait avec Marie-Claude Brulhardt. Le deuxième présente les résultats d'une enquête sur la mobilité spatiale des Suisses et une analyse des derniers recensements fédéraux. Il est rédigé avec Marie-Claude Brulhardt, François Hainard et Martin Schuler. Ces travaux mettent en relief que les diverses mobilités spatiales forment un système, que la croissance des collectivités urbaines génère la mobilité spatiale et qu'ensuite la mobilité spatiale structure les collectivités urbaines. En fonction de ces travaux, nous avons lancé l'idée que *la mobilité spatiale est globale*, c'est-à-dire incompréhensible sans expliciter les dimensions qui la conditionnent et la déterminent, en outre elles sont inséparables de la mobilité sociale.

Politique des routes nationales (PPUR, Lausanne, 1986) Avec Thérèse Burnier, Pierre Meier, Robert Stussi et Léopold Veuve nous avons analysé la politique suisse des routes nationales, plus précisément la mise en œuvre du réseau des autoroutes. A partir de ce point de vue, nous nous sommes attachés à rendre compte de sa dynamique et de ses crises et à mettre en relief ses principaux acteurs.

Urbanization: Appropriation of Space and Culture (ed. CUNY, New York, 1990). Pour accompagner un cours donné à l'Université de la Ville de New York pendant un semestre, nous avons rassemblé, traduit et publié un ensemble d'articles scientifiques relatifs à une dizaine de recherches originales sur l'habitat rural, le pouvoir urbain, la mobilité spatiale, l'identité, le voisinage, la régionalisation, la dynamique urbaine et celle des sociétés.

Culture et régions d'Europe (PPUR, Lausanne, 1990). Nous faisons dans ce livre la synthèse de près de dix années d'études, de visites d'expériences européennes, de colloques, de congrès dans le cadre du Conseil de l'Europe. Nous démontrons qu'en Europe occidentale l'action culturelle

est un paramètre essentiel du développement régional. Ces travaux ont suscité un émoi certain. Ce livre est traduit en anglais et en espagnol.

Villages: Quels espoirs? (Peter Lang, Berne, 1992) Lié à un projet de l'UNESCO, avec Jean-Marie Moeckli, nous avons publié ce livre qui regroupe les communications de plusieurs auteurs explicitant comment des villages s'approprient ou refusent la modernisation qui s'empare d'eux, ce qui permet de comprendre plus finement le maldéveloppement. Nous publions des articles venant du Canada, Portugal, Hongrie, Finlande, Suisse, France, République démocratique allemande. Ce livre est traduit en anglais.

Identités urbaines (éd. Georg, Genève, 1993). Il s'agit, à partir d'entretiens en profondeur, d'une analyse comparative de l'identité des agglomérations de Genève et Lausanne. Cette recherche et ce livre sont réalisés avec Blaise Galland, Jean-Philippe Leresche et Anne Dentan. Après diverses analyses de l'identité menées dans des régions périphériques, cette recherche nous a permis d'esquisser une théorie de l'identité urbaine.

Les faces cachées de l'urbain (Peter Lang, Berne, 1994). Avec Jean-Philippe Leresche, nous avons réuni et publié les communications d'un colloque traitant des aspects inhabituels des collectivités urbaines comme l'identité et la culture sonore.

Cultures et réseaux en périphérie (Réalités sociales, Lausanne, 1990). Avec Pierre Rossel et François Hainard nous publions des recherches menées dans diverses régions suisses.

Gouvernance métropolitaine et transfrontalière (L'Harmattan, Paris, 1997). Avec Guy Saez et Jean-Philippe Leresche, nous publions un ensemble de textes traitant de divers aspects politiques de la métropolisation.

Métropolisation, crise écologique et développement durable (PPUR, Lausanne, 2000). Le FNRS nous a permis de tester nos méthodes au Vietnam dans la métropole d'Ho Chi Minh Ville. Il s'agit d'une recherche interdisciplinaire, d'une dizaine d'années, impliquant des architectes, des ingénieurs hydrologues, des écotoxicologues, des géographes et des sociologues, aussi bien Suisses que Vietnamiens. Impossible de mentionner tous les participants à cette recherche et à la rédaction du livre. Nous ferons exception pour Madame Tai Thi Ngoc Du, Jean-Claude Bolay et Sébastien Wust dont les contributions ont été particulièrement

significatives. Outre sa dimension interdisciplinaire, cette recherche fut pour nous une fabuleuse expérience interculturelle. Ce livre a été traduit en vietnamien.

Vivre et créer l'espace public (PPUR, Lausanne, 2001). Ce sont les résultats de recherches quantitatives et qualitatives, menées à Genève sur trois places publiques de la ville. Dominique Joye, Anne Kaufmann-Compagnon et Véronique Stein sont les partenaires de ces recherches et de la rédaction de ce livre. Ces travaux se faisaient en parallèle avec des cours-séminaires pour des étudiants en architecture sur les espaces publics.

Métropolisation et inégalités sociales (PPUR, Lausanne, 1997) et *La métropolisation de la Suisse* (PPUR, Le Savoir Suisse, Lausanne, 2004). Dans ces deux livres, notamment à partir des recherches susmentionnées mais pas seulement, nous démontrons que la Suisse se métropolise bel et bien, mais encore que chaque agglomération urbaine se transforme de manière spécifique. Les inégalités sociales jouent un rôle important dans ce processus. Les principales dimensions de la métropolisation y sont analysées.

Enjeux de la sociologie urbaine (PPUR, Lausanne, 2001 et réédité en 2006). Avec Dominique Joye et Vincent Kaufmann nous avons réuni et publié des articles de divers spécialistes suisses et de la francophonie sur la spécificité et l'importance de la sociologie urbaine.

En fait, ces livres ne concernent pas seulement la dynamique des collectivités urbaines, mais aussi celle de sociétés tout entières... Nous ne reprendrons pas toutes ces recherches dans le texte qui suit, mais toutes nous ont permis, chacune à leur manière, de façonner notre nouvelle conception de la sociologie urbaine.

Le présent livre est également influencé par les thèses de doctorat que nous avons eu l'honneur de diriger et dont les auteurs ont parfois participé à l'une ou l'autre des recherches susmentionnées. Chacune a été une opportunité de confronter nos propres idées à celles de nos doctorants et nous ne connaissons pas d'exercices plus fructueux. Il en va de même avec les nombreux mémoires d'étudiants de deuxième cycle. Il est impossible de les mentionner tous, faisons exception pour Martin Schuler, Yves Pedrazzini, Vincent Kaufmann.

Nous profitons de cette présentation pour remercier aussi chaleureusement que possible toutes les personnes, qui sont devenues des amis, que nous venons de mentionner et celles que nous n'avons pas pu citer et qui sont très nombreuses: documentalistes, techniciens

de recherches, statisticiens, informaticiens, secrétaires, coordinateurs de recherches de terrains, jeunes chercheurs, enquêtés et nous en passons; toutes ont contribué positivement à la dynamique de ces recherches.

Remercions encore trois amis fidèles dès le début de nos études et parfois avant, soit Jean Kellerhals, Christian Lalive d'Épinay et Bernard Crettaz avec qui nous avons lancé nos premières recherches notamment sur la jeunesse, les loisirs, la fécondité humaine et la famille, qui ont fait l'objet de livres et qui ont orienté significativement notre carrière de chercheur.

Nous aimerions enfin remercier les organisations qui nous ont aidé dans nos démarches, nous pensons notamment au Fonds national suisse de la recherche scientifique, à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, à l'Université de Genève, et encore à l'Institut d'études sociales de Genève où nous avons commencé notre carrière; à l'Université de Fribourg où en tant que professeur invité nous avons donné pendant plusieurs années un cours de sociologie urbaine; au Conseil de l'Europe grâce auquel nous avons découvert l'Europe et mis au point des idées importantes, à la Commission nationale suisse pour l'UNESCO qui fut un espace accueillant de débats.

INTRODUCTION

PROBLÉMATIQUE ET PREMIÈRES DÉFINITIONS

LA DIVERSITÉ DES APPROCHES DE LA RÉALITÉ URBAINE CONTEMPORAINE

Les villes – nous préférons dire les collectivités urbaines – suscitent l'intérêt des professionnels et des spécialistes les plus divers. En gros, nous les classons en trois catégories.

La *première* est celle des scientifiques que nous divisons en deux groupes; celui des sciences sociales et humaines: géographes, politologues, économistes, démographes, historiens, sociologues, etc. et celui des sciences exactes: hydrologues, biologistes, écologues, physiciens, chimistes. Les uns et les autres ont une représentation de la collectivité urbaine qui est le plus souvent sectorielle et liée à leur spécialisation. Ainsi les géographes considèrent-ils la collectivité urbaine d'abord comme un territoire, les politologues la réduisent à un système politique et à ses acteurs, les économistes n'y voient qu'un marché avec ses différents acteurs, les hydrologues analysent les diverses facettes des eaux des collectivités urbaines.

Enfin, quelques scientifiques développent une représentation globale, comme par exemple certains historiens et sociologues. Ils conçoivent la collectivité urbaine comme un système d'acteurs individuels et collectifs, socialement divers et inégaux et qui ont une histoire. Ce système organise le territoire urbain. En outre, ils affirment que cette collectivité urbaine compte une population relativement importante, qu'elle a une densité élevée, que son économie est centrée sur l'industrie et de plus en plus sur les services. Enfin, les pratiques sociales des acteurs sont conditionnées par une société qui instille dans la collectivité urbaine ses institutions mais aussi le changement social omniprésent. La collectivité urbaine est un système social et spatial complexe qui fonctionne, mal fonctionne et change en interaction avec sa société.

Les philosophes qui s'intéressent à cette réalité décrètent qu'il s'agit d'une totalité, or ce concept philosophique est certes intrigant, mais qu'est-ce qu'une totalité? Elle ne peut pas faire l'objet de mesures précises. Au contraire, les scientifiques qui s'efforcent de rendre compte des collectivités urbaines, les définissent, comme nous venons de le dire, en insistant sur leur complexité, ensuite ils en mesurent sans se lasser les diverses facettes; ce faisant, ils leur donnent corps, d'où leur conception des collectivités urbaines qui se perfectionne sans cesse, cette quête qui se renouvelle en permanence et partant ces chercheurs qui progressent continuellement.

Outre les scientifiques, nous distinguons une *deuxième catégorie* d'acteurs que nous appelons les professionnels de l'espace. Elle comprend des spécialistes qui s'inspirent des scientifiques mais qui s'en distinguent par leur action visant à produire, à transformer, à organiser, à planifier la collectivité urbaine: ce sont les architectes, les urbanistes, les ingénieurs civils et en transport, les acteurs politiques et les acteurs économiques. Ils ont une représentation de la collectivité urbaine qui souvent reste implicite et qui est conditionnée par leur action sectorielle empreinte de valeurs. Par exemple, quand un urbaniste rend compte d'une collectivité urbaine, sa représentation part d'un site géographique bien délimité qui comprend ensuite un environnement construit et des réseaux techniques de transport, de télécommunication, d'eau, d'énergie; souvent cette représentation implique un système de valeurs comme l'efficacité, la rationalité économique. Enfin il propose un projet précis d'intervention sur cette réalité. Une action s'ensuit et on peut évaluer des effets plus ou moins positifs.

Une *troisième catégorie* d'acteurs comprend la grande diversité des journalistes, des essayistes et des écrivains. Leur représentation part souvent d'événements urbains qu'ils considèrent comme majeurs et qu'ils ont vécus: ces événements sont des fonctionnements exceptionnels ou des malfonctionnements de la collectivité urbaine, telles des crises économiques et politiques, des émeutes, des violences de toutes sortes. Ils narrent ces événements et les expliquent en s'inspirant, de-ci de-là, des spécialistes précédents et de diverses philosophies. Ils font un amalgame de ces éléments auxquels se mêlent des valeurs comme l'ordre, la beauté, la justice. Cet amalgame a-t-il la force d'une théorie? Parfois c'est incontestablement le cas, mais le plus souvent ces auteurs restent descriptifs sans donner d'explications.

Sociologue, nous ne pouvons pas ignorer les contributions de ces trois catégories d'acteurs, sans nécessairement les faire nôtres. Nous nous situons dans le sillage de ceux qui tentent d'élaborer une représentation globale, pas totale, des collectivités urbaines. Mais notre démarche est d'abord scientifique avec la triple volonté de combiner *description, explication et compréhension de la collectivité urbaine et de ses diverses parties, cela dans le passé, le présent et le futur*. Notre valeur est celle de la vérité scientifique, mais nous adoptons aussi, parfois, les valeurs du mouvement social des contestataires, soit notamment les valeurs de justice, de solidarité, de liberté, de paix, de respect de l'environnement et du patrimoine culturel. Nous ne visons pas l'action, ce qui nous est parfois reproché à juste titre. Or dorénavant nous chercherons la collaboration avec des professionnels de l'espace pour bénéficier de leur incontournable connaissance des collectivités urbaines.

LES ENJEUX DE LA SOCIOLOGIE URBAINE

Depuis 10 à 20 ans, la sociologie urbaine fait face à divers enjeux, nous n'en relèverons que trois qui en quelque sorte justifient ce livre¹.

Le premier enjeu concerne les transformations urbaines qui ces dernières décennies ont été radicales ; nous parlerons dès lors de mutation : la ville fait place à ce que nous appelons la métropole et nous qualifions du concept de métropolisation les processus concernant le développement, l'expansion, la structuration de cette nouvelle collectivité urbaine. L'enjeu consiste à créer les modalités d'analyse propres à cette réalité nouvelle. Nous sommes de ceux qui pensent, tant ce changement est considérable, qu'il faut utiliser de nouveaux concepts et élaborer une théorie nouvelle...

Le deuxième enjeu part du constat que les collectivités urbaines intéressent de nombreuses disciplines mais elles restent isolées. Partant, certains chercheurs tentent séparément de faire une synthèse des nombreuses contributions disponibles. C'est ce que nous appelons la multidisciplinarité. Cet effort est certainement utile, mais il faut aller plus loin, c'est-à-dire vers l'interdisciplinarité... Nous définirons dans un instant ce que nous entendons par là.

Dans cette quête interdisciplinaire, insistons déjà qu'il s'agit de l'effort collectif de plusieurs disciplines, avec le rôle irremplaçable de la géographie urbaine, la science politique urbaine, l'économie urbaine,

¹ Nous renvoyons le lecteur à notre livre, M. Bassand, D. Joye, V. Kaufmann, *Les enjeux de la sociologie urbaine*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2006.

l'ethnologie urbaine, la sociologie urbaine. Pour le moment, notre essai est monodisciplinaire et sociologique, il doit dans les meilleurs délais déboucher sur l'interdisciplinarité. Après l'avoir pratiquée à petite échelle lors de notre recherche à Ho Chi Minh Ville², il s'agit de la pratiquer à plus grande échelle... Ce n'est qu'un vœu que nous formulons en écrivant ce livre... A partir de maintenant, il faut le pratiquer.

Le troisième enjeu concerne la sociologie générale elle-même, en effet depuis un certain temps en son sein se sont développées des écoles, des tendances, des chapelles qui définissent la réalité sociale chacune par une méthode, une théorie, des hypothèses ingénieuses et fort différentes... souvent incompatibles, croit-on... Partant, les théories de la réalité sociale en général et celles des collectivités urbaines en particulier éclatent, il n'est plus possible d'avoir une vision d'ensemble... Comment, tout en respectant la spécificité de chacune de ces tendances, reconstruire une représentation scientifique globale de la collectivité urbaine? C'est ce que nous tentons ici.

LE CHANGEMENT IRRÉVERSIBLE DE LA VILLE

Les sciences sociales et notamment la sociologie urbaine parlent de cités et de villes médiévales, classiques, industrielles. Souvent les experts en recherche urbaine utilisent le terme de ville comme étant universel. Chaque fois ce terme désigne une collectivité spécifique de petite superficie, dont la démographie est pourtant grande, dont l'environnement construit est compact avec des variations selon les types de société.

Or la ville industrielle se démarque des précédentes par une croissance industrielle considérable. Assez rapidement la ville industrielle, plus qu'à l'ordinaire, continue de s'étaler sur les territoires avoisinants en termes de suburbanisation, puis de périurbanisation. Avec ces changements, elle se métamorphose... Se met alors en place le changement irréversible de la ville. H. Lefebvre et F. Choay³ parlaient alors de la mort de la ville, à laquelle, pensaient-ils, succède le règne de l'urbain. Un intense débat suivit leur prise de position. Peut-on vraiment parler de la mort des villes? Que signifie «l'urbain»? Les chercheurs se divisent en trois camps:

² Nous renvoyons le lecteur à notre livre publié avec plusieurs auteurs sous le titre *Métropolisation, crise écologique et développement durable*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2000.

³ F. Choay, « Le règne de l'urbain et la mort de la ville » in *La ville: art et architecture en Europe 1870-1933*, Centre Pompidou, Paris, 1994, pp. 26-35; H. Lefebvre, *Le droit à la ville*, Anthropos, Paris, 1968.

- Ceux qui adoptent les analyses de Françoise Choay et d'Henri Lefebvre.
- Ceux qui s'accrochent au concept toujours universel – pensent-ils – de ville.
- Ceux enfin qui reconnaissent qu'il y a bien un changement important, mais qui se contentent d'accoler à ville l'un ou l'autre des adjectifs comme étalée, diffuse, éclatée, dispersée, générique, invisible, globale, ou qui parlent d'hyperville, de « troisième ville ». Nous faisons partie des premiers, sauf que nous récusons le concept de l'« urbain », trop vague et lui aussi déjà polysémique.

En quoi consiste la réalité urbaine contemporaine ? Ce qui succède à la ville industrielle est concret, nous le définissons en deux temps : d'abord, c'est la formation *des agglomérations urbaines qui résultent de l'étalement des villes*. Certaines de ces agglomérations urbaines sont immenses, on les appelle autrement, ce sont les *métropoles*. *Elles dépassent ou avoisinent le million d'habitants, en outre, plus important, elles ont une centralité mondiale*. Elles sont socialement très spécifiques et dominant, d'une part, le réseau des agglomérations urbaines dont elles font partie ainsi que, d'autre part, leurs arrière-pays qui *se rurbanisent*. Les métropoles sont très nombreuses dans le monde occidental, tant et si bien qu'il n'y a pas de doute, la métropole est bien la collectivité urbaine typique des sociétés informationnelles qui remplace la défunte ville.

La pléthore des métropoles du Sud nécessite une autre théorie qui reste à faire tant les métropoles et les sociétés qui les englobent sont différentes de celles du Nord.

Précisons encore nos deux définitions, l'agglomération urbaine est originellement une ville qui s'est étalée et qui a intégré des communes voisines, et assez rapidement des communes plus lointaines ; par ces processus, *elle ne meurt pas, comme disent d'aucuns, mais elle change radicalement et de manière irréversible*. L'extension formidable de l'agglomération urbaine et de la métropole est rendue possible par la mise en œuvre de réseaux de transports et de télécommunications performants. La métropole est formée de trois types de communes : commune centre-ville, commune suburbaine⁴ et commune périurbaine, reliées entre elles par les réseaux de transport et de télécommunication.

⁴ Les photographies publiées dans ce livre correspondant presque toutes à l'habitat de ce type de commune suburbaine.





Ces définitions s'inspirent des données suisses⁵ et nous reprenons à notre compte la définition suisse de l'agglomération urbaine. Elle implique, d'une part, une commune centre-ville de 10 000 habitants au moins, et, d'autre part, une couronne de communes de diverses grandeurs qui vivent en symbiose avec le centre-ville et qui comptent ensemble aussi 10 000 habitants et plus; l'agglomération urbaine totalise donc au moins 20 000 habitants. Depuis une trentaine d'années nous assistons au changement irréversible de la ville, il n'y en a quasiment plus depuis 2000.

Cette définition et ces chiffres varient de société à société, mais le concept d'agglomération urbaine est le même: un centre fait d'une ville d'antan, en profonde transformation, et d'une couronne de communes dépendantes, le tout formant soit une agglomération urbaine, soit une métropole. Cette dernière se distingue parce qu'elle *avoisine ou dépasse le million d'habitants*. Mais surtout la métropole exerce une *centralité ou économique, ou sociale et ou culturelle mondiale*. C'est la face essentielle de la métropole, c'est une des causes de sa très grande taille.

Outre ces termes d'agglomération urbaine et de métropole, d'aucuns parlent encore de *mégapoles* qui sont de très grandes métropoles de 10 millions d'habitants et plus et de *mégalopoles* qui sont des ensembles colossaux, quasi continus de métropoles, de mégapoles et d'agglomérations urbaines; par exemple aux USA, les territoires allant de Philadelphie à Boston en passant par New York forment un ensemble appelé Megalopolis. Ou encore ce que l'on appelle plus prosaïquement en Europe la «banane bleue», c'est-à-dire le couloir urbanisé en continu qui part du Sud de la Grande Bretagne et plus précisément de Londres et qui va jusqu'à Rome, en passant par les Pays-Bas, la Ruhr, le bassin du Rhin, la Suisse, la Lombardie. Cet ensemble est formé d'une succession continue d'agglomérations urbaines, de métropoles, reliées par divers réseaux de transport et de télécommunication, formant un tout organique: c'est la mégalopole européenne.

Les sociologues se distinguent des autres chercheurs en sciences sociales parce qu'ils font intervenir le concept de société pour rendre compte de la collectivité urbaine. Ainsi les sociétés informationnelles qui succèdent aux sociétés industrielles entraînent la naissance d'un nouveau type de collectivité urbaine, la métropole.

⁵ Nous renvoyons le lecteur à notre livre *La métropolisation de la Suisse*, Collection Le Savoir Suisse, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2004, et aux travaux de Martin Schuler qui a élaboré la définition que nous reprenons de l'agglomération urbaine suisse.

Il n'y a plus que des agglomérations urbaines et des métropoles, mises à part des petites villes qui sont statistiquement quasiment négligeables dans des territoires urbains. De nos jours la ville industrielle n'existe plus, si ce n'est comme représentation collective. Aussi, à notre avis, le concept de ville n'est plus pertinent même s'il est considéré par d'aucuns, à tort, comme un concept à la fois précis, historique et universel.

Pourtant nous devons reconnaître que la réalité des collectivités urbaines ne se résume pas à des métropoles, elles sont accompagnées des agglomérations urbaines petites, moyennes et grandes. Elles se composent de communes de divers types qui doivent retenir l'attention des chercheurs. Nous en retiendrons trois dans cet essai, même si elles sont certainement plus nombreuses, soit les communes centres-villes, les communes suburbaines et les communes périurbaines. Nous les définirons plus loin dans cet ouvrage.

LA DYNAMIQUE DES COLLECTIVITÉS URBAINES

Sans plus tarder, précisons les deux termes indissociables de *collectivité* urbaine et de *dynamique* urbaine.

La première correspond à un groupe qui se distingue par le fait qu'il implique nécessairement un territoire et sa gestion. A notre époque, comme nous venons de le voir, la collectivité urbaine typique est la métropole. Il n'est plus possible de parler de ville.

La métropole est déterminée par la société informationnelle et ses réseaux de transport et de télécommunication. La société informationnelle crée des collectivités urbaines, d'aucunes sont des métropoles qui sont des pôles de modernité. Elle stimule donc l'individualisation et l'individuation, deux processus qui font chacun à leur manière de l'individu une valeur impliquant celle de liberté; mais encore la métropole est un pôle de modernité parce que s'y développent simultanément rationalité économique et développement social. La métropole, encore, organise son territoire et tente de donner une cohérence, une identité, une cohésion, un style spécifique aux divers éléments qu'elle englobe. Par ailleurs, elle met au point un contrôle social et une structure du pouvoir.

Ces éléments étaient certes communs tant aux cités qu'aux villes, mais pour chacune, ils étaient concrétisés de manières différentes. C'est à nouveau le cas de la métropole.

Soulignons encore que chaque collectivité urbaine joue un rôle dominant dans sa société respective, elle en est le centre névralgique.

Quid du concept de dynamique? Il insiste sur le fait qu'à la fois la collectivité urbaine *fonctionne, malfonctionne et change.*

Elle fonctionne car par exemple, grâce à elle, les entreprises économiques privées et publiques qu'elle abrite produisent des biens et des services, donc des richesses; ensuite elle contribue à répartir ces richesses entre les partenaires qui ont participé à leur création, engendrant des inégalités sociales qui sont à la base de la ségrégation sociale. Elle fonctionne aussi parce qu'elle assume un contrôle social idoine, qu'elle prend des décisions politiques et les met en œuvre. Par ailleurs, elle facilite les relations entre ses habitants, elle leur donne des moyens d'être mobiles, elle les aide à donner un sens à leur existence collective et individuelle. Enfin la collectivité urbaine qui fonctionne organise son territoire.

Il ne faut pas croire que ce fonctionnement soit toujours cohérent, harmonieux, équitable: dans de nombreuses situations, c'est de malfonctionnement (d'aucuns disent dysfonctionnement) qu'il faut parler, c'est-à-dire de contradictions, de blocages, de crises, d'iniquités, de conflits apparemment insolubles et dérivant en violences.

Il est impératif que ces malfonctionnements soient corrigés. La collectivité urbaine est donc une suite sans fin d'actions, de malfonctionnements et de corrections.

Sociologiquement, le concept de dynamique urbaine signifie donc que la collectivité urbaine *fonctionne et malfonctionne, par conséquent qu'elle change* continuellement, et plus encore, que parfois la collectivité urbaine se métamorphose. La succession des cités, villes et métropoles est typique des mutations qui ont eu lieu.

Elles sont décrites aussi par les processus d'urbanisation et maintenant de métropolisation. L'urbanisation désigne les changements, tant internes qu'externes, qui ont façonné les cités et les villes en rapport à leurs sociétés. La métropolisation désigne le passage des villes aux métropoles, ainsi que le développement de ces dernières et leurs transformations tant internes qu'externes dans le cadre de leurs sociétés. Nous qualifions les processus que nous venons de décrire, dans le double cadre d'une collectivité urbaine et d'une société, de *structuration urbaine et sociale*.

Précisons que ces changements, en fait, doivent être conçus comme étant produits par des systèmes d'acteurs. Ils construisent les collectivités urbaines et les transforment de mille manières, les font fonctionner tant bien que mal. Les projets des acteurs sont rarement globaux, ils sont ou bien urbanistiques, ou bien culturels, ou bien politiques, ou bien économiques, très peu souvent tout cela ensemble et de manière cohérente... Car une fois qu'un acteur a engendré un changement, disons économique, il laissera d'autres acteurs produire le changement qu'ils jugeront idoines, pour adapter la collectivité urbaine à ce changement économique. On peut

s'attendre à ce que cette adaptation ne soit pas fonctionnelle au premier essai, d'autres essais seront nécessaires et suivront.

Fonctionnement, malfonctionnement et changement sont donc indissociables, mais distincts. C'est ce que signifie sociologiquement le concept de dynamique urbaine.

Par la suite, quand nous parlerons de collectivités urbaines, nous considérerons qu'elles sont par nature dynamiques.

Après ces propos, il semblerait possible d'interpréter les collectivités urbaines comme des machines qui fonctionnent automatiquement. Il n'en n'est rien, ces processus dépendent toujours d'acteurs individuels et collectifs les plus divers. En fonction de leur contexte sociétal, de leurs interactions, de leurs ressources, de leurs projets, intérêts, valeurs, souvent conflictuels, ces acteurs produisent la collectivité urbaine. C'est une thèse sociologique importante: pas de collectivités urbaines sans système d'acteurs. Nous reviendrons évidemment sur ce point fondamental, il sous-tend, avec les deux autres, toute notre démarche.

Du point de vue sociologique, le concept de collectivité urbaine implique encore ceux de *paliers* ou de *niveaux en profondeur*, nous en comptons trois, c'est-à-dire la forme ou la morphologie, les pratiques sociales et les représentations collectives.

La forme est la dimension matérielle, en surface, de la collectivité urbaine. On parle de la morphologie de la collectivité comme un environnement construit résultant des projets d'architectes et d'urbanistes qui tiennent compte d'un environnement naturel, impliquant un site géographique délimité précédemment aussi par des architectes et urbanistes. Ensuite la forme comprend encore la population et son mouvement, des dispositifs techniques et spatiaux comme les modes de transport, les espaces publics et autres réseaux techniques, tous pilotés par des acteurs. En résumé, cette forme résulte donc d'acteurs spécifiques que nous dénommons les professionnels de l'espace, pourtant ces derniers n'ont pas le monopole de la construction et de la gestion de la forme urbaine, ils les partagent avec des acteurs politiques et économiques et ce que nous appelons les habitants-usagers-citoyens.

La forme se transforme continuellement en fonction du système des acteurs. Cette forme est donc un cadre spatial qui suscite parfois des émotions esthétiques et qui génère des pratiques sociales et des représentations collectives. Mais jamais à elle seule. Toujours par l'intermédiaire d'acteurs.

La forme est encore une scène – un espace public – où s'expriment les citoyens qui entrent en interactions et échangent. Nous dirons donc

que les habitants-usagers-citoyens s'approprient cette forme et par là, la transforment, la font fonctionner ou engendrent du mal fonctionnement.

Les pratiques sociales sont l'ensemble des comportements sociaux qui se développent dans la collectivité urbaine et dans la société. Ces pratiques ou ces comportements sont dit sociaux parce qu'ils se déroulent nécessairement dans des relations sociales qui impliquent l'existence d'un Autre.

Le plus souvent l'ensemble des relations sociales forment un système, mieux une structure sociale qui implique des hiérarchies diverses d'acteurs individuels, de groupes et d'organisations, de champs sociétaux, de mouvements sociaux; les uns et les autres sont plus ou moins en crise. Nous définirons plus loin ces termes. Cette structure sociale est parfois résumée par un type de rapport social; par exemple les rapports entre bourgeoisie et classe ouvrière synthétisaient l'équilibre précaire de plusieurs hiérarchies sociales dans la ville industrielle. Dans la métropole, en lieu et place des rapports entre bourgeoisie et prolétariat, on parle des rapports entre trois mouvements sociaux, celui des rationalisateurs, celui des contestataires et enfin celui des réactionnaires. Ils seront définis plus loin.

Les pratiques sociales font partie de la partie émergée de la collectivité urbaine, mais ce palier des pratiques sociales est moins émergé que celui de la forme. En effet, les pratiques sociales ne sont pas toutes visibles, certains acteurs s'efforcent de mener des actions cachées donc immergées. La part de ces pratiques sociales cachées n'est de loin pas négligeable.

Les représentations collectives sont le troisième palier; elles sont des configurations culturelles élaborées avec des valeurs, signes, symboles et connaissances par la plupart des acteurs urbains. Ils s'approprient ces valeurs, signes, symboles et connaissances initialement élaborés par la société et à partir desquels ils construisent des représentations collectives comme les idéologies, les connaissances scientifiques, les identités. Souvent elles restent cachées dans les tréfonds de la collectivité urbaine et de la société. Les représentations collectives sont donc beaucoup plus en profondeur dans la collectivité urbaine que les deux précédents paliers, en d'autres termes elles sont très peu visibles. Néanmoins elles influencent significativement les pratiques sociales et la forme urbaine, mais jamais mécaniquement. Ces trois niveaux ou paliers constituent la sociologie en profondeur.

La sociologie urbaine s'efforce de rendre compte des collectivités urbaines en fonction des trois paliers que nous venons d'évoquer.

Dans tous les cas, il serait illusoire de tenter de le faire en réduisant cette complexité en une seule équation, ou définition, ou dimension, ou en une théorie simple.

LA MÉTHODE EN SOCIOLOGIE URBAINE

A la suite de ce liminaire, et surtout de nos recherches qui datent de plus de trente années, nous proposons ces trois manières indissociables de faire de la sociologie urbaine, c'est-à-dire que nous prétendons nécessaire de rendre compte des collectivités urbaines avec ces trois approches différentes mais complémentaires et interdépendantes. Ensemble, elles sont la méthode de la sociologie urbaine. Répétons-nous brièvement.

Notre méthode comprend *une première approche* fondée sur le fait que la collectivité urbaine est dynamisée par ses relations dialectiques avec la société qui l'englobe, l'une et l'autre sont distinctes mais étroitement imbriquées et inséparables. Les deux fonctionnent, mal fonctionnent et changent inextricablement⁶. Elles fondent en outre l'idée que les collectivités urbaines sont les centres dynamiques et névralgiques des sociétés mais encore des pôles de modernité façonnés entre autres par la société. Cette approche est le plus souvent dite macrosociologique et historique; elle s'intéresse aussi au futur de la collectivité urbaine. C'est ce que nous appelons la sociologie de la structuration sociale et urbaine.

La deuxième approche met en exergue le concept d'acteur, inhérent à celui de société⁷. Un acteur peut être individuel et collectif. Les acteurs sont la clé d'explication de tous les processus de la vie en société en raison du fait d'abord, qu'ils occupent des positions fondamentales dans la société comme les catégories socioprofessionnelles, l'âge, le sexe, la culture, etc. ensuite, qu'ils développent des projets et enfin, qu'ils élaborent des identités. Positions, projets, identités impliquent des valeurs, des intérêts. Bref l'acteur est essentiel pour comprendre et expliquer la dynamique collective y compris celle de la société.

La troisième approche postule qu'une collectivité urbaine comprend au moins trois paliers en profondeur: le palier de la forme (ou de la morphologie, ou encore les aspects matériels), puis celui des pratiques sociales (ou des comportements sociaux) et enfin celui des représentations collectives⁸. Ces trois paliers en profondeur sont eux aussi distincts mais indissociables, il n'est pas pensable de réduire la collectivité

⁶ Voir la partie 1 et les chapitres 1, 2, 3, 4.

⁷ Voir la partie 2 et les chapitres 5, 6, 7.

⁸ Voir la partie 3 le chapitre 8.

urbaine à l'un d'entre eux, pourtant c'est une erreur que font plusieurs professionnels. Cette troisième approche est celle de la sociologie urbaine en profondeur⁹.

L'INTERDISCIPLINARITÉ DE LA RECHERCHE URBAINE

Evidemment la réalité concrète des collectivités urbaines est plus complexe que ce que révèle notre méthode sociologique. Nous pensons que l'interdisciplinarité est la démarche incontournable pour véritablement rendre compte des collectivités urbaines. Certains pourraient croire que l'interdisciplinarité que nous préconisons ne concerne que les sciences sociales et humaines, de l'histoire à la géographie, de l'économie à la science politique, de la sociologie à la psychologie. Elles sont certes incontournables, mais la compréhension de la collectivité et de la dynamique urbaines nécessite encore des disciplines comme l'architecture, l'urbanisme, les diverses pratiques de l'ingénieur, de la médecine, de nombreuses sciences naturelles et exactes, entre autres de la chimie à la biologie et à la physique. Certes, cette affirmation relative à l'interdisciplinarité implique des programmes de recherche et d'enseignement redoutables, mais néanmoins ils sont dans l'ordre des choses. C'est ce vers quoi nous devons tendre¹⁰.

La collectivité et la dynamique urbaines sont porteuses d'enjeux suffisamment considérables pour l'humanité, pour que dans les meilleurs délais on commence effectivement à se sortir des chapelles disciplinaires, fussent-elles l'architecture, la géographie, l'écologie, la sociologie, l'économie, etc. et des essais plus ou moins multidisciplinaires. Ces essais sont incontournables mais il faut aller au-delà.

⁹ Il convient d'insister sur le fait que cette manière de faire la sociologie urbaine n'est pas partagée par tous les sociologues, loin de là... Entre autres mentionnons trois approches différentes : celles de Manuel Castells (*G. Pflieger, De la ville aux réseaux. Dialogue avec Manuel Castells*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2006), de Jean Remy (*Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, L'Harmattan, 1998) d'Yves Grafmeyer (*Sociologie urbaine*, Nathan, Paris, 1994). Peut-on réduire cette diversité? Notre réponse est non...

¹⁰ Ces réflexions sont fondées sur une modeste expérience interdisciplinaire menée à Ho Chi Minh Ville avec des géographes, des urbanistes, des architectes, des ingénieurs spécialisés en hydrologie et enfin des sociologues de la métropolisation, ces spécialistes venaient tant du Vietnam que de la Suisse. Cf. notre ouvrage collectif publié aux Presses polytechniques et universitaires romandes à Lausanne en 2000. D'ailleurs nous sommes fort critique au sujet de cette expérience... Enfin de par le monde, nous sommes certain qu'il existe d'autres essais interdisciplinaires sur les collectivités urbaines, qui ont échappé à notre vigilance. Nous présentons nos excuses à leurs auteurs.

Notre conception de l'interdisciplinarité n'implique pas seulement la bonne volonté des chercheurs concernés. Certes elle est indispensable. Il est encore plus indispensable que chaque discipline appelée à cet effort collectif s'oblige à définir ce qu'elle apporte de spécifique et d'unique à l'interdisciplinarité. C'est par exemple, pour notre discipline, ce que nous venons d'intituler la méthode de la sociologie urbaine. Chaque discipline doit indiquer en outre comment elle peut entrer dans cet échange et cette construction interdisciplinaire, ce qu'elle attend d'autres disciplines et comment elle peut contribuer de manière originale et fondamentale à cette production de connaissances nouvelles. Cette démarche aboutit à un vaste système de connaissances empiriques et d'hypothèses relatif aux collectivités urbaines. Cette construction ne peut être que collective, et idéalement elle devrait être accompagnée d'enseignements eux aussi interdisciplinaires. C'en est fini des démarches individuelles, peu importe qu'elles viennent de l'architecture, de l'urbanisme, de la sociologie ou de la philosophie... c'est-à-dire que d'un seul chercheur qui pense et agit selon ses a priori plus ou moins inconscients. C'est la multidisciplinarité. Il est indispensable de passer de cet effort individuel à un travail collectif. C'est l'interdisciplinarité.

Ainsi, dans le livre que nous publions aujourd'hui, nous nous tenons à une sociologie qui emprunte divers apports propres à d'autres disciplines (histoire, géographie, science politique, architecture, urbanisme) et qui les intègre à une problématique sociologique. Cet essai tente de préciser le point de vue spécifique de la sociologie urbaine, et d'esquisser les axes possibles d'échange avec d'autres disciplines de la recherche urbaine.

Dans ce livre l'interdisciplinarité est un projet à réaliser dans les meilleurs délais. Nous ne faisons donc qu'une sociologie urbaine désireuse d'interdisciplinarité...

D'aucuns, plutôt implicitement, font la remarque que les sociétés de l'information sont confrontées à des problèmes et à des défis comme la croissance des inégalités sociales, la crise écologique, le changement climatique, la mondialisation, des guerres de toutes sortes, la famine, des pénuries multiples, l'exploration spatiale, les technobiologies, la neurologie, l'informatisation, etc. Dans ce contexte, pensent-ils, les problèmes des collectivités urbaines ne sont plus que de second ordre. Partant, est-ce raisonnable de leur consacrer finances, temps, énergie et matière grise ? Evidemment nous ne sommes pas de cet avis, d'abord parce que plus de la moitié de l'humanité vit dans des collectivités urbaines ; dans le Nord ce pourcentage s'élève à 70%. Or comme nous l'avons suggéré, les collectivités urbaines contemporaines mal fonctionnent gravement. De ce fait, elles deviennent des enfers sociaux, économiques, écologiques,

culturels, politiques qui remettent en cause un développement équitable et durable. De notre point de vue, la collectivité urbaine devrait être un thème essentiel sur l'agenda scientifique et politique; il faudrait par exemple, l'associer étroitement et explicitement aux problématiques de la mondialisation, de la crise écologique mondiale, de la lutte contre les inégalités sociales, du maldéveloppement et du sous-développement dans le monde.

Soyons clair, l'interdisciplinarité n'arrêtera pas le changement et le mal fonctionnement des collectivités urbaines, l'un et l'autre sont inhérents à l'Homme et à sa Société; mais si grâce à l'interdisciplinarité en recherche urbaine on pouvait diminuer les souffrances, l'injustice, l'incohérence, le maldéveloppement qui frappent les hommes et les femmes des collectivités urbaines et leur dynamique, ce serait déjà remarquable et hautement bénéfique.

En très bref, notre propos est celui d'un sociologue des collectivités urbaines qui considère l'interdisciplinarité comme un indispensable projet collectif.

L'analyse des changements biologiques et écologiques transformant les climats donne entre autres une remarquable leçon d'interdisciplinarité: cette recherche se fait dans le monde entier et avec un nombre considérable de disciplines, y compris les sciences humaines et sociales. Il en va de même dans différents autres domaines: en sciences médicales, en biologie, en sciences de l'espace. Des résultats exceptionnels sont produits. Les spécialistes des collectivités urbaines feraient bien de s'en inspirer.

PREMIÈRE PARTIE

LA SOCIOLOGIE DE LA
STRUCTURATION SOCIALE
ET URBAINE





CHAPITRE 1

SOCIÉTÉ ET COLLECTIVITÉ URBAINE

1.1 ESQUISSE D'UNE THÉORIE DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA COLLECTIVITÉ URBAINE

Nous défendons dans ce chapitre et les trois suivants l'idée qu'une collectivité urbaine et sa dynamique, qu'elles soient une cité, une ville médiévale, ou une ville classique, ou une ville industrielle, ou encore une métropole, ne sont pas indépendantes, elles participent à la dynamique de la société qui les englobe. Plus encore, cette dernière les façonne, les conditionne profondément et leur donne sens. Par conséquent, une collectivité urbaine et sa dynamique sont incompréhensibles si le chercheur ne prend pas très soigneusement en considération la société qui les pénètre, leur donne forme et constitue leur substance. L'inverse est tout à fait vrai, la collectivité et la dynamique urbaines contribuent de manière décisive à la structuration de la société. Ces processus impliquent que cette collectivité urbaine fonctionne, mais aussi mal fonctionne, partant change, ce qui implique que nombre d'acteurs sont en interactions. Ce sont eux qui sont à la pointe de l'action et qui génèrent la dynamique positive ou négative des collectivités urbaines comme celle de leur société. Avant de présenter le concept de société esquissons celui de collectivité urbaine.

Le territoire d'une société est subdivisé en collectivités régionales et locales. Elles sont hiérarchisées en termes de centres et de périphéries. Les premiers sont des pôles de modernité et d'excellence, de croissance économique et démographique et de développement social, des carrefours mondiaux d'échanges, ce sont les collectivités urbaines. Elles jouent donc un rôle de premier plan dans les sociétés. Répétons-nous, les collectivités urbaines sont

- des pôles de modernité, c'est-à-dire qu'elles développent individualisation et individuation, qu'elles maîtrisent différents types de rationalité;

- des pôles de richesse, elles ont davantage de ressources que les autres collectivités locales ; ce qui n'exclut pas qu'elles comprennent des poches de pauvreté importantes ;
- des pôles de développement social, c'est-à-dire qu'elles engendrent des processus de différenciation et d'intégration, ce qui implique d'abondantes relations interindividuelles ;
- des pôles d'organisation sociale et territoriale,
- des carrefours au niveau régional, national, continental et mondial ;
- des pôles de pouvoir, c'est-à-dire qu'elles orientent significativement leur développement et celui de leur société.

La collectivité urbaine est donc un acteur essentiel dans la dynamique de sa société.

Passons au concept de société, il fait parmi les sociologues l'objet d'ardents débats. Relevons trois prises de position.

D'aucuns, comme notamment J. Urry¹¹, constatent les significations diverses et peu cohérentes qui ont été données au concept de société. Il en conclut que ce concept est source de confusions, mieux vaut l'abandonner, pense-t-il.

D'autres affirment qu'avec la fin de la société industrielle, le concept de société lui-même est mort. De plus avec la montée en force d'une part, de la globalisation et d'autre part, d'un mouvement de subjectivation, ils rendent la société parfaitement caduque. On l'a reconnu, c'est la position d'A. Touraine¹². Si besoin est, il remplace le concept de société par celui d'espace public qui implique la confrontation de forces sociales, politiques et institutionnelles. Néanmoins il utilise toujours le concept de société... A. Bourdin¹³ considère aussi que le concept de société n'a actuellement plus beaucoup de sens, aussi se rabat-il sur l'idée de civilisation. Il parle ainsi de civilisation des individus et des métropoles. Mais sitôt dit, il réutilise le concept de société, comme s'il n'avait rien dit et il ignore celui de civilisation...

D'autres enfin, dont nous sommes, considèrent que le concept de société a pleinement sa place dans la théorie sociologique contemporaine, à la condition, bien sûr, de le définir. Lançons-nous à l'eau.

¹¹ J. Urry, *Sociology Beyond Societies*, Routledge, London, 2000.

¹² A. Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble?* Fayard, Paris, 1997. Du même auteur voir aussi *Un nouveau paradigme. Comprendre le monde d'aujourd'hui*, Fayard, Paris, 2005.

¹³ A. Bourdin, *La métropole des individus*, L'Aube, Paris, 2005.

Le concept de société signifie « vivre ensemble ». Longtemps ce « vivre ensemble » s'appliqua à des collectivités locales ou régionales, puis aux Etats-nations qui constituent le pôle majeur des sociétés, ainsi on parle de la société française, de la société allemande, etc. Maintenant de plus en plus, « vivre ensemble » concerne la planète terre. Pour d'aucuns la mondialisation implique la mort programmée des Etats-nations, donc des sociétés. La construction de l'Europe rend encore plus inéluctable la disparition des Etats-nations et des sociétés.

C'est incontestable que la mondialisation et la construction de l'Europe transforment les Etats-nations et donc les sociétés, mais en aucun cas elles les font disparaître. Les sociétés restent de notre point de vue des réalités fortes et incontournables.

Outre « vivre ensemble » au niveau d'un Etat-nation, quels sont les paramètres d'une société? Plutôt que les termes de sous-systèmes, de dimensions, de domaines, etc., nous utiliserons le concept de champ pour décrire la structure de la société.

1.2 LES SIX CHAMPS DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA COLLECTIVITÉ URBAINE

Une société, mais aussi une collectivité territoriale (divers types de localités, de régions, de collectivités urbaines) impliquent l'interaction et la coordination de six champs au moins, qui tous contribuent au vivre ensemble, soit le champ économique, le champ politique, le champ social ou de la *reliance*¹⁴, le champ de la population, le champ culturel et enfin le champ territorial et environnemental. Chacun de ces champs peut être subdivisé en d'autres champs ou sous-champs. Ici nous en resterons aux six champs susmentionnés.

Chacun d'eux implique un ou plusieurs enjeux, des logiques. Les uns et les autres façonnent des acteurs individuels et collectifs qui assument ou contestent ces enjeux et ces logiques et en proposent d'autres. C'est dire qu'ils contrôlent inégalement pouvoir et influence. Les deux sont des ressources qui caractérisent les acteurs. Par ailleurs, ils élaborent des modalités organisationnelles pour mener leurs actions.

Il est indispensable en outre de parler de la structure du pouvoir de la société ou de la collectivité urbaine. Il s'agit d'un système d'acteurs hiérarchisés, inégalement puissants et ordonnés entre autres par les institutions de l'Etat-nation.

¹⁴ Nous entendons par le néologisme *reliance*, l'épais tissu de relations sociales de toutes sortes qui se développe dans les sociétés.

Cette structure du pouvoir organise et coordonne les champs, et partant elle les fait fonctionner et pilote la société ou la collectivité urbaine. Certains de ces acteurs ont des ambitions de domination incompatibles avec le jeu démocratique. Ce dernier, dans les sociétés occidentales contemporaines notamment, est codifié par les normes et autres dispositions des institutions politiques, ce qui n'empêche pas que certains acteurs les ignorent...

Pour certains sociologues, c'est le champ économique et ses acteurs qui dominent les cinq autres champs, mais ces sociologues sont loin de faire l'unanimité... Nous n'en sommes pas, tout en reconnaissant l'importance considérable du champ économique.

En dépit d'efforts incontestables de chaque acteur pour coordonner ces six champs, ils ne sont jamais parfaitement synchronisés, ils sont décalés les uns par rapport aux autres, produisant des contradictions donc des malfonctionnements, nécessitant des actions rectificatrices. D'où un processus de changement quasiment sans fin... Evidemment en rapport à ces processus, de nombreux conflits surgissent. Ces faits expliquent pourquoi les sociétés et les collectivités urbaines sont constamment en changement.

Cette structuration en termes de champs et d'acteurs se produit dans chaque société et collectivité urbaine, et chaque fois de manière originale.

Esquissons la spécificité de ces six champs.

Le champ économique et des inégalités sociales

Le champ économique implique les processus de production de biens et services, donc de création de richesses. C'est le premier enjeu du champ économique. Le second enjeu consiste à répartir équitablement cette richesse entre tous les partenaires qui de près ou de loin ont participé à sa création. C'est, entre autres, l'objet des politiques de salaires et des politiques fiscales qui donnent lieu à de vastes débats.

Il n'y a pas trop de problèmes pour rendre compte de la création des richesses : elle implique une division du travail, des capitaux, des moyens de communication, des technosciences, des transports, de l'imagination, de l'organisation, de la flexibilité, etc.

Insistons sur le fait que la technique joue un rôle incontournable dans ce processus et qu'elle change considérablement de société à société : dans les sociétés industrielles, les techniques dominantes impliquaient un système de machines dont la machine à vapeur avait un rôle dominant, puis l'électricité révolutionna ce système. Dans la société informationnelle, c'est l'informatique, mais aussi la physique nucléaire, les nanotechnologies, les biotechnologies qui dominent les processus de création de richesses.

Les processus sont plus complexes en ce qui concerne la répartition des richesses produites. Pour d'aucuns, par définition, la participation à la création des richesses implique des partenaires inégaux et partant la répartition de ces richesses est elle aussi inégale. Pire, pour certains, des partenaires peuvent même être écartés de cette répartition. Pour d'autres au contraire, la répartition des richesses devrait tenir compte équitablement de tous les acteurs qui ont participé à cette création. La participation de chaque partenaire doit donc être récompensée. Même la participation la plus modeste est irremplaçable, elle mérite donc un salaire équitable.

Dans les sociétés contemporaines, cette répartition des richesses est très inégale, il en découle des inégalités sociales entre les individus qui se répercutent entre les collectivités territoriales, les groupes, les organisations. Ces inégalités sociales sont considérables et souvent injustes, ce qui génère des tensions et des conflits. Parfois ils débouchent en violences graves, qui entraînent un cercle vicieux de répressions et de nouvelles violences. Comment arrêter ces processus en chaîne ?

Comment définir ces inégalités sociales ? C'est la sociologie, entre autres, qui à partir des très nombreux métiers et professions inhérents à l'économie contemporaine, élabore le concept d'inégalités sociales. Elle classe les métiers et les professions en neuf catégories socioprofessionnelles. Cette classification tient compte du revenu, du niveau d'instruction, du pouvoir et de l'influence qu'exercent ces métiers et professions dans leurs entreprises et dans leurs collectivités et sociétés. Sont ainsi reconnues neuf catégories socioprofessionnelles (CSP) : 0. les chômeurs et autres sans emplois, 1. les travailleurs sans qualifications, 2. les ouvriers ou cols bleus, 3. les employés ou cols blancs, (les trois dernières sont les CSP populaires) 4. les petits indépendants ou les TPE, 5. les catégories intermédiaires ou cadres moyens, 6. les cadres supérieurs, 7. les professions libérales, 8. les dirigeants de moyennes et grandes entreprises (les quatre dernières sont les CSP dirigeantes). Cette hiérarchie socioprofessionnelle mesure les inégalités sociales entre les hommes et les femmes dans la collectivité urbaine et dans sa société. L'organisation de la division du travail entre les hommes et les femmes, pour produire des richesses, nécessite des investissements importants qui tiennent compte de ces catégories socioprofessionnelles : elles impliquent donc chacune une plus ou moins intense mobilisation des technologies. C'est donc aux acteurs qui maîtrisent et commandent ces processus que revient la plus grosse part des richesses produites, sinon leur totalité... C'est indéfendable.

Par ailleurs, une tendance dominante s'impose de nos jours. C'est le point de vue qui donne une préséance au marché pour répartir les richesses, en évitant au maximum les interventions des pouvoirs publics :

moins d'Etat est plus efficace, pensent certains. Mais ce refus d'Etat, à notre époque, pose des problèmes, par exemple ce type de société sans Etat est souvent peu soucieux de la gestion des inégalités sociales; les plus riches (les CSP 6 à 8, soit les CSP dirigeantes) auraient tendance à être toujours plus riches et celles qui le sont moins (les CSP 0 à 4, les CSP populaires) seraient toujours plus pauvres.

Par ailleurs, les tenants du marché considèrent que les questions sociales et avec elles, les questions environnementales, sont des faux problèmes. Autant de points de vue qui à plus ou moins court terme ont des effets négatifs sur la société. Donc, efficace, certes l'économie de marché l'est, mais elle a la tendance néfaste de créer des inégalités sociales, des contradictions, etc. préjudiciables au bon fonctionnement d'une société. L'intervention de l'Etat est bel et bien indispensable...

Le champ politique

Ce ne sont pas seulement les sociétés dites libérales qui génèrent des contradictions et des conflits graves. Par définition, ils existent dans toutes sociétés et pour toutes sortes de raisons. Le champ politique en principe a pour objectif de tenter de réduire ces conflits. Pour ce faire quel type de gestion politique est-il le plus idoine? Une partie du monde n'hésite plus, c'est la démocratie qui est la plus appropriée. Les tenants de cette position lancent des « croisades » à travers le monde pour promouvoir la démocratie, cela avec des succès très variables... et des échecs brûlants... Néanmoins la démocratie est plus équitable, respectueuse, efficace, pensons-nous.

Le pouvoir politique doit donc être démocratique. Cette option donne naissance à des partis politiques qui élaborent des projets de société qui sont choisis par le peuple par le biais de votations. Ce peuple par ailleurs élit ses autorités au niveau de la société, de chaque région et localité. Les Occidentaux sont loin d'être unanimes; parmi les opposants, par exemple, certains veulent promouvoir la gouvernance, ils contestent une démocratie fondée sur l'organisation systématique de consultations populaires.

Par ailleurs, pensent d'autres, la démocratie ne doit pas nécessairement être jouée de la même manière dans tous les champs; elle doit, disent-ils, être combinée avec des formes plus autoritaires et où l'efficacité passe en premier. Enfin d'autres acteurs, dans des collectivités nouvelles comme les agglomérations urbaines et les métropoles, ne perçoivent en aucun cas l'impératif de les gérer démocratiquement.

Un autre débat important a lieu: peut-on tolérer que dans une société démocratique les groupes et organisations, comme les entreprises

économiques, les associations, les partis politiques et d'autres, soient dirigées de manière non démocratique? Non, répondent d'aucuns, car la gestion d'une entreprise, notamment, nécessite des méthodes où prime la démocratie. D'ailleurs d'aucuns pensent encore que les collectivités territoriales nouvelles, elles aussi, auraient avantage à user des méthodes démocratiques.

De ce débat se développe l'idée de la démocratie participative: pour d'aucuns, tous les membres d'une société devraient être appelés à participer à la gestion de tous les champs sociaux, de toutes les organisations et de toutes les collectivités; pour d'autres, cette idée de la généralisation de la participation démocratique mène au désordre, ce point de vue est donc intolérable.

Dans les sociétés occidentales spécialement, le politique est divers, il comprend au moins trois niveaux: celui des localités ou des communes, celui des collectivités régionales, celui enfin de la société tout entière avec l'Etat. Les trois sont évidemment interdépendants mais le dernier niveau est plus important et domine souvent les deux autres. En effet, l'Etat manage la société, il en est un des rouages essentiels; il dirige ou coordonne les trois enjeux de société (nous verrons un peu plus loin en quoi ils consistent) mais encore les six champs de société et les différents groupes, organisations et collectivités territoriales qu'il a mis en place. En d'autres termes, le champ politique délègue à l'Etat la gestion de la société, de ses champs et de ses collectivités territoriales. Si bien que l'Etat est souvent considéré comme la substantifique moelle de la société, au point d'oublier parfois les autres groupes, organisations et collectivités territoriales où il n'intervient pas. Ainsi l'Etat a mis en place et entretient, certes pas tout seul, un réseau serré et complexe d'institutions qui s'associent aux institutions des champs notamment celles de l'Ecole (de l'enfantine et la primaire à l'université et à la formation permanente), de la Culture, mais encore les institutions du Territoire, et celles de la Justice, de la Police, de la Prison, de la Religion, de l'Action sociale, de la Solidarité, etc. C'est un tissu très serré de groupes, organisations et collectivités; bref, ils sont 1000 qui encadrent les individus avec des institutions plus ou moins démocratiques et les préparent à être autonomes. Ils sont à la recherche d'un mode de gestion aussi démocratique que possible. Ce tissu est en constante restructuration, ce qui explique sa complexité.

Le champ de la reliance ou le champ social

Toute société fait face à l'enjeu qui consiste à faire vivre ensemble les acteurs divers et inégaux qu'elle engendre. Elle entretient aussi entre eux

une solidarité ou des relations aussi positives que possible. Mais la société contemporaine valorise aussi l'individualisation et l'individuation. Définissons enfin ces deux termes, le premier décrit le processus par lequel l'individu s'émancipe des groupes et organisations auxquels il participe et qui par là valorise la liberté individuelle ; l'individuation est le processus qui permet à chaque individu dans la masse des individus émancipés de se donner notamment une identité qui le rend unique et singulier. Ces processus favorisent la liberté et ne facilitent pas la reliance... il y a donc contradiction...

Dans ce contexte, comment vivre ensemble et partant comment être solidaires ? Cette question désigne donc un enjeu essentiel, d'autant plus que les relations sociales impliquent par ailleurs l'indispensable communication et enfin que c'est par leur biais que s'exerce l'influence. Y a-t-il un champ plus important que celui de la reliance ?

C'est encore à partir de ces nombreuses relations interpersonnelles que génère la reliance et que progressivement se construisent des groupes et des organisations dont la vocation est entre autres de faciliter le vivre ensemble et la solidarité entre tous les individus.

Bref, c'est ainsi que les acteurs individuels sont insérés

- dans des formes de sociabilité comme les relations interpersonnelles ;
- dans des relations dans les groupes et entre les groupes et les organisations ou l'intergroupe,
- enfin dans des rapports sociaux reliant les mouvements sociaux que génère la société et qui en sont la clé de voûte.

Ce sont les trois aspects fondamentaux du vivre ensemble. Chacun à son niveau élabore des normes pour le vivre ensemble et la solidarité.

Ces formes de solidarité sont menacées par le changement social abrupt comme notamment la métropolisation. Ces transformations délitent les réseaux sociaux et les diverses formes d'intégration sociale des acteurs individuels ; se profile alors un risque d'anomie. La sociologie entend par ce concept le désarroi dans lequel se trouvent les acteurs individuels qui deviennent solitaires parce qu'ils ne profitent plus du support que constituent les normes qui permettent la solidarité et le vivre ensemble. Ce désarroi peut mener aux pires errements dont le suicide. Bref, la reliance est constamment en train de se faire, défaire et refaire ou en d'autres termes, la reliance combat sans arrêt l'anomie. L'enjeu est de maintenir un tonus positif au vivre ensemble, à la solidarité et d'éviter des cassures irrémédiables dans le tissu social qui ensuite provoquent l'anomie.

Le terme de reliance correspond donc à des relations sociales interpersonnelles, des rapports intergroupes, des rapports sociaux, bref les multiples liens sociaux, réseaux sociaux, sociabilités. Précisons ces trois types de reliance qui sont toujours entremêlés :

- Le premier type englobe le foisonnement de la sociabilité faite d'une part, des nombreuses relations interpersonnelles plus ou moins de rapprochement entre les acteurs et d'autre part, des Nous plus ou moins intenses. C'est le lien social, la solidarité, l'intégration sociale. Le contrôle social (chap. 7) s'efforce d'entretenir ce tissu social. *Cette sociabilité n'exclut en aucun cas le conflit. Il intervient quasi inévitablement, c'est une autre forme importante de sociabilité. Mieux vaut le conflit que l'ignorance d'autrui. Mais dès lors se pose la question de la gestion des conflits.*
- Le deuxième type de reliance concerne les dynamiques internes des groupes et celles des rapports entre groupes. Les conflits jouent aussi un rôle important dans ces dynamiques. Le concept de groupe est pris ici dans son sens le plus général, il implique aussi bien les organisations, les collectivités territoriales, les familles, les entreprises, les associations, les partis politiques, les administrations publiques et privées. Les groupes englobent de très nombreuses relations interpersonnelles et des structures de pouvoir. Ce dernier terme signifie les relations d'acteurs ayant un pouvoir inégal, qui ensemble mais inégalement, pilotent la réalisation des objectifs du groupe.
- Le terme de reliance recouvre enfin l'idée que dans chaque société des acteurs collectifs fondamentaux entretiennent la société. Ce sont parfois des ordres, parfois des classes sociales, de nos jours on parle plutôt de mouvements sociaux. Ils forment la structure sociétale. C'est dire que les mouvements sociaux élaborent des finalités sociétales et partant qu'ils développent entre eux des rapports sociaux structurants pour toute la société. Ils interagissent aussi conflictuellement. Les sociologues entendent donc par mouvements sociaux de vastes groupements qui d'une part s'affrontent pour définir la nature, les finalités, la spécificité de la société, et qui d'autre part travaillent à se façonner une identité et à refuser celle que leur imposent leurs adversaires, c'est-à-dire des mouvements sociaux opposés. Dans cette vaste confrontation, ils se structurent et structurent la société. Nous considérons que cette confrontation de mouvements sociaux est la substantifique moelle des sociétés contemporaines, soit les sociétés de l'information. Cette structuration sociétale se reproduit systématiquement dans les





collectivités urbaines. A cette structure sociale s'articulent d'autres relations sociales qui souvent occultent les rapports sociaux les plus fondamentaux. Par exemple, les luttes entre les partis politiques pour le pouvoir, cachent des oppositions plus fondamentales entre les mouvements sociaux. C'est aux acteurs politiques d'imaginer des institutions politiques où ces forces sociopolitiques que sont les mouvements sociaux seront équitablement représentées, délibéreront et prendront des décisions et enfin les mettront en œuvre. Tous les individus d'une société participent à cette dynamique de mouvements sociaux¹⁵.

Nous pouvons généraliser ces dernières remarques. Dans le foisonnement que constituent ces trois types de reliance, les acteurs que sont les individus, les groupes et les mouvements sociaux se façonnent notamment une identité, et en même temps, ils font la société où ils sont insérés. Précisons encore que ces trois types de reliance impliquent des rapports de domination et de soumission, des processus de communication et enfin des échanges de toutes sortes : intellectuels, culturels, économiques, politiques. Enfin notons que parmi ces trois types de reliance, nombre d'entre eux sont cachés et secrets comme ceux de la production et du trafic de la drogue, ceux du terrorisme, de la délinquance, de la criminalité, ainsi que ceux concernant les relations entre les polices et la justice pour démanteler les précédents.

Enfin cette reliance est souvent accompagnée d'institutions qui l'encouragent, la soutiennent moralement, la financent car si elle échoue, se pointent à l'horizon des risques très coûteux d'anomie et tout ce qui va avec : le désarroi, l'errance, la souffrance...

Ces processus complexes et variés concernent directement les sciences sociales, sociologie en tête, elles s'efforcent de les comprendre et de les expliquer.

Le champ culturel

Fondamentalement, l'enjeu de ce champ consiste à permettre à chaque acteur d'une société d'élaborer le sens de sa participation à ces multiples collectivités, groupes, organisations, mouvements sociaux, dans la société et au monde. Ces processus d'élaboration impliquent des systèmes de valeurs, de signes, de symboles dont l'acteur hérite mais aussi qu'il

¹⁵ Nous définissons à la page 143 le concept de mouvement social.

contribue à façonner. Bref, ce système culturel appartient à la société mais ses acteurs se l'approprient et l'enrichissent.

Le champ culturel est fait de toute une série de sous-champs (ce terme pouvant être considéré de manière péjorative, nous n'utiliserons que celui de champ), nous distinguons :

- Le *champ religieux*, dans la plupart des sociétés coexistent plusieurs religions plus ou moins rivales qui s'influencent, qui s'affirment et qui tentent de donner un sens à la vie de leurs membres. Ainsi, d'une part, elles proposent des normes pour vivre ensemble et, d'autre part, elles rejoignent et parfois s'affrontent aux propositions de la science.
- Le *champ artistique* qui comprend peinture, sculpture, théâtre, cinéma, etc. dont découlent des conceptions esthétiques. Elles divergent selon les acteurs et ainsi engendrent des débats.
- Le *champ de la langue* qui implique le *champ des lettres*, du roman à la poésie, de l'essai philosophique à la nouvelle, qui décrivent la réalité humaine tant de manière imaginaire que par l'observation de la vie quotidienne très concrète. Souvent ces récits versent dans l'éthique.
- Le *champ des sciences* qui inclut bien sûr autant les sciences dites exactes que les sciences humaines et sociales qui en scrutant la réalité s'attachent à décrire, expliquer et comprendre rigoureusement le monde tel qu'il est et en vue de le rendre meilleur.
- Le *champ de la communication* : interpersonnelle et par le biais de la presse écrite, radio, TV, publicité, le portable, la Toile qui s'attachent à faciliter et à optimiser la communication entre les hommes. Les média en outre informent, c'est-à-dire qu'ils cherchent à rendre compte de ce qui se passe d'intéressant de par le monde, par ailleurs ils dévoilent au grand public les œuvres littéraires, artistiques ou scientifiques, ce faisant ils produisent leur propre culture. La communication conduit par ailleurs à délimiter l'autonomie des acteurs, cela en devient un paramètre essentiel qui déborde dans le champ politique.
- Le *champ de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage* qui s'efforce d'organiser l'espace et le paysage selon des critères de beauté, d'équité, d'efficacité.
- Le *champ de la musique tant populaire que d'élite* qui recherche et communique des formes de beauté musicale.
- Le *champ du droit, ou de l'équité et de la justice, de l'éthique* qui tente de régler équitablement la vie quotidienne et plus généralement la vie sociale et collective en façonnant des normes pour vivre ensemble. Elles sont rassemblées dans des lois, des règlements, des codes, etc.

c'est-à-dire dans des institutions, parfois élaborées et promulguées politiquement et/ou scientifiquement.

- Le *champ du loisir* qui à l'aide des autres champs, dans le temps libre et avec le moins de contraintes possible, permet aux acteurs de promouvoir délasserement, divertissement et développement.
- Le *champ de l'éducation* sous diverses formes : école enfantine, primaire, collège, université, éducation permanente, éducation populaire. Il prend en charge la transmission inter- et intragénérationnelle de valeurs, signes, symboles, connaissances, normes élaborés par la société, sans exclure que cette transmission soit elle aussi créatrice d'autres valeurs, symboles, connaissances. Cette transmission se fait plus ou moins bien en rapport avec le système familial qui joue aussi un rôle important.

Ces dix champs culturels sont enchevêtrés et c'est dans cet enchevêtrement que l'acteur élabore des sens à ses diverses insertions sociales, et construit des systèmes de valeurs, signes et symboles qui souvent prennent la forme de représentations collectives. C'est enfin à partir de ces éléments que l'acteur construit son identité. Partant, ce système oriente l'action des acteurs et ou bien suscite des coopérations avec les autres acteurs ou bien aussi des conflits. Ces autres acteurs peuvent être des individus ou des groupes de tous types.

Le champ démographique

Il concerne la population qui se définit par sa taille et quelques paramètres comme le genre, l'âge, et des processus tel la natalité, la mortalité, les migrations. La pyramide des âges est une représentation bien connue et ingénieuse, élaborée par les démographes, qui synthétise ces différents paramètres. Plus précisément elle représente l'importance relative des âges, des sexes et des immigrants d'une population.

La famille sous des formes multiples (de la famille étendue à la famille monoparentale), insérée dans la société, conditionne la dynamique des populations puisque la natalité notamment en dépend directement et que la mortalité et les migrations la mettent en crise. Le champ démographique ne peut être compris sans la famille. Elle représente un domaine important d'étude des sciences sociales et implique des relations avec la biologie.

La société est menacée soit de surpopulation où tend à prédominer la jeunesse, ou au contraire de régression démographique où la vieillesse est très importante.

L'une et l'autre font problème chacune à leur manière.

Ajoutons que la famille se caractérise par une autre fonction : le souci de l'autre. Elle crée une forme de sociabilité par laquelle elle fait entrer l'enfant dans la société en le socialisant et en l'entourant de toute une série de soins et d'affections. Dans les sociétés traditionnelles, ce rôle est également joué à l'égard des personnes âgées qui sont accompagnées avec plus ou moins d'affection dans leur sortie de la société.

Petit à petit ces actions, au fur et à mesure qu'on entre dans la société informationnelle, sont reprises par des professionnels du travail social et des organisations qui font « du souci des autres » leur ligne directrice¹⁶. Il est encore indispensable de mentionner que ces processus sont influencés par ce que nous appelons le *champ sanitaire*. Il est fait d'un ensemble d'acteurs dont médecins, pharmaciens, infirmières – qui ont également le « souci de l'autre ». Le champ sanitaire comprend encore les industries pharmaceutiques, les assurances-santé et vie, les hôpitaux, les centres médico-sociaux qui luttent contre la morbidité et la mortalité. Elles maîtrisent des connaissances de plus en plus scientifiques et interdisciplinaires. Relevons notamment dans cette quête d'une santé toujours meilleure une branche essentielle qu'est la gérontologie avec des résultats exceptionnels, qui travaille à améliorer les conditions du vieillissement.

La santé et ses acteurs sont devenus un pôle majeur de la qualité de vie des sociétés contemporaines.

Le champ territorial et environnemental

Une société implique un territoire et un environnement, les deux sont indissociables et contiennent des ressources multiples : air, eau, sol. Chacune forme un système complexe. Ces trois éléments dans des sites divers et avec le génie des hommes permettent la mise en œuvre d'agriculture sous des formes très variées qui construisent l'environnement et le paysage. Elles sont l'objet de traitements industriels et de gestions les plus divers. Elles contribuent de manière essentielle à nourrir l'humanité.

L'environnement et le territoire impliquent encore de nombreuses richesses qui influencent la dynamique des sociétés, notamment le charbon, le fer, le pétrole. En dépit de ces richesses, souvent à cause d'elles, de plus en plus l'environnement devient problématique : crise de l'eau, pollutions atmosphériques, crise énergétique, réchauffement climatique, etc. Ces crises impliquent des coûts colossaux, elles remettent en cause l'avenir de la société... et de la planète terre.

¹⁶ Dossier de la revue *Sciences humaines*, n° 177, décembre 2006, pp. 33-47.

Ce sont les Etats-nations qui à l'orée de la société industrielle ont procédé à la répartition du territoire et des richesses de la planète terre entre les divers peuples et nations reconnus à l'époque. Ces territoires sont donc une des dimensions importantes des sociétés. On compte de par le monde, au début du XXI^e siècle, environ deux cents sociétés qui se sont donné des territoires et des frontières, souvent contestés et donc sources de conflits. Les questions de frontières et de territoires sont fréquemment la cause de guerres gravissimes et dévastatrices. Dans le même mouvement ou presque, les populations qui se sont implantées sur ces territoires ont fondé des villages, puis des cités, des villes, des métropoles et d'autres collectivités territoriales. Elles ont organisé des moyens de transport et de communication qui conditionnent l'accès à ces territoires et en permettent l'usage.

Les territoires et l'environnement de la planète terre sont donc découpés par les hommes qui érigent des frontières en fonction de leur société. Ces territoires sont ensuite fractionnés en collectivités régionales, urbaines et locales selon des logiques écologiques, territoriales, économiques, sociales, politiques et culturelles.

Le plus souvent ces collectivités sont hiérarchisées en centres et périphéries. Les premiers sont les collectivités urbaines qui dominent les secondes qui sont rurales et maintenant rurbaines. Mais les centres sont écologiquement fragiles, alors que les périphéries sont écologiquement plus durables. L'opposition villes-campagnes est remplacée par l'opposition territoires métropolitains vs territoires rurbains, les premiers dominant les seconds.

Les centres accaparent les matières premières, les ressources écologiques, les richesses de toute nature et l'accès aux réseaux de transport et de communication. Ils sont en outre des carrefours, des lieux de développement économique et social, des pôles de croissance démographique, d'excellence, de pouvoir, d'échange, de rationalité, de modernité, mais leur fragilité écologique est menaçante et bien souvent occultée.

La planète terre est porteuse d'une biocapacité donnée, c'est-à-dire d'un potentiel utile à la satisfaction des besoins de l'homme¹⁷, mais cette biocapacité n'est pas illimitée.

¹⁷ Nous renvoyons aux travaux passionnants d'Hubert Greppin rédigés avec Anna Maria Priceputu et Robert Degli Agosti. Parmi leurs abondantes publications mentionnons un cahier qui contient une information sur leurs nombreux travaux: *Enveloppe de viabilité territoriale et changement climatique en Suisse*, Cahiers géographiques n° 6, p. 122, Université de Genève, 2005.

La planète terre, ses sociétés et ses collectivités territoriales ont été modelées par au moins deux types de processus, d'une part, la dynamique terrestre (tremblements de terre, changements de climat, éruptions volcaniques, inondations, érosions, etc.) et d'autre part, par des organisations politiques qui ont dressé des frontières. Plus généralement les hommes génèrent une empreinte écologique, c'est-à-dire une détérioration de l'environnement. Or il apparaît que cette empreinte écologique, en Suisse, est trois fois supérieure à la biocapacité disponible. Les collectivités urbaines sont donc confrontées à un déficit écologique qui mène à l'épuisement irréversible des ressources naturelles de la planète terre, ce qui à long terme remet en cause leur survie¹⁸. Compte tenu de ces difficultés, combien de temps la planète terre sera-t-elle encore viable ? Il est évident que cette appropriation de l'environnement par les hommes n'est pas achevée et qu'elle défie l'avenir : c'est notamment l'enjeu du développement durable lié à la métropolisation.

Insistons sur l'idée que chaque société implique la formation de collectivités territoriales (villages, cités, villes, régions, métropoles), chacune étant spécifique et dotée d'une autonomie écologique et politique plus ou moins grande. Ces collectivités urbaines servent à gérer le territoire, mais elles l'épuisent aussi.

1.3 TROIS ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Une société ne se définit pas seulement par ses six champs avec leurs enjeux, leurs logiques, leurs acteurs. Au-delà de ces éléments importants, chaque société est confrontée à trois enjeux spécifiques.

Le *premier enjeu* concerne l'accumulation et la gestion globale des ressources biologiques, écologiques, économiques, démographiques, territoriales, etc. Cette gestion relève en dernier lieu, des sociétés, elle mène actuellement à un déficit écologique. De plus, les effets désastreux du réchauffement climatique qui résultent de cette gestion, commencent lentement... à être pris au sérieux ! Qui gère ce capital de ressources complexes en voie d'épuisement et les crises écologiques qui en résultent avec des coûts pharamineux ? Comment les répartit-on ? Avec quelles conséquences ? Comment s'articulent ressources, richesses, pouvoir ?

Le *deuxième enjeu* concerne la souveraineté de la société. En quoi consiste cette souveraineté ? Comment se construit-elle ? Qui en est responsable ?

¹⁸ Von Stockar Th, Steinman M., Rügge B., Schmill J., 2006, *L'empreinte écologique de la Suisse. Une contribution au débat sur la durabilité*, Office fédéral de la statistique, Berne.

Serait-ce exclusivement l'affaire de l'Etat-nation? Cette souveraineté correspond-elle à une identité? Quel est son contenu? Qui en est garant?

Le *troisième enjeu* correspond aux modes de gestion du fonctionnement et du changement de chaque société souveraine et enfin de la planète terre. Quels sont les principes fondamentaux de cette gestion? Comment s'articulent-ils entre les sociétés et leurs champs et leurs collectivités urbaines? Et quand posera-t-on le problème du point de vue de la planète terre? Qui gère les crises écologiques qui menacent l'existence et la survie de chaque société et de toute la planète terre? Quels acteurs sont responsables de cette gestion? Comment sont-ils désignés? De quel pouvoir disposent-ils? Etc.

C'est incontestablement la question du déficit écologique qui est la plus brûlante et pourtant nous avons l'impression qu'on s'en soucie peu ou pas¹⁹... Mis à part quelques rares acteurs qui crient gare, c'est le silence... Le film magistral d'Al Gore semble laisser les gens indifférents... Sont-ils inconscients? Ne saurions-nous plus poser les problèmes fondamentaux de la planète terre? Pourtant les conférences internationales, tant privées que publiques, sont de plus en plus nombreuses à mettre en priorité la question du réchauffement climatique... Ira-t-on au-delà de recommandations générales remettant à plus tard l'action?

Le plus souvent ces enjeux de société sont pris en charge par les mouvements sociaux dont nous avons parlé ci-dessus et dont nous reparlerons dans le chapitre 5 relatif aux acteurs. Insistons... ces trois enjeux et leurs acteurs sont cruciaux pour les sociétés contemporaines.

1.4 CONCLUSION

Les sociétés sont des systèmes impliquant six champs sociaux. Elles sont en outre confrontées à trois enjeux globaux au moins. Les acteurs qu'elles génèrent sont différenciés en termes d'âges, de CSP, de genre, de cultures, de leur appartenance à des centres ou des périphéries. Bref, les enjeux de champs et de société et leurs acteurs que sont notamment les mouvements sociaux, constituent la structure sociale des sociétés. Bien sûr tous ces éléments ont une histoire plus ou moins glorieuse et un futur plus ou moins prometteur et surtout plus ou moins clairement perçu donc planifié.

La vision qu'implique cette structure sociétale, faite de six champs et de leurs acteurs que nous avons présentée dans ce chapitre, constitue la plus

¹⁹ Cf. en France la campagne présidentielle de 2007. Mise à part une candidate sur douze, ils n'en ont que peu débattu...

importante partie de notre message, faute d'espace nous n'y reviendrons pas de cette manière. Au lecteur de s'en souvenir...

Dans cette complexité, ce sont les collectivités urbaines, soit les cités, villes, métropoles, qui sont les entités les plus importantes et qui sont reliées par des réseaux techniques, spatiaux et sociaux (réseaux de transports maritimes, aériens, routiers, ferroviaires, télécommunications, etc.). Elles mettent en œuvre des processus qui inévitablement comportent des conflits. C'est ce que, à notre époque, nous appelons la métropolisation. Elle engendre avec d'autres processus, l'épuisement des ressources écologiques... Donc, elles définissent l'horizon de notre mort plus ou moins lointaine... A moins que...

Tous ces paramètres sont en interaction et en changement.

Rares sont les acteurs qui ont une vision claire et globale de leur société et de leur collectivité urbaine. D'où l'importance de la recherche scientifique qui contrôle les représentations souvent idéologiques des acteurs.

Ajoutons qu'en l'an 2000, la planète terre était divisée, d'une part, entre près de 200 sociétés inégalement structurées par les six champs sociaux, les trois mouvements sociaux, les trois enjeux de société et d'autre part, entre au minimum 400 métropoles, très inégales, elles-mêmes divisées en six champs.

Certaines sociétés et métropoles sont très développées socio-économiquement, mais fragiles écologiquement, ce sont celles du Nord; d'autres sont beaucoup moins développées socio-économiquement et sont à peine plus durables écologiquement, ce sont celles du Sud. Les premières dominent les secondes, mais des changements importants sont à l'œuvre, avec la montée en force de sociétés et de métropoles comme d'une part, la Chine, l'Inde, le Brésil et d'autre part, Shanghai, New Delhi et Sao Paolo, Los Angeles. Elles modifient la hiérarchie mondiale des sociétés et des métropoles. Elles annoncent des remises en cause profondes.

Les chapitres qui suivent, rendent compte, à très grands traits, de cette structuration sociale et urbaine du Haut Moyen Age à notre époque.





CHAPITRE 2

DE LA VILLE MÉDIÉVALE À LA VILLE CLASSIQUE

2.1 LA SOCIÉTÉ AGRAIRE

Si nous avons voulu préciser le concept de société en termes de champs, d'enjeux et de conflits de mouvements sociaux, c'est certes parce qu'ils contribuent à façonner la structuration sociale et spatiale des collectivités urbaines, mais encore parce que ces dernières reproduisent, chacune originalement, leur société.

Ainsi les sociétés agraires féodales, les sociétés agraires autoritaires, les sociétés industrielles et les sociétés informationnelles ont structuré respectivement les cités, les villes médiévales, les villes classiques, les villes industrielles et les métropoles ; dans chacun de ces cinq types de collectivités urbaines on retrouve les six champs, les trois enjeux et les trois mouvements sociaux avec des profils originaux. Examinons les deux premiers types de société et de collectivité urbaine que nous avons mentionnés. Ces deux types de société sont agraires mais ils se différencient par un système social et politique différent, l'un est féodal, l'autre est autoritaire. Cette analyse se fera en fonction de données françaises.

La société agraire du Haut Moyen Age à celle de la fin du 18^e est subdivisée par les historiens en au moins deux types. Soit la société agraire féodale (du 10^e au 15^e siècle) et la société agraire autoritaire (du 16^e à la fin du 18^e siècle). A très grands traits faisons ressortir quelques caractéristiques communes à ces deux types de sociétés agraires.

L'agriculture est l'activité économique dominante de ces deux types. La terre est la source ultime de toute richesse disait Adam Smith. L'agriculture est évidemment conditionnée par la géographie, le climat et les types de propriété du sol. Dans l'immense partie des situations, c'est la noblesse, mais aussi le clergé, qui sont propriétaires de la terre et qui asservissent les paysans qui vivent souvent dans des conditions difficiles, pour certains proches de l'esclavage.

Dans quelques rares régions, ces paysans sont propriétaires de la terre qu'ils exploitent.

Les modes d'exploitations techniques de la terre restent rudimentaires, les innovations significatives sont rares.

Il va quasiment de soi que la très grande partie de la population de ce type de société vit dans des villages et des hameaux isolés et misérables. Les artisans qui habitent ces villages et qui sont au service des paysans n'ont pas de meilleures conditions de vie.

Dans cet univers campagnard existent quelques îlots citadins faits de cités fortifiées où résident une partie de la noblesse et du clergé de la région, des artisans et quelques commerçants et marchands.

Dans les sociétés agraires féodales et puis autoritaires, les villes ne cessent de croître, mais ne regroupent jamais plus du 20% de la population. Les plus grandes villes sont subdivisées en quartiers qui correspondent souvent à une paroisse, une corporation, une milice. Ces quartiers sont une forme de ségrégation sociale.

La vie culturelle des sociétés agraires est largement dominée par la religion. C'est elle qui autoritairement donne du sens à l'existence des habitants des villes et des campagnes. Cette domination explique le rôle central du clergé.

La reliance des sociétés agraires est fondée sur trois ordres : la noblesse, le clergé, le tiers état qui entretiennent des rapports conflictuels. Pendant la longue période concernant les sociétés féodales et autoritaires, c'est la noblesse qui domine la dynamique sociétale. Le tiers état comprend d'une part, des paysans et d'autre part, des artisans, commerçants et marchands qui forment la bourgeoisie vivant surtout dans les villes mais pas exclusivement. Dans ces dernières, se développent progressivement marchands et commerçants qui rivalisent en prestige et en richesses avec la noblesse et le clergé.

Examinons dans ce type très général qu'est la société agraire deux sociétés distinctes : d'une part la société agraire féodale puis la société agraire autoritaire, cela dans le contexte français²⁰, toutes deux façonnant des collectivités et des dynamiques urbaines très spécifiques.

²⁰ Nous nous sommes imprégné de l'excellente série *Histoire de la France urbaine*, sous la direction de G. Duby, en cinq volumes, Seuil, Paris, 1980-1981. Nous sommes également inspiré par l'étude de Max Weber, *La ville*, Aubier-Montaigne, Paris, 1982 ; édition allemande, Mohr, Tubingen 1947.

2.2 LA SOCIÉTÉ AGRAIRE FÉODALE ET LA VILLE MÉDIÉVALE

Nous caractérisons les sociétés féodales par deux hiérarchies sociopolitiques conflictuelles :

- Celle de groupes militaires impliquant des rapports du suzerain à ses vassaux, donnant lieu à des fiefs qui engendrent des obligations militaires. Un de ces partenaires est le roi féodal ; il est le premier entre ses pairs et est contrôlé et souvent contesté par ces derniers, son pouvoir est donc limité et fragile.
- La hiérarchie ecclésiastique de l'Église romaine impliquant le pape, ses évêques qui l'ont élu, et leurs divers dignitaires et prêtres.

Dans les sociétés féodales nous distinguons deux types de collectivité et de dynamique urbaines : d'abord celle qui va de la cité à la ville médiévale, du 10^e au 13^e siècle²¹, c'est la ville médiévale en gestation, puis du 14^e au 15^e siècle²² qui est la ville médiévale proprement dite.

Jusqu'au 10^e siècle, la cité était la collectivité urbaine centrale, elle était de toute petite taille. Elle avait pour origine la cité antique. Dans cette structure se regroupaient comtes, évêques, monastères, artisans, commerçants ; impliquant château, palais, cathédrale, marché, le tout très compact et entouré de remparts.

Dès lors, l'insécurité de cette époque régressant, des échanges et de nouvelles activités économiques se développent. *Elles génèrent l'apparition de faubourgs non seulement autour des cités, mais encore autour des châteaux, des ponts, des monastères. Ces nouveaux ensembles constituent la ville médiévale naissante.*

Elle n'est pas radicalement coupée de la campagne voisine, puisqu'elle comprend des vignes, des jardins, divers types d'élevage, qui impliquent une activité paysanne importante ; par ailleurs, souvent bon nombre d'habitants de cette ville nouvelle travaillent journalièrement dans la campagne voisine soit comme activité complémentaire, soit comme activité principale.

Mais dans cet espace urbain un groupe social nouveau s'affirme : la bourgeoisie. Elle comprend des artisans qui s'organisent en métiers, des commerçants qui ont surtout un horizon local et régional, mais qui se lancent dans des transactions plus lointaines. Par exemple, les tisserands des Flandres vendent leurs produits notamment en Catalogne et en Russie. Les changeurs se multiplient, mais aussi les banquiers et les prêteurs.

²¹ « De la cité à la ville », André Chédeville, pp. 28 à 181, *op.cit.*, tome 2.

²² « L'apogée de la France urbaine médiévale », J. Le Goff, *op.cit.*, tome 2, pp.189-404.

Les plus riches de ces bourgeois constituent un patriciat socialement, économiquement et politiquement influent.

Une intense division du travail s'opère entre ces différents acteurs, elle est certes locale mais pas seulement, elle devient de plus en plus interrégionale, ce qui contribue à intensifier les échanges, partant les transports dont les équipements (routes, ponts, chariots, attelages, etc.) s'améliorent. La monnaie joue un rôle incontournable mais battre monnaie reste un privilège seigneurial.

Il est indispensable d'insister sur les variations régionales de ces processus ; ce qui se passe dans les Flandres a peu à voir avec les processus qui ont lieu en Provence, en Bretagne, en Aquitaine. Mais au-delà de cette diversité, ce qui est commun à ces régions, c'est l'affirmation de l'autonomie de la ville. L'émergence d'un mouvement de communes est la preuve du poids considérable des villes et de leur autonomie croissante. Elles deviennent un partenaire autant économique, social que politique des autres acteurs de la société féodale.

Au terme du 13^e siècle, les principales caractéristiques de la ville médiévale sont en place, pendant les deux siècles qui vont suivre, quelques champs s'affirmeront encore plus clairement.

D'abord le champ économique : l'artisanat constitué en nombreux métiers est la base de l'économie de la ville médiévale ; tout aussi importante est l'activité commerciale qui va de la petite boutique au grand commerce de marchands internationaux et aux banquiers. Ces activités ont lieu notamment grâce aux marchés quasi permanents qu'organisent les bourgeois à côté des foires que la ville programme à divers rythmes.

Bref, la ville médiévale est une place économique de toute première importance. Elle génère des rapports sociaux caractéristiques.

Les citoyens bourgeois, catégorie sociale montante, sont divisés en ce qu'ils appellent eux-mêmes, les « gros » et les « menus ». Le patriciat regroupe les premiers. Ils sont une petite minorité. Leur fortune est considérable et comprend du patrimoine foncier et immobilier tant urbain que rural. En effet les « gros bourgeois » ont perçu l'intérêt de la propriété foncière rurale et progressivement ils l'acquièrent et en possèdent autant que la noblesse et le clergé. Mais la fortune de la bourgeoisie est aussi constituée de stocks de marchandises de toutes sortes, ainsi que d'importantes liquidités et d'objets précieux. Le patricien ne vit pas en rentier, « il exerce une activité difficile à cerner (...) mais toujours fondée sur le maniement de capitaux ».²³

²³ J. Le Goff, *op.cit.*, p. 331.

Les « menus » sont des petits artisans, des compagnons, des « laboureurs des villes », des salariés non qualifiés, des domestiques, des travailleurs payés à la journée ou à la tâche, ceux qui n'ont rien, c'est-à-dire des pauvres et enfin des mendiants. « Le glissement est insensible de la zone où le pauvre est reconnu et assisté à celle où il est abandonné à son misérable sort vers le vagabondage et la marginalité, vers la faim, la maladie et la mort souvent. »²⁴

Les menus et les gros s'affrontent souvent de manière violente.

La bourgeoisie s'oppose à d'autres groupements. D'abord à la noblesse qui a tendance à s'effacer en raison de la montée en force de la royauté féodale.

L'Eglise reste intensément présente, tant économiquement que culturellement. En effet c'est une importante propriétaire immobilière et foncière, tant en ville qu'à la campagne. Mais surtout elle contrôle l'enseignement de l'Évangile par le clergé séculier, le monachisme bénédictin et de plus en plus par les Frères mendiants (les Franciscains, les Dominicains) et le monde féminin religieux. Cet ensemble d'acteurs gèrent les hôpitaux qui vont jouer un rôle de plus en plus important, ils accueillent non seulement les malades, mais aussi les affamés et autres pauvres. En effet le pauvre à cette époque, pour l'Eglise, mérite considération pour sa valeur spirituelle, cette représentation impliquant la charité.

La ville médiévale comprend un champ politique propre: cette ville est une communauté autonome fondée sur le serment mutuel des bourgeois. Cette autonomie résulte aussi de luttes complexes où parfois le roi intervient contre les seigneurs et les ecclésiastiques et en faveur des bourgeois.

Cette communauté urbaine autonome rend libre, la liberté est la première caractéristique des citoyens bourgeois. Cette communauté urbaine acquiert des franchises autour desquelles se mettent en place des institutions politiques; les premières avaient un caractère démocratique: un maire, un conseil en rapport avec les métiers²⁵. Très rapidement le patriciat monopolise ces institutions mettant ainsi fin à la démocratie.

Ces caractéristiques expliquent l'attraction démographique des villes, l'immigration est surtout le fait de paysans voisins et très rarement de personnes domiciliées au loin.

²⁴ J. Le Goff, *op.cit.*, p. 327.

²⁵ Pour Max Weber cette autonomie politique des villes est certainement leur paramètre le plus significatif. Il compare à ce sujet les villes antiques grecques et romaines, et puis les villes médiévales de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, etc.

Les villes s'étalent en faubourgs, englobent des châteaux, monastères, bourgs proches. Elles construisent des remparts, symbole de leur autonomie, tentant d'intégrer ces bourgs, faubourgs, monastères, pas toujours avec succès. La construction de ces remparts, leur entretien, leur surveillance sont l'objet de nombreux conflits internes.

Outre ses remparts, la forme de la ville médiévale est marquée par une cathédrale gothique, des palais, un hôtel de ville, des places dont celle du marché, des monastères, un beffroi, etc. Le tout est très compact. Souvent la ville médiévale est subdivisée en quartiers qui parfois correspondent à des paroisses, à des corporations, à des milices, c'est dire qu'ils ont une vie collective intense. Parfois encore ces quartiers ont des représentants dans les conseils de ville.

La dynamique de la ville médiévale est encore marquée par la fondation et le développement d'universités et d'écoles de tous types. Bourgeois et ecclésiastiques sont en lutte pour le contrôle de ces institutions.

Ajoutons une dernière caractéristique: dans la ville médiévale se pratiquent de nombreuses fêtes. En forçant un peu, tout est l'occasion de fêter: fêtes bourgeoises, estudiantines, religieuses, royales, princières, etc., elles rompent la monotonie de la vie quotidienne sous formes de charités (distribution de nourriture), de carnavaux, de représentations théâtrales, de processions.

2.3 LA SOCIÉTÉ AGRAIRE AUTORITAIRE ET LA VILLE CLASSIQUE

Nous sommes toujours dans la société agraire avec les caractéristiques que nous avons mises en exergue au début de ce chapitre. Pourtant une modification importante est à noter du 16^e et du 17^e siècle²⁶, puis dans la ville classique proto-industrielle du 18^e siècle²⁷: le roi s'impose par rapport à la noblesse, aux dignitaires ecclésiastiques et par rapport à la bourgeoisie, pas seulement dans la société dite justement autoritaire mais aussi dans la ville classique.

De manière générale, les villes sont démographiquement en croissance, mais leur hiérarchie reste pour ainsi dire la même que dans la société féodale: Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille sont toujours en tête de la liste toujours plus longue des villes françaises.

²⁶ R. Chartier et H. Neveux, «La ville dominante et soumise», pp. 16-284, *op.cit.*, tome 3, *La ville classique*.

²⁷ E. Le Roy Ladurie «Baroque et lumière», pp. 288-519, *op.cit.*, tome 3, *La ville classique*.

Parmi les modifications importantes, en ce qui concerne la hiérarchie sociale, se consolide l'oligarchie des grands marchands et banquiers, par contre s'effrite une classe moyenne constituée d'artisans et de boutiquiers, organisés en métiers. Inversement, la masse des menus de toutes sortes, la plèbe, s'agrandit. Parmi eux les pauvres sont toujours plus nombreux et plus pauvres. Cette croissance des pauvres représente un changement important de la structure sociale. D'ailleurs leur image change complètement. Ils sont, dit-on, porteurs de maladie et fauteurs de désordre. Aussi préconise-t-on de les enfermer ; pour ce faire, des gens d'arme sont notamment affectés à cette tâche, dont l'exécution suscite des troubles. Les hôpitaux sont toujours plus utilisés pour enfermer... D'autres conflits surgissent, notons surtout ceux des artisans et boutiquiers avec leurs corporations en recul qui s'opposent à l'oligarchie et aux officiers supérieurs qui représentent le roi.

Autre changement de taille : la mainmise de la royauté sur la gestion des villes, le caractère démocratique des villes est éradiqué.

La ville classique du 18^e siècle consolide ces transformations. La réputation de ces villes n'est pas bonne, J.-J. Rousseau dit « qu'elles sont le gouffre de l'espèce humaine ». Il est vrai que la mortalité y est élevée, liée à des conditions d'hygiène déplorables qui frappent surtout les catégories sociales au bas de la hiérarchie sociale, mais pas exclusivement.

Pourtant pendant ce siècle, les villes enregistrent une nette croissance démographique, elles englobent dès lors environ le 20% de la population française. Cette croissance est surtout le fait d'une immigration qui vient de toute la France et comme nous l'avons dit ci-dessus, elle concerne surtout, mais pas exclusivement, les catégories sociales du bas de la hiérarchie sociale.

Dans ces villes se développe une proto-industrialisation. Elle représente un autre changement majeur de cette dynamique urbaine. Elle se manifeste surtout dans les plus grandes villes qui développent des activités commerciales internationales.

Avant d'explicitier ce type de commerce, notons que la ville entretient des relations commerciales importantes avec le monde rural plus ou moins voisin : commerce du blé, du bois, de la viande, du vin. A partir de ces commerces, les marchands organisent les artisans de leur ville et de leur arrière-pays. Par exemple, les commerçants marseillais organisent la draperie languedocienne en manufacture et exportent nécessairement ces produits à partir du port de Marseille dans des contrées plus ou moins lointaines.

Cette manière de faire est aussi particulièrement claire pour les soieries lyonnaises. Des marchands organisent des réseaux d'ateliers de métiers

à tisser la soie, ils vendent au fabricant la matière première, lui rachètent le produit élaboré, qu'ils revendent à Paris ou dans d'autres villes. Ces réseaux d'ateliers bientôt se transforment en manufactures concentrées en un seul espace, l'usine industrielle est née... Ces processus se font pour différents textiles, l'horlogerie, des objets en cuir, des produits alimentaires, etc. C'est la proto-industrialisation; elle enrichit les villes de manière substantielle, mais les villes françaises ne seront jamais aussi efficaces dans ce domaine que celles de Grande-Bretagne.

Dans ce contexte, les observateurs notent un retour de la noblesse qui avant s'était quelque peu effacée, elle occupe dès lors les charges municipales que le roi a créées; sa fortune en terme de propriétés immobilière et foncière est devenue très importante, voire parfois plus importante que celle de la bourgeoisie. E. Le Roy Ladurie constate deux types de noblesse :

- Le type aristocratique qui se rencontre dans les villes importantes. Cette noblesse est supérieure à tous points de vue, plus particulièrement en fortune foncière, elle contrôle les offices royaux.
- Le type de noblesse qui s'efface par rapport à la bourgeoisie.

«Dans l'état de nos recherches, on peut dire que c'est le modèle aristocratique qui prévaut dans les principales villes françaises, sauf Marseille qui appartient au 2^e type.»²⁸

Parmi ces nobles on remarque un incontestable «snobisme égalitaire».

Toujours selon Le Roy Ladurie, la bourgeoisie, à la veille de la Révolution française, se subdivise en quatre groupes ou strates: *l'élite roturière, la classe moyenne, la petite bourgeoisie soit l'artisanat* principalement, *le menu peuple* (salariés manuels, domestiques, manœuvres, mendiants, etc.) qui représente entre 40 et 50% de la population des villes... L'image de marque du menu peuple est fortement dépréciée: «paresseux, ivrognes, mendiants, délinquants», ce menu peuple est frappé de graves maladies, ses membres sont enfermés dans des hôpitaux, ils meurent prématurément... Relevons que pour beaucoup de citoyens cet enfermement des pauvres n'est qu'un «emplâtre sur une jambe de bois», c'est une forme d'échec.

Plus que dans les dynamiques urbaines précédentes, au 18^e siècle se forme dans les villes, surtout à Paris, une ségrégation sociale. La richesse, quelle que soit son origine, creuse une distance entre les quartiers riches

²⁸ E. Le Roy Ladurie, *op.cit.*, p. 402.

et les quartiers pauvres. Les riches sont en ville, les pauvres dans les faubourgs.

L'urbanisme de l'époque consiste à supprimer les remparts construits à grands frais, ils n'ont plus de signification militaire. Espace, aération, lumière sont les principes de l'urbanisme de l'époque, par ailleurs un mot d'ordre consiste à « dégothiser », c'est en quelque sorte une espèce d'urbanisme pré-haussmannien : rues droites, quais, cours plantées d'arbres, immeubles de prestige, façades régulières, etc. tout cela sans tailler dans le tissu urbain antérieur. On peut parler d'un urbanisme royal qui s'oppose à de nombreuses résistances de bourgeois, de religieux, d'aristocrates ; rien n'y fait, le roi va de l'avant...

Se développent des écoles de toutes sortes mais que les privilégiés monopolisent...

La fête déjà importante précédemment le devient toujours plus, c'est une manifestation tout à fait baroque. Dans ce contexte, dès 1730, le jansénisme de manière dramatique frappe un peu partout dans les villes. Le baroque a une base jésuite, or en 1762, la Compagnie de Jésus est expulsée de France, c'est dire que le mouvement janséniste est devenu dominateur et influent... La culture baroque sous ses divers aspects recule, par exemple les cortèges associés aux enterrements sont supprimés. La religion se privatise...

Vers 1770 éclatent à nouveau des émeutes relatives à la subsistance : elles revendiquent du pain, elles contestent son prix, elles exigent qu'on châtie les accapareurs, elles remettent en cause la halle aux grains, l'intendance, le parlement. Pour ainsi dire tout y passe... On châtie les meneurs, mais rien n'y fait. Ces émeutes deviennent une école pour la Révolution à venir²⁹.

²⁹ E. Le Roy Ladurie, *op.cit.*





CHAPITRE 3

DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE À LA SOCIÉTÉ INFORMATIONNELLE

3.1 LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Sans transition sautons dans la société industrielle et ce faisant passons en Suisse.

Cette société industrielle est radicalement différente de tous points de vue des précédentes.

D'abord le champ économique : il implique un système de machines qui se perfectionnent et s'interconnectent sans cesse. Dès le début les ouvriers actionnent ce système, mais des énergies toujours plus puissantes les déchargent des tâches les plus accablantes. Par contre, elles les déposent de la compréhension de ce système technique nouveau et partant le contrôle du processus de production leur échappe progressivement. En même temps qu'ils perdent le contrôle qu'ils exerçaient sur le processus de production des biens et des services, ils sont déqualifiés au profit des propriétaires de ces moyens de production. Ce système exploite toujours plus les ouvriers leur laissant toujours moins d'autonomie et les rémunérant de manière toujours plus sommaire. Les travailleurs et les machines sont abrités dans un même local, la fabrique ou l'usine, plus ou moins vaste, permettant une division du travail élaborée en vue d'une production efficace, abondante, complexe et en un temps réduit. C'est d'abord un système mis en mouvement par l'énergie hydraulique, puis par la machine à vapeur, puis l'électricité. La bourgeoisie est constamment en quête d'une plus grande productivité permettant de réduire la main-d'œuvre en intensifiant l'intervention des techniques de toutes sortes. Souvent la productivité améliore la rentabilité. L'industrialisation s'empare de tous les types de production, bien sûr avec un succès variable, de l'agriculture et des transports à la production de services de tous genres.

Très rapidement un conflit structurel apparaît entre les propriétaires de ces moyens de production, les bourgeois, et les travailleurs ou les

ouvriers ou les prolétaires, qui n'ont pas d'autres solutions pour vivre que de vendre leur force de travail. Les premiers sont peu nombreux mais souvent se concertent, les seconds sont nombreux mais au début de l'industrialisation sont peu ou pas organisés. Ces derniers se rendent compte rapidement qu'ils sont exploités par les propriétaires des moyens de production et partant qu'ils sont aliénés. Ils en viennent après diverses formes de résistance, à s'organiser, et de négociations en négociations, ils refusent ce système, s'y opposent et même veulent l'anéantir. Se développent ainsi entre la classe ouvrière et la bourgeoisie (qui n'a plus rien à voir avec la bourgeoisie des villes médiévales et classiques) des conflits souvent violents, d'aucuns sont parfaitement stériles, d'autres débouchent sur des innovations sociales ou des révolutions techniques, et économiques, et sociales, et politiques géniales. Ce conflit est à la base de la dynamique des sociétés industrielles, c'en est même l'aspect dominant. Ce conflit, prolétariat contre bourgeoisie, prend parfois la forme de luttes graves. Il est partout et s'infiltré dans toutes les relations et rapports sociaux de la société industrielle, évidemment de manière plus ou moins occulte... Ces classes sociales forment parfois des blocs, mais parfois aussi elles sont divisées en factions qui s'affrontent entre elles. Certes parfois subsistent des forces politiques de l'Ancien Régime qui se modernisent plus ou moins. Mais le plus souvent ce champ politique nouveau s'organise autour de l'industrialisation et de la lutte entre bourgeoisie et classe ouvrière. En fonction de la restructuration des royaumes et des empires d'antan, des Etats se construisent autour de nations souvent opprimées. Progressivement l'Europe apparaît comme une mosaïque d'Etats-nations avec des institutions politiques plus ou moins républicaines, souvent déchirées par des conflits qui empoisonnent le continent pendant des dizaines d'années et tout autour de la société industrielle. A l'orée de la société informationnelle seulement, grâce à l'Union européenne, se construit une paix en Europe qui semble durable.

Ces Etats nouveaux s'organisent de manière centralisée ou fédérale (c'est le cas de la Suisse), avec des institutions politiques plus ou moins démocratiques. Quand nous disons qu'ils s'organisent, d'aucuns pourraient croire que cette construction se fait de manière pacifique, certes parfois c'est le cas, le plus souvent pourtant, ils y arrivent à la suite de conflits violents. La démocratie s'élabore en fonction d'histoires dramatiques autour de caractéristiques soit linguistiques, soit religieuses, ou sociales, ou politiques, ou économiques, ou géographiques, ou encore les six à la fois.

En Suisse après des démêlés douloureux, les partenaires représentant vingt cinq cantons confédérés, s'organisent sur le mode fédéral, avec un

équilibre, précaire, entre un Etat fédéral monopolisant toujours plus des compétences importantes et les cantons qui restent des Etats significatifs avec une forte identité et des compétences politiques propres mais toujours moins nombreuses. Le tenant principal de cet Etat fédéral est le nouveau Parti radical, en opposition avec celui des maîtres de l'ancienne Confédération qui est devenu le Parti conservateur. Le premier est plutôt protestant, l'autre catholique. Il se trouve que le premier est plutôt le fait des cantons qui s'industrialisent et s'urbanisent, le second appartient aux cantons qui restent ruraux et dont l'industrialisation et l'urbanisation sont en retard.

Tout au long de la société industrielle on assiste au grignotage des compétences des cantons au profit de l'Etat fédéral, et cela en dépit d'une vive résistance de ceux-ci. Rapidement dans les cantons industriels apparaît le Parti socialiste, qui notamment cherche à renforcer l'Etat fédéral et qui de ce fait a tendance à pousser les radicaux dans le camp des conservateurs. La petitesse de la Suisse et sa démocratie représentative et directe font que dans le dernier quart de la société industrielle (entre 1935 et 1960) les partenaires politiques en arrivent à mettre en place aux niveaux politiques fédéral, cantonaux, communaux un système de gouvernement comprenant tous les Partis: radicaux, conservateurs qui s'appellent dès lors démocrates-chrétiens (PDC), socialistes et finalement un petit parti de droite défendant les agriculteurs, artisans, petits commerçants et industriels qui aujourd'hui s'intitule Union Démocratique du Centre (UDC) et qui frise l'extrême droite. Les quatre se partagent le pouvoir politique. Les villes ne sont pas reconnues par l'Etat fédéral, elles restent de la compétence des cantons.

Ce système de 26 cantons et de 2800 communes organisées cantonalement n'autorise aucune unification linguistique: le système reconnaît quatre langues nationales (française, allemande, italienne et romanche) et les cantons alémaniques se distinguent par la pratique très intense, dans la vie quotidienne, d'un dialecte allemand spécifique.

La modernisation de la Suisse, comme partout ailleurs, entraîne une forte sécularisation. Les religions ne disparaissent pas, mais elles n'ont plus la place centrale qu'elles avaient dans les sociétés agraires. Les catholiques pour nombre d'entre eux votent pour le Parti démocrate-chrétien. Les protestants eux aussi sont organisés politiquement dans le Parti radical, mais de manière beaucoup plus discrète.

Longtemps la Suisse a été décrite comme une société très industrielle et moderne mais dont l'urbanisation, comparée à celle de ses voisins, est réduite. Ce qui s'explique en partie par le fait qu'en Suisse on définit la ville comme une commune de 10000 habitants et plus. Or les sociétés

voisines, dont notamment la France, décrivent les villes avec un seuil de population bien inférieur; pour cette dernière, une ville est une commune de 2000 habitants et plus, pas étonnant que la France soit plus urbanisée sans être nécessairement plus industrialisée et moderne...

Au début du 19^e siècle, l'industrialisation se développe dans les villes d'alors qui sont peu nombreuses et de petite taille; rares sont celles qui avoisinent 10 000 habitants; Genève est une des exceptions. L'industrialisation gagne alors aussi les campagnes pour deux raisons: d'abord, l'énergie hydraulique (pour ainsi dire la seule disponible à bas prix) est abondante dans les campagnes, mais aussi, en second lieu, l'espace moins saturé est moins cher³⁰ que dans les villes.

C'est entre 1820 à 1860 que les principales villes, par l'intermédiaire d'acteurs sociaux progressistes, mettent en branle le démantèlement de leurs fortifications. Les raisons de ce processus sont nombreuses: les échanges économiques européens s'intensifient, les fortifications et leurs portes en nombre réduit, entravent les échanges commerciaux; par ailleurs, le territoire pour des opérations industrielles est compté. Les villes gardant leurs fortifications sont donc désavantagées. De plus, les remparts urbains n'ont plus d'utilité militaire mais ils restent par contre le symbole d'un monde réactionnaire. La démolition des fortifications devient donc un enjeu important autour duquel s'affrontent les forces sociopolitiques nouvelles et celles qui sont conservatrices. En outre, les campagnes voisines qui se modernisent, demandent instamment que soient détruits ces remparts, signe d'une époque révolue et funeste.

Parmi de nombreux exemples, prenons celui de la ville de Genève. Déjà au début des années 1830, on parle de la démolition de la ville citadelle, mais ce n'est qu'avec la prise du pouvoir par les radicaux en 1846 que le Grand Conseil, en 1849, décide le démantèlement complet du système défensif de Genève. L'explication de ce changement est de nature industrielle, mais aussi spatiale; il vise à améliorer le trafic, l'hygiène, et à supprimer le coût d'entretien de cette architecture défensive désormais inutile; ce changement est aussi symbolique: se débarrasser de «la camisole de force qui avait étreint la ville pendant des siècles» et enfin permettre la croissance et l'extension de la ville.

Ces transformations effectuées, plus rien n'empêche l'implantation d'un réseau de chemins de fer. Par rapport à plusieurs sociétés européennes, la Suisse est en retard dans ce domaine. En 1849, la nouvelle Assemblée fédérale donne au Conseil fédéral le mandat d'élaborer un plan d'ensemble

²⁸ La suite de ce paragraphe s'inspire fortement du livre de François Walter, *La Suisse urbaine 1750-1950*, éd. Zoé, Genève, 1994.

des chemins de fer qui desserviront la Suisse du nord au sud et de l'est à l'ouest. Les principales villes sont parties prenantes de cette opération. D'ailleurs nombreuses sont celles qui veulent être reliées à ce réseau. Cette prétention fait l'objet de nombreux conflits et compromis parfois à contresens de la rationalité économique. La tâche de construire et de gérer ce réseau est confiée à des entreprises privées. « En 1865, la Suisse dispose de 1263 km de voies ferrées exploitées par 11 compagnies privées... Cette opération est un gouffre financier... »³¹ Dans les vingt années qui suivent, ce réseau double sa longueur. La Confédération ne tarde pas à reprendre la quasi-totalité du système. C'est chose faite avant le 20^e siècle.

Les chemins de fer changent profondément la géographie de la Suisse en rapprochant les cantons, les localités et les populations qui se mettent significativement en mouvement. L'exode rural vers les villes est considérable. La configuration des villes va aussi changer par l'implantation des gares. Souvent ces dernières deviennent un nouveau pôle de la dynamique urbaine, ainsi l'organisation spatiale de nombreuses villes se transforme. Ce n'est pourtant pas le cas de toutes les villes, certaines semblent insensibles à ce bouleversement que sont les chemins de fer.

Cette dynamique ferroviaire en général donne un très sérieux coup de fouet à l'industrie mécanique et métallurgique, c'est notamment le point de départ de plusieurs très grandes entreprises.

Très rapidement les chemins de fer sont électrifiés. C'est un autre coup de fouet à l'industrialisation de la société suisse. Progressivement l'électricité s'infiltré partout et influence, par l'éclairage et la force motrice, la vie des villes mais aussi celle des entreprises et la vie domestique. Le monde rural ne tarde pas non plus à utiliser l'électricité.

Ces transformations n'auraient pas été possibles sans l'élaboration d'un réseau de banques, dont certaines sont très importantes et jouent dans la dynamique urbaine un rôle considérable. Ce réseau lui aussi épouse la décentralisation helvétique, sans éviter la création de très grandes banques à Zurich et à Bâle, mais qui développent rapidement des succursales dans les autres plus grandes villes suisses.

Ces développements socio-économiques génèrent une croissance urbaine et une urbanisation importantes mais significativement influencées par le fédéralisme : tout le système est maintenu très décentralisé. En Suisse, il n'y a pas une très grande ville qui domine la société. Se dégagent, certes, quelques villes importantes : Zurich, Bâle, Berne, Lausanne et

³¹ François Walter, *op.cit.*, p. 94.

Genève (100 000 habitants et au-delà), qui s'appuient sur un réseau de villes moyennes (autour de 50 000 habitants) et petites (de 10 000 à 30 000 habitants) et très petites (5 000 à 10 000 habitants).

Dans ce système se mettent en place des chaînes de grands magasins et de magasins spécialisés qui rivalisent avec un commerce local.

Certaines villes avantagées par leur situation géographique lancent avec beaucoup de succès la promotion d'activités touristiques, c'est notamment le cas de Lucerne, Lugano, Locarno, Lausanne, Davos, Saint-Moritz. Elles se distinguent par des chaînes hôtelières luxueuses.

Ainsi en 1925, la Suisse est bel et bien urbanisée, mais avec des villes de moyenne et petite taille néanmoins très modernes. Comment se présente à cette époque la structure sociale des villes ?

Une enquête scientifique menée à Bâle en 1925 permet de se faire une idée³². Résumons en quatre chiffres cette enquête : classe ouvrière, 44 % ; classe moyenne 39 % ; bourgeoisie, 13 % ; sans profession 4 %.

Dans les plus grandes villes la ségrégation se fait selon ces trois classes sociales, que ce soit à Genève, Zurich, Bâle. Souvent le logement fait problème pour la classe ouvrière : pénurie, loyer inadapté au revenu, qualité déplorable du logement populaire, hygiène lamentable de quartiers entiers.

Le développement urbain des 19^e et 20^e siècles se fait donc dans le désordre, la confusion, voire le chaos. Aussi se développent – comme à travers toute l'Europe – diverses doctrines urbanistiques que F. Choay³³ classe en deux types : l'urbanisme culturaliste d'inspiration traditionnelle et l'urbanisme progressiste d'inspiration moderne. En Suisse, les forces politiques oscillent entre ces deux types d'urbanisme, aucun des deux ne réussit à s'imposer significativement.

A la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, les populations des villes ont nettement tendance à voter plus à gauche et pour les partis ouvriers, par ailleurs elles sont la scène de conflits sociaux importants, aux péripéties parfois douloureuses (grèves, émeutes). C'est à cette époque que se développe l'image de paysans prêts à servir le pays contre celle d'ouvriers citadins révolutionnaires³⁴, plus sensibles à une solidarité de classe. Vers les années 1930, les socialistes détiennent la majorité dans les parlements et les exécutifs d'une quarantaine de villes et particulièrement dans les plus grandes.

³² F. Walter, *op.cit.*, p. 118.

³³ F. Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités*, Seuil, Paris, 1965.

³⁴ F. Walter, *op.cit.*, p. 244.

La crise du logement est l'un des thèmes de revendications majeures des forces politiques de gauche³⁵. Un débat surgit entre les milieux de gauche et une droite philanthropique. Classiquement le conflit s'articule autour de la question des logements en immeubles locatifs qui abritent souvent une classe laborieuse et dangereuse, pense-t-on. Ces immeubles sont des « casernes locatives » à l'architecture cosmopolite et prétentieuse, qui étouffe le patriotisme, par rapport à la maison individuelle moralement et hygiéniquement saine (dit-on), mais à des loyers inabordables pour la classe ouvrière.

La dynamique des villes industrielles est encore fortement marquée par le thème de la culture, nous voulons dire par cela que les villes et plus particulièrement les plus grandes s'équipent non seulement d'universités et autres écoles supérieures, mais encore de musées, de théâtres, de maisons d'éditions, de bibliothèques, de salles de concert, cabarets, cafés-concerts (où se diffuse notamment le jazz), de cinémas, etc. Ces services et équipements avec leur public spécifique, souvent jeune, deviennent la substantifique moelle et la spécificité des villes.

La classe ouvrière a de la peine à pratiquer cette culture qui d'ailleurs souvent est dite bourgeoise. Les ouvriers réagissent en créant notamment des associations (fanfares, sociétés de chant), des bistrotts, une convivialité de rue (souvent réprimée), des fêtes (1^{er} mai, carnaval, Fête fédérale de gymnastique), des maisons du peuple³⁶.

3.2 LA SOCIÉTÉ INFORMATIONNELLE, LES AGGLOMÉRATIONS URBAINES ET LES MÉTROPOLIS

C'est dans le contexte changeant et conflictuel de la société industrielle que naît la société informationnelle. Au début des années 1960, les économistes et les sociologues constatent que dans la société tout entière, l'importance relative du secteur secondaire est dépassée par celle du tertiaire. Ce processus est structurel, une société nouvelle se met en place. Comment l'appeler ? D'aucuns – D. Bell et A. Touraine³⁷ – lancent le concept de société post-industrielle. Après des débats qui ont duré près de trente ans, le concept de société de l'information, ou société informationnelle, remplace ce terme malheureux de post-industrielle. Ce

³⁵ F. Walter, *op.cit.*, pp. 245 et ss.

³⁶ M. Scascighini, *La maison du peuple en Suisse*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 1991.

³⁷ A. Touraine, *La société post-industrielle*, Médiation, Paris, 1969.

n'est donc pas seulement le champ économique qui a changé, les cinq autres ont dorénavant un nouveau profil.

Du point de vue de la dynamique urbaine, un changement profond a également lieu, la ville industrielle s'étale dans des communes suburbaines, puis périurbaines. On ne peut plus parler de villes, elles sont si étalées que dorénavant la collectivité urbaine est dénommée agglomération urbaine et *métropole*. Cette dernière se distingue de la simple agglomération urbaine, d'une part, par son gigantisme, elle avoisine et dépasse le million d'habitants et, d'autre part, par sa centralité mondiale. Son rayon d'action n'est plus seulement sa région et sa société, mais c'est la terre entière. Ce changement est considérable. Le développement territorial change de nature. Les sociétés, les continents, le monde sont dorénavant structurés par une armature de métropoles qui dominent le réseau d'agglomérations urbaines³⁸. Nous l'avons montré récemment pour la Suisse dans un livre sur la métropolisation de la Suisse³⁹. Rappelons très brièvement quelques chiffres: en l'an 2000 on compte en Suisse 50 agglomérations urbaines et parmi elles 5 métropoles. Elles comprennent quasiment toutes les villes d'antan, elles englobent près du 75% de la population, mais ne représentent que le tiers du territoire. Il ne reste plus que 5 villes, c'est-à-dire des communes de 10000 habitants sans couronnes de communes suburbaines et périurbaines.

Ce réseau représente le territoire métropolitain, ou la métropole suisse⁴⁰. Comme ce système se transforme, nous parlons de métropolisation. Nous renvoyons le lecteur à notre ouvrage susmentionné. Dans les années 1950, un auteur suisse⁴¹ avait pressenti cette mutation, mais on n'y prêta pas attention. On continua à parler de villes et d'urbanisation, comme si de rien n'était; il est vrai que la métropolisation telle que nous la percevons aujourd'hui n'était alors qu'embryonnaire.

Plusieurs autres traits caractérisent la métropole, entre autres mentionnons la fragmentation spatiale qui obéit à des processus de spécialisation fonctionnelle du sol et de ségrégation sociale.

³⁸ Souvent les métropoles sont des amas d'agglomérations urbaines, mais de nombreuses agglomérations urbaines petites et moyennes restent indépendantes de ces agglomérations.

³⁹ M. Bassand, *La métropolisation de la Suisse*, Le Savoir Suisse, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2004.

⁴⁰ L'idée d'une métropole suisse est lancée fort pertinemment par une association qui porte ce nom et qui lance des actions de promotion de l'idée, notamment par une exposition itinérante à travers la Suisse. Cette association est actuellement présidée par Mme Ursula Rellstab, une journaliste dynamique entourée d'un groupe de spécialistes audacieux.

⁴¹ Cf. les travaux d'Hans Carol, in F. Walter, *op.cit.*, p. 35.

Les plus grandes agglomérations urbaines et les métropoles sont fragmentées en trois types de communes :

- Nous qualifions le premier type par le concept de commune *centre-ville*; il correspond à la ville d'antan, la population de cette commune centre-ville est importante bien qu'actuellement en déclin. Elle reste très diverse tant socialement que culturellement. Politiquement elle aurait tendance à être de gauche, certes pas exclusivement⁴². Économiquement elle comprend de très nombreux emplois tertiaires. Du point de vue de l'habitat, en simplifiant beaucoup, dans le centre-ville nous distinguons deux types de quartiers socialement marqués et opposés. D'une part, les quartiers des CSP populaires (travailleurs non qualifiés, ouvriers et employés), qui sont plutôt de gauche, et d'autre part, des quartiers de CSP dirigeantes (dirigeants, cadres supérieurs, professions libérales et cadres moyens), qui sont plutôt de droite. La ségrégation sociale est bel et bien à l'œuvre. Ces deux pôles sont quasiment des ghettos. Mais bien sûr il existe à côté de ces deux types de quartier, des quartiers mixtes socialement et économiquement.

Dans cette commune centre-ville subsistent presque tous les équipements et services privés et publics prestigieux : elle reste donc un pôle décisionnaire de premier ordre. Ce fait explique que la commune centre-ville reste très attractive. Partant elle est très encombrée par la circulation automobile étant donné que son urbanisme est encore d'un autre âge, avec un réseau de rues étroites, accueillant très mal les flux sans cesse grandissants de voitures. C'est aussi vrai pour le parking qui fait gravement défaut, en dépit des efforts que font les autorités publiques pour construire des espaces de stationnement souterrains, ceux en surface étant depuis longtemps saturés.

- Le deuxième type de communes est contigu au centre-ville, ce sont les communes *suburbaines*⁴³. Elles sont faites notamment de grands immeubles locatifs, H.L.M. récents, habités par des catégories socioprofessionnelles populaires. Ces immeubles forment des quartiers très spécifiques et typiques des communes suburbaines : les grands ensembles, qui tendent aussi à devenir des ghettos.

⁴² Cf. l'analyse de Werner Seitz, *Les exécutifs et les législatifs des villes suisses*, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2006.

⁴³ Voir la note 57 page 105.





- Le troisième type, ce sont les communes *périurbaines*, elles englobent des lotissements de maisons individuelles et de petits immeubles, à côté d'un ancien noyau villageois réhabilité. Il ne comprend quasiment plus d'agriculteurs et d'anciens villageois. Cet habitat périurbain est plutôt occupé par des catégories socioprofessionnelles dirigeantes. Ces habitants ont tendance à s'organiser en ghettos barricadés. Cette population est très mobile quotidiennement, elle travaille souvent dans le centre-ville.

Répons-nous, ces trois types de communes ensemble constituent le territoire métropolitain.

Enfin, hors de ce territoire métropolitain se structure le *territoire rurbain*. La campagne y est encore dominante sous formes de champs, forêts, pâturages, prés, etc., mais elle est parsemée d'équipements, d'habitats et d'habitants urbains, d'où le néologisme de rurbain.

La société suisse informationnelle est donc dichotomisée en deux types de territoire séparés : le métropolitain et le rurbain.

Nous venons de rendre compte du territoire métropolitain, voyons le profil du territoire rurbain. S'implantent dans celui-ci des services et équipements typiquement métropolitains, mais dérangeants, que les communes du territoire métropolitain ne veulent plus, mais qui sont indispensables à la métropole, comme des stations d'épuration ou d'incinération, des décharges de déchets de toutes sortes tant domestiques qu'industriels, des hypermarchés, des aéroports, des gares TGV, tous trois avec leurs immenses parkings. Par ailleurs, le territoire rurbain se subdivise en de nombreuses petites communes industrielles et tertiaires qui ont encore la forme de villages ou de toutes petites villes (c'est par « complaisance » que nous attribuons encore le concept de ville à ces petites communes, en fait elles ne sont pas des villes); en outre mentionnons les communes touristiques, et encore quelques communes vraiment rurales. Ces communes du territoire rurbain englobent le 25% de la population suisse sur 75% du territoire de la Suisse. Cette population est rurale, transformée ou rendue citadine, urbanisée par les médias, la consommation de masse, la publicité. La catégorie socioprofessionnelle des indépendants est importante dans ces communes, sans être majoritaire. Il est possible de dire où le rurbain commence : autour des territoires métropolitains. C'est plus difficile de dire où il s'arrête, il n'a pas de frontières précises, il va jusqu'au rurbain de la prochaine agglomération urbaine ou métropole, mais cela reste flou, le territoire rurbain n'a pas de frontières officielles.

Ajoutons que ces transformations irréversibles des villes en termes d'étalement, de spécialisation fonctionnelle et de ségrégation sociale,

contribuent à façonner le territoire métropolitain et elles structurent ainsi la métropolisation.

Ces changements font des *lieux* et des *non-lieux*⁴⁴, certes pas systématiquement ni définitivement. Qu'entendons-nous par ces termes ?

Un lieu est un espace réduit qui a une histoire, une identité, et qui de ce fait permet à ses habitants et usagers de développer entre eux des relations sociales et de s'identifier à cet espace. Il peut être par exemple un voisinage, une place de marché, une petite commune. Les petites communes du territoire rurbain sont par excellence des lieux.

Un non-lieu se caractérise par l'absence de ces traits mais pas nécessairement définitivement. Par exemple, un aéroport, une gare TGV, un hôpital, un espace résidentiel récent, etc. sont des non-lieux mais souvent, ils ne le restent pas. Les communes du territoire métropolitain qui sont grandes et changeantes sont plutôt des non-lieux.

Directement dépendante de cette structure territoriale en termes métropolitains et rurbains, mais surtout en raison de l'étalement et de la fragmentation du territoire métropolitain, la mobilité devient un impératif majeur, elle est quasiment incontournable pour tous les habitants. Influencés par les Américains, les Européens, dans les années 1960, face à une grande fragmentation de leur territoire, adoptent l'automobile avec enthousiasme sans se rendre compte, à l'époque, de l'impasse dans laquelle ils entrent. L'automobile et son conducteur encombrant, polluent, causent des accidents, génèrent des coûts très importants inhérents à son fonctionnement et à son entretien. Un rectificatif est-il possible ? Certainement, mais à la condition que les autorités politiques mettent en place une autre organisation du territoire et organisent des transports publics bon marché, confortables, rapides et fréquents. Quadrature du cercle ? Non et cela en raison de nombreuses expériences suisses et européennes.

La métropolisation en Suisse est bel et bien en place, le problème maintenant est d'élaborer des projets d'altermétropolisation, pour faire des agglomérations urbaines et des métropoles, en d'autres termes des collectivités urbaines contemporaines plus efficaces, plus démocratiques, d'une meilleure qualité de vie, plus équitables et plus durables.

La métropolisation ne doit pas faire oublier une autre face de la question : la métropolisation qui se développe dans le Sud implique la croissance en force de la pauvreté et de la ségrégation sociale, c'est-à-dire de l'exclusion des plus démunis. Ainsi se côtoient dans les métropoles,

⁴⁴ Augé M., *Non-lieux*, Seuil, Paris, 1992.

des ghettos de pauvres et des ghettos de riches, les discriminations s'exaspèrent par rapport aux premiers, partant la violence se développe... Pire, dans les métropoles du Sud, la misère et l'habitat précaire non seulement prédominent mais encore progressent.

Comment expliquer ces changements entraînant des inégalités sociales ? Les métropoles tant au Nord qu'au Sud ont une image myrifique qui fascine les habitants aux fins fonds des territoires ruraux, qui sont souvent misérables ; aussi leurs habitants mal informés émigrent en masse et en force dans les métropoles. Rapidement ils constatent que la vie là-bas y est beaucoup moins plaisante que l'image de marque le laissait entendre. Trop tard !!! Ces émigrants n'ont plus le courage de rentrer dans leurs régions sous-développées et cela pour de bonnes raisons... Aussi d'autres habitants de ces régions pauvres feront bientôt le même voyage... et le même constat pénible... Partant les habitants démunis des métropoles tant du Sud que du Nord continuent d'être toujours plus nombreux et leur habitat précaire ne cesse de croître.

La violence sous toutes sortes de formes est inhérente à l'habitat précaire et aux quartiers d'exclus mais déborde le cadre de ces quartiers où sont confinés les pauvres. Force est de reconnaître que le Nord n'échappe pas aux multiples formes de la misère de l'habitat et aux conséquences qu'elle engendre⁴⁵.

Les habitants de cet habitat précaire résistent et se révoltent, d'où la violence qui se manifeste partout et cause une insécurité paralysante. Rappelons-nous en 2005, la « crise des banlieues françaises » et ses violences ; il existe des quartiers analogues dans quasiment toutes les collectivités urbaines d'Europe. La Suisse est aussi touchée, certes pour le moment beaucoup moins rudement.

Les pauvres ne sont bien sûr pas par nature violents, mais ils sont pris dans des rapports sociaux qui engendrent la violence.

En quelques traits précisons plus encore le profil de la société informationnelle qui naît et se développe dans les agglomérations urbaines et les métropoles du Nord.

– Elle se distingue par l'émergence de la technoscience qui prend forme notamment par l'informatisation, les télécommunications, la technobiologie, la science médicale, l'astronomie, la physique nucléaire, etc. La technoscience ne consiste pas en la coexistence de la science et de la technologie, mais bien en raison du couplage intime des deux.

⁴⁵ Voir le livre d'Yves Pedrazzini, *La violence des villes*, Enjeux Planète, Paris, 2006. Cf. aussi le dossier publié dans la *Revue des sciences humaines*, n° 4, sept-nov. 2006, « La crise des banlieues : fantasmes et réalités ».

La technoscience constitue un facteur de production d'une importance fondamentale. Elle donne naissance à une nouvelle économie. La recherche technoscientifique devient une activité centrale nécessitant des investissements lourds.

– Dans la société industrielle, l'horizon des hommes était l'Etat-nation, *maintenant c'est le globe*. Cet horizon est décisif tant en ce qui concerne la création de la richesse économique que pour de nombreux autres aspects comme par exemple les questions environnementales. En effet, outre les diverses pollutions qu'elle engendre, la métropolisation contribue au développement de l'effet de serre, donc au réchauffement climatique qui remet en cause l'existence décente de nombreuses populations du monde. Mais la mondialisation révèle aussi la question des inégalités sociales tant par rapport aux individus qu'aux sociétés. Dorénavant elles se mesurent et se jugent à l'aune du monde. La misère est quasiment partout et croît inexorablement.

Ce changement de perspective qu'implique la mondialisation ne signifie pas pourtant que le local, le régional, le sociétal n'ont plus de sens, tant s'en faut, mais ils sont relativisés par ce nouvel horizon mondial. Il est vrai qu'un auteur comme J. Habermas en écrivant *L'après Etat-nation*⁴⁶, avait tendance à croire que c'en était fini des questions sociétales, tant en raison de l'émergence de l'Europe que de celle du globe. Beaucoup ont adopté cette réflexion qui de notre point de vue est une erreur. Ces trois niveaux – la localité, la région, la société – restent pertinents, mais c'est vrai, d'une autre manière. La société est dorénavant *glocale* et pas seulement globale. Par exemple, la stratégie des métropoles est impérativement obligée de tenir simultanément compte du local, du régional, du sociétal et du global. C'est dire que chaque métropole doit prendre en considération les problèmes de ses quartiers et communes, considérer son action par rapport à sa région, être attentive à l'Etat-nation et à sa société et rayonner sur la planète terre par l'intermédiaire de l'armature mondiale de métropoles.

– Depuis longtemps l'émergence en force de l'individu questionne les groupes, les organisations, les mouvements sociaux, les sociétés. Avec *l'individualisation et l'individuation* qui s'affirment toujours plus dans la société de l'information, il est indispensable de prendre en compte cette subjectivation, comme dit A. Touraine, qui ne sonne pourtant pas le glas des entités collectives. L'individualisation signifie que l'individu tend à s'autonomiser par rapport aux groupes, organisations, collectivités dans lesquels il est intégré, alors que l'individuation veut dire que dans la

⁴⁶ J. Habermas, *Après l'Etat-nation*, Fayard, Paris, 2000.

masse des individus autonomes, chacun cherche à garder une spécificité, une singularité et une identité vraiment originales. Certains groupes et organisations sont désorganisés par ces transformations, mais d'autres renaissent et fonctionnent à nouveau mais autrement qu'avant. C'est ce qui est arrivé aux villes, elles étaient des collectivités spécifiques et influentes, mais elles se sont effritées et ont changé irréversiblement à la suite de ces processus affirmant l'autonomie de l'individu. Finalement elles ont été remplacées par des agglomérations urbaines et des métropoles... comme avant se sont effritées les cités qui ont été remplacées par les villes. Ce sont maintenant les agglomérations urbaines et les métropoles qui dominent les scènes mondiale et nationale.

– Un autre exemple de changement radical est celui des classes sociales. Les marxistes avaient démontré leur importance centrale dans les sociétés industrielles, nous sommes bien obligé de constater qu'elles n'ont plus de place dans la société de l'information. Elles sont remplacées par deux concepts : les *catégories socioprofessionnelles* et les *mouvements sociaux*. Les premières subdivisent la population de la société de l'information en une dizaine de catégories formant une hiérarchie allant des sans-emplois, manœuvres, ouvriers, employés qui se positionnent à la base de la pyramide sociale et qui sont dominés par les dirigeants, les professions libérales, les cadres supérieurs. Les CSP sont la mesure la plus pertinente des inégalités sociales. Quant aux mouvements sociaux, ils remplacent dans la société informationnelle le dynamisme des classes sociales ; nous distinguons trois mouvements, celui des rationalisateurs, celui des contestataires et enfin celui des réactionnaires, qui sont reliés par des conflits virulents qui animent la société informationnelle. Il y a certainement une convergence entre les catégories socioprofessionnelles et les mouvements sociaux, mais en tout cas pas de manière mécanique. Cette correspondance reste une hypothèse qui doit être vérifiée par des recherches futures.

– La société industrielle nous entraînait à considérer entre autres le champ politique de ses villes et leur démocratie. Certes cette démocratie était imparfaite, néanmoins elle fonctionnait. La société de l'information et ses métropoles changent la donne : dès lors on parle de *gouvernance*. Il s'agit de la négociation des problèmes entre les acteurs qui ont accès au nerf de la guerre et ceux qui sont reconnus comme ayant des compétences pour résoudre les problèmes. Ainsi pour solutionner les questions urbanistiques d'une métropole, par une entente plus ou moins publique, les professionnels de l'espace et les acteurs économiques sont conviés par les acteurs politiques. Ils négocient entre eux, ou mieux, ils s'arrangent pour trouver une solution qui convienne aux trois, ils l'appliquent ensuite

aussi efficacement que possible... Dans cette manigance, que deviennent les habitants-usagers-citoyens ? Bien sûr ils sont au cœur de la négociation mais on ne les convie pas puisqu'ils sont incompétents et sans ressources, disent les acteurs économiques et les professionnels de l'espace, par ailleurs les acteurs politiques disent qu'ils les représentent... Leur participation effective au processus ne ferait que compliquer la négociation et la rendre inefficace... disent ces derniers acteurs. La gouvernance ainsi conçue est un déni de démocratie. Du point de vue du mouvement social contestataire, cette gouvernance est intolérable. Seule une démocratie impliquant activement les habitants-usagers-citoyens est défendable.

Nous n'en dirons pas plus pour la gestion politique de la dynamique métropolitaine de la société de l'information.

Nous renvoyons le lecteur à notre dernier livre qui contient de nombreuses précisions⁴⁷.

3.3 CONCLUSION

Rappelons que ces deux chapitres ont pour objectif de montrer, d'une part, que la société façonne ses collectivités urbaines, chaque type de société se caractérisant par des collectivités urbaines spécifiques et, d'autre part, que ces collectivités urbaines fonctionnent et mal fonctionnent selon les institutions et les acteurs correspondants. La société agraire féodale a construit des villes médiévales, la société agraire autoritaire a produit des villes classiques, la société industrielle a donné des villes industrielles, et la société informationnelle produit des agglomérations urbaines et des métropoles. Chaque collectivité urbaine fonctionne selon les modalités propres à la société qui l'englobe. Nous appelons ce processus complexe la structuration sociale et urbaine. Pour la sociologie urbaine, cette relation entre société et collectivité urbaine est fondamentale, l'oublier c'est se mettre dans la position de ne pas comprendre la société et la collectivité urbaine et leur dynamique.

Enfin, nous aimerions mettre en relief une caractéristique déjà visible dans la ville médiévale, mais particulièrement criante dans les métropoles et les plus grandes agglomérations urbaines : la coexistence du fonctionnement et du mal fonctionnement, comme les deux faces du dieu Janus. En effet, pour ce qui est de la face positive, la métropolisation

⁴⁷ Michel Bassand, *La métropolisation de la Suisse*, Collection Le Savoir Suisse, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2004.

implique croissance économique, contrôle de la planète terre, et diversité culturelle. Mais en même temps, la face négative se caractérise par le fait que la métropolisation

- engendre une qualité de vie douteuse par les diverses formes de pollutions, le réchauffement climatique, la mobilité spatiale quotidienne,
- implique un déficit démocratique qui perturbe le fonctionnement des agglomérations urbaines et des métropoles,
- génère la violence et l'insécurité avec leurs conséquences néfastes.

La métropolisation est donc désastreuse...





CHAPITRE 4

CHANGEMENT DE SOCIÉTÉ, MÉTROPOLISATION ET INNOVATION

4.1 PRÉCISIONS ET QUESTIONS

Nous allons reprendre en d'autres termes notre propos relatif à la sociologie de la structuration sociale et urbaine dans la société de l'information⁴⁸.

Notre question vise à savoir dans quelle mesure l'innovation participe aux changements qui se déroulent dans la société informationnelle et qui génèrent la métropolisation.

Considérons d'abord la question du changement de société. Depuis quelque temps déjà, dans le monde occidental, la société industrielle n'existe plus, même si elle laisse encore des traces parfois importantes. Plus encore, plusieurs sociologues, comme par exemple A. Touraine⁴⁹, postulent qu'avec la mort de la société industrielle, le concept même de société n'a plus de sens. Ajoutons à cette prise de position que pour la plupart des sciences sociales, comme la science politique, l'économie, l'ethnologie, la géographie, le concept de société est ignoré... sauf pour parler de société civile, terme qui recouvre vaguement tout ce qui existe hors de l'Etat-nation. Plus encore, dans les conversations de tous les jours, le concept de société est utilisé à tort et à travers. Il est accolé sans être défini à toutes sortes de mots comme par exemple : science et Société, technique et Société, rubrique de Société, jeux de Société... et nous en passons.

Il découle de cet embrouillamini que certains sociologues, notamment J. Urry⁵⁰, préconisent de purement et simplement supprimer ce concept du

⁴⁸ Ce chapitre est rédigé d'après une communication présentée lors d'un congrès tenu à l'Université du Québec à Montréal en 2004 et publiée en 2006 dans Klein J.-L. et Harrison D., 2006, *L'innovation sociale*, Presse de l'Université du Québec, Québec. Ce chapitre prend en considération diverses suggestions formulées lors de ce congrès.

⁴⁹ Alain Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble ?* Fayard, Paris, 1997.

⁵⁰ John Urry, *Sociology Beyond Society*, Routledge, London, 2000.

vocabulaire de la sociologie en dépit du fait qu'il a été l'un des concepts fondateurs de cette discipline. Nous n'acceptons pas cette option, mais il faut alors définir précisément ce que signifie société.

Faisons le pas. « Vivre ensemble » est le sens que nous donnons à société. D'abord ce vivre ensemble était associé aussi bien à des collectivités locales qu'à des entités nationales. Progressivement, c'est cette deuxième utilisation qui a prévalu, sans empêcher de continuer de parler des sociétés locales. Mais aujourd'hui quand un sociologue parle de société, il évoque le vivre ensemble dans ces macrocosmes que sont les pays avec leur territoire et leur économie, leur Etat-nation et ses institutions et une myriade de groupes de toutes sortes, le tout formant un système complexe, bref une société. D'aucuns, pour éviter toutes confusions, lancèrent le concept de société globale⁵¹ qu'ils opposaient aux groupes et aux collectivités.

De notre point de vue, les sociétés globales, ou simplement les sociétés, sont des macrostructures comprenant au moins six champs (économique, politique, démographique, social, territorial et culturel, chap. 3), qui dans leurs interactions génèrent certes des conflits mais aussi et surtout des solidarités, un vivre ensemble, selon des normes, des valeurs, des identités spécifiques. Quand on parle de la société française, canadienne ou suisse, il ne fait pas de doute que l'on pense à cette complexité. Néanmoins parfois, certaines sociétés volent en éclat; le cas de l'ex-Yougoslavie est particulièrement dramatique. Les sociétés ne sont donc pas permanentes.

Nous renvoyons le lecteur au chapitre 1 pour une présentation systématique et une discussion du concept de société et au chapitre 3 pour une analyse du passage de la société industrielle à la société informationnelle; ces transformations changent radicalement les collectivités urbaines.

Nous entendons par innovation, la création d'un système nouveau tant microsociologique que macrosociologique. C'est donc un processus volontaire, résultant de projets d'acteurs. Ce nouveau système peut être technique, économique, social, culturel; il peut résulter du changement social ou au contraire en être la cause⁵². Il faut encore distinguer la création du système innovateur, d'une part, et de sa mise en œuvre, d'autre part.

Quelles sont les conséquences de l'innovation? Va-t-elle générer des résistances et entraîner des transformations d'un autre type? Est-elle la cause de changements sociaux ou résulte-t-elle de ceux-ci? Souvent ces

⁵¹ Notamment Georges Gurvitch dans *La vocation actuelle de la sociologie*, P.U.F., Paris, 1957.

⁵² Henri Mendras, Michel Forsé, *Le changement social*, A. Colin, Paris, 1983.

questions suscitent des débats passionnés que nous ne présenterons pas ici.

Notre réflexion se poursuivra dans deux contextes sociétaux nouveaux : celui de la Suisse qui est devenue une société informationnelle et celui des métropoles du Nord différentes de celles du Sud, les premières ayant aussi adopté la société informationnelle. L'un et l'autre suscitent des innovations de toutes sortes, tant techniques, économiques, politiques, sociales que culturelles. Elles sont omniprésentes et souvent discrètes. Nous n'avons pas la place ici de présenter toutes ces innovations, nous n'en commenterons que quelques-unes.

4.2 LE PASSAGE DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE À CELLE DE L'INFORMATION

Répetons-nous brièvement par rapport à ce que nous avons déjà dit au chapitre 3. Nous avons tous été, certes à des degrés divers, les observateurs et les acteurs de l'émergence de la société informationnelle dans laquelle nous vivons maintenant. Quelle a été l'importance de l'innovation, des transformations sociales, du changement de société? Avant de répondre à ces questions, traçons le profil de deux mutations, à savoir le passage de la société agraire à la société industrielle puis de celle-ci à la société informationnelle. Nous sommes parfaitement conscient qu'il n'y a pas eu un seul type de passage, chaque société européenne a effectué ces transformations avec des spécificités importantes, néanmoins il y a un mode général, et pour ne pas être trop long, c'est de celui-là dont nous parlerons. Ce faisant, nous sommes très influencé par ce qui s'est passé en Suisse.

Nous serons très bref pour ce qui est du passage à la société industrielle ; au début de nos études de sociologie, cette dernière constituait une réalité incontournable⁵³.

Résumons-nous, en quelques traits, la société industrielle :

- C'est d'abord bien sûr, l'emprise grandissante de l'industrie, avec des innovations et des transformations importantes dont une division du travail toujours plus sophistiquée résultant d'innovations techniques continues.
- C'est ensuite la lutte entre bourgeoisie et classe ouvrière, qui dynamise la société industrielle et l'oblige à innover des points

⁵³ Raymond Aron, *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Gallimard, Paris, 1962. Guy Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, H.M.H., Montréal, 1969.

- de vue sociaux, politiques et culturels de façon continue et considérable.
- Dans ce contexte et s'articulant à lui, se développe une montée en force de l'Etat-nation qui s'approprie l'instruction publique, les transports, la culture, etc. Ce monopole de l'Etat-nation sur plusieurs domaines importants de la société devient l'objet de confrontations violentes entre conservateurs et progressistes, luttes qui sont souvent sous-tendues par la lutte des classes sociales.
 - Le tout se déroule dans un contexte de sécularisation, lui aussi source de conflits. Partout les religions chrétiennes régressent, alors que l'Islam monte avec force... Ces faits réjouissent d'aucuns, mais en attristent d'autres.
 - Le dernier paramètre de la société industrielle que nous évoquerons ici, implique une profonde réorganisation du territoire par le biais du mouvement d'urbanisation: les villes et leur population et institutions deviennent majoritaires.

Ces cinq paramètres de transformations impliquent des innovations dans un contexte de changement de société généralisé.

Dès les années 1960, économistes et sociologues, et notamment D. Bell et A. Touraine⁵⁴, parlent d'un changement de société, ils utilisent le concept de société post-industrielle, ce qui était pertinent à l'époque... A notre avis maintenant, l'expression de société de l'information, ou société informationnelle, est plus précise, et nous l'adoptons.

Les premiers observateurs du passage à une société informationnelle se fondaient surtout sur l'importance dorénavant dominante du secteur tertiaire par rapport aux deux autres secteurs économiques. D. Bell notamment insistait déjà, entre les années 1960 et 1970, sur la place dominante de l'information en général et de son traitement dans le secteur des services.

Maintenant le terme société de l'information est incontournable pour diverses raisons: l'invention de l'informatique et son insertion irremplaçable dans les six champs de la société, la démultiplication de divers types d'information (de la publicité à la technoscience, de la presse écrite à la TV et à Internet) mais surtout la technoscience qui devient un facteur de production essentiel. Qu'entendons-nous par technoscience? C'est le couplage intime de la science et de la technique. L'informatisation

⁵⁴ Daniel Bell, *The Coming of the Post Industrial Society*, Basic Book, New York, 1973; Alain Touraine, *La société post-industrielle*, Denoël, Paris, 1969.

est exemplaire de la technoscience... C'est une des innovations fondamentales de la société nouvelle, mais de loin pas la seule.

Concrètement, la société de l'information est encore fondée sur un important réseau d'entreprises de services comme des banques, assurances, commerces et autres organisations qui rendent la formation assurée dans les écoles secondaires et les universités absolument indispensable. Tout aussi indispensables sont les bureaux d'études, les services et équipements de toutes sortes comme musées, salles de spectacles et de concerts, installations sportives, multiplex, hôpitaux, etc. C'est une toute nouvelle économie qui se structure et remplace celle fondée avant sur l'industrie. En bref le tertiaire et le quaternaire remplacent le secondaire qui pourtant ne disparaît pas. Enfin, cette société informationnelle se construit sur un autre mode d'organisation de l'espace : la métropole et la métropolisation. Leur horizon spatial, culturel, social, économique n'est plus simplement la région et la société, mais c'est le monde.

La société informationnelle dépend donc de facteurs et de processus totalement différents de ceux qui ont prédominé dans la société industrielle. Poursuivons notre réflexion sur la métropolisation.

4.3 QUELQUES PARAMÈTRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET DE LA MÉTROPOLISATION

Société de l'information et métropolisation sont indissociables. Nous allons décrire quelques aspects⁵⁵ de l'une et de l'autre.

L'organisation territoriale de la société informationnelle

Elle se caractérise en Suisse par deux types de territoire : *le métropolitain et le rural*, que nous avons déjà décrits au chapitre précédent. Revoyons d'abord le premier.

A l'apparition de la société informationnelle, les villes s'étalent en agglomérations urbaines et parmi ces agglomérations urbaines s'organisent des métropoles gigantesques, toutes deux nécessitant une organisation spatiale et sociale nouvelle. Les agglomérations urbaines et les métropoles sont souvent emboîtées, articulées, si bien qu'elles sont indissociables. La métropolisation se met ainsi en place.

⁵⁵ Michel Bassand, *La métropolisation de la Suisse*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2004.

Se dessine un territoire métropolitain fait d'un réseau serré d'agglomérations urbaines et de métropoles. Les métropoles sont des pôles impliquant une très forte «concentration étalée» avec une population d'environ un million d'habitants et plus et avec des emplois correspondants. Surtout ces métropoles se caractérisent par une centralité économique mondiale, c'est la cause principale de leur dynamisme. Les réseaux de métropoles dominent la société de l'information. Ce modèle se généralise dans toutes les sociétés informationnelles du monde contemporain. A côté des métropoles subsistent des agglomérations urbaines grandes, moyennes et petites qui assument des fonctions régionales et qui sont fortement dépendantes des métropoles; elles forment ensemble le territoire métropolitain.

Aux confins des métropoles et des agglomérations urbaines, ou ce que nous appelons aussi le territoire métropolitain, se dessinent, en rupture, le territoire rurbain fait d'une nuée de petites communes aux fonctions agricoles, industrielles, tertiaires, touristiques, de loisirs, ainsi que de très petites villes de moins de 5000 habitants. Peut-on encore parler de villes? Non. Ces territoires rurbains sont les périphéries des métropoles. Ajoutons que ces dernières dominent les territoires rurbains.

Les métropoles incarnent, quasiment à 100%, la société de l'information en train de se faire.

Donnons encore quelques précisions sur l'organisation du territoire métropolitain: nous avons déjà mentionné que son développement se fait sur le mode de l'étalement et plus encore sur le mode de la spécialisation fonctionnelle du sol et de la ségrégation sociale.

Ces processus engendrent une fragmentation de la métropole en trois types de communes qui génèrent un besoin de mobilité quasi inextinguible⁵⁶. Ces trois types de communes sont la commune centre-ville, puis le type des communes suburbaines et enfin celui des communes périurbaines. Notamment en raison de l'accès relativement aisé à l'automobile, mais aussi en raison de divers modes de télécommunication, se développent des vagues de suburbanisation et puis de périurbanisation. Si dans ces communes périurbaines, la masse des automobiles est relativement maîtrisée, dans la commune centre-ville mais aussi dans les communes suburbaines, elle est gravement perturbante. Or le centre-ville mais aussi les communes suburbaines restent incontournables pour la majorité des métropolitains: lieu de travail, équipements commerciaux,

⁵⁶ Vincent Kaufmann, *Mobilité quotidienne et dynamique urbaine*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2000.

de culture et de loisir, localisation de toutes sortes de services, le tout desservi par une voirie étroite et des places de parking limitées. D'où le fait que les automobiles et leurs conducteurs encombrant le centre-ville et les communes suburbaines, congestionnent leur fonctionnement et engendrent un gaspillage de temps et d'argent considérable; de plus ils polluent l'air ce qui porte atteinte à la santé des citadins, ils occasionnent des accidents coûteux. Tout cela en dépit de nombreux essais pour contrôler les flux considérables d'automobiles.

Revoyons de manière très synthétique le territoire métropolitain qui est structuré en trois types de communes.

– La *commune centre-ville* (c'est l'ancienne ville), nous venons d'en parler, elle comprend de nombreux emplois privés et publics fondés sur ce que nous venons d'appeler la nouvelle économie. Le centre-ville comprend toujours plus d'emplois, y subsistent entre autres deux types de quartiers d'habitation très spécifiques, ceux réservés à des catégories socioprofessionnelles populaires et d'autres à des CSP dirigeantes. Tous deux ont la fâcheuse tendance de constituer des ghettos, cela à côté de quartiers socialement mixtes. Ce centre-ville est au service de toute la métropole.

– La *couronne de communes suburbaines* englobe au début du processus de métropolisation, des communes quasi exclusivement résidentielles. L'habitat consiste surtout en des grands immeubles de type H.L.M. habités surtout par des catégories socioprofessionnelles populaires. En France ces espaces constituent la banlieue, ils sont faits de quartiers précaires où couve la violence qui parfois explose de manière très inquiétante. Le centre-ville aurait tendance à se déverser dans les communes suburbaines⁵⁷.

– La *couronne des communes périurbaines* comprend des communes qui sont souvent des ghettos d'habitations individuelles pour des catégories socioprofessionnelles dirigeantes.

Ces trois types de communes constituant le territoire métropolitain sont des entités socioéconomiques et politiques qui permettent une analyse plus fine de la métropole.

Les deux types de territoires métropolitains et rurbains sont reliés par des réseaux de routes et autoroutes avec parfois des transports ferroviaires publics en site propre, ils sont accompagnés de réseaux de

⁵⁷ Les photographies d'Interfoto montrent, sauf quelques exceptions, l'architecture et l'urbanisme des communes suburbaines. Elles montrent ainsi le désarroi et la solitude de leurs habitants.

télécommunication. Comme nous venons de le dire, ces réseaux de routes sont engorgés par l'automobile, pour la bonne raison que les maisons individuelles sont toujours très prisées ; par conséquent les automobiles prolifèrent toujours plus. Pourtant certains architectes, urbanistes et acteurs politiques commencent à vouloir endiguer cet étalement urbain en termes de périurbanisation. Ils cherchent à construire dans le territoire métropolitain des centres-villes secondaires faits d'un habitat dense mais de qualité, accompagnés de services et d'équipements divers ; ces centres-villes secondaires sont interconnectés entre eux et avec le centre-ville principal, par des transports publics efficaces. Par ailleurs, d'aucuns pensent continuer à densifier qualitativement le centre-ville principal et les centres-villes secondaires des couronnes de communes périurbaines. Pour ce faire, ils créent de toutes pièces, avec du logement collectif, impliquant des immeubles plus ou moins hauts et un urbanisme réfléchi et de qualité, une plus grande densité. C'est absolument indispensable. Ils génèrent ainsi la *poly nucléarisation* du territoire métropolitain ce qui le rend plus efficace. Ces politiques redonnant du sens à la densité sont incontestablement innovatrices du point de vue architectural⁵⁸ et urbanistique.

Insistons sur le fait que la métropolisation se fait aussi hors du monde occidental. Or dans le Sud, la pauvreté s'accroît de plus en plus et s'incruste par la ségrégation sociale ; cet habitat engendre la violence⁵⁹. En effet, dans les métropoles du Sud, l'habitat précaire et la pauvreté ont une place bien plus importante que dans le paysage métropolitain du Nord.

La mobilité

Revenons en Suisse, nos études montrent que dans le réseau des agglomérations urbaines existent cinq métropoles différentes, soit Zurich, Bâle, la métropole lémanique, faite de la jonction et de l'imbrication des agglomérations urbaines de Genève et Lausanne, puis Berne et le Tessin du Sud. Elles sont faites de communes centres-villes, suburbaines et périurbaines⁶⁰. Ces cinq métropoles forment chacune une collectivité urbaine spécifique socio-économiquement parlant. Pour qu'elles puissent fonctionner, les citoyens de ces espaces métropolitains doivent être aisément mobiles et il faut en outre qu'ils puissent communiquer,

⁵⁸ Voir, notamment, les recherches de doctorants sur ce renouveau de la densité. Ces chercheurs rédigent des thèses à ce sujet à l'École d'architecture de l'EPFL et sous la direction du Professeur Bruno Marchand.

⁵⁹ Yves Pedrazzini, *La violence des villes*, Enjeux Planète, Paris, 2005.

⁶⁰ Voir le chapitre 3 où sont définis ces types d'espace.

échanger économiquement et décider démocratiquement: ces sont les enjeux majeurs de ces métropoles.

Précisons que mobilité et télécommunication vont de pair, si la mobilité veut être fluide, elle nécessite des télécommunications aisées mais ces dernières ne peuvent pas remplacer la mobilité. Il est en effet démontré scientifiquement que les télécommunications ne réduisent pas la mobilité, bien au contraire elles l'amplifient.

Comme nous l'avons déjà vu, dans les années 1960, les acteurs urbains, quasiment à l'unanimité, optent pour l'automobile: on diminue la part des transports publics comme les trams car ils ralentissent, dit-on, les flux d'automobiles. On agrandit les rues en réduisant au maximum la largeur des trottoirs, les autoroutes pénètrent les tissus des métropoles déversant des flots considérables d'automobiles. Quand, au tout début, les automobiles n'étaient pas trop nombreuses, ce système de transport n'allait pas trop mal. Mais au fur et à mesure que le nombre des voitures augmente, parce que notamment la périurbanisation se développe très significativement, et qu'on ne peut pas changer le cadre du centre-ville en raison de sa grande taille et de sa compacité, on prend conscience de l'impasse dans laquelle on s'est mis: les très nombreuses automobiles – en dépit des innovations techniques dont elles sont équipées – encombrant, au point de ralentir la mobilité dans les métropoles, et occasionnent une perte de temps considérable; en outre elles polluent, elles enlaidissent, elles provoquent des accidents. C'est un gaspillage indéfendable. Comment faire marche arrière? Comment inciter les citoyens à faire un report modal, c'est-à-dire les encourager à abandonner en partie leur automobile chérie?

Pour le moment les automobilistes considèrent leur voiture comme une vache sacrée au nom des valeurs d'individualisme et de liberté qu'elle implique, inversement les transports publics, pensent-ils, sont lents, pas assez fréquents, contraignants, peu confortables et peu agréables, trop coûteux. Pas question d'abandonner la voiture pour ces transports publics. Que peuvent faire les autorités politiques pour façonner une autre image de ceux-ci? Il y a bien des solutions, mais elles coûtent très chères et prennent beaucoup de temps... Néanmoins pour le moment il n'y a pas d'autres solutions, il faut s'engager hardiment dans la réalisation de transports publics compétitifs à la voiture et faire une ferme pression sur les citoyens pour qu'ils les adoptent. Les analyses scientifiques mettent en relief à quel point cela sera difficile et nécessitera beaucoup d'ingéniosité, d'argent et de patience pour réaliser un report modal significatif.

Si la montée en force du coût de l'essence et sa pénurie se poursuivent, le report modal se fera peut-être «naturellement»! Pour le moment la





croissance massive d'automobiles engendre des comportements qui détruisent la qualité de vie métropolitaine et remettent en cause la justice sociale. Les automobilistes les plus irréductibles et les plus résistants aux appels du report modal appartiennent surtout aux catégories socioprofessionnelles au sommet de la hiérarchie.

La reliance

Elle est faite d'une multitude de liens sociaux, de relations interpersonnelles, de réseaux sociaux accompagnés de réseaux techniques qui relient et façonnent les acteurs de la société. Ces multiples interconnexions, c'est ce que nous appelons la reliance qui permet le vivre ensemble. Comment en rendre compte ? Quels en sont les acteurs les plus importants ? Dans la société industrielle les rapports entre les diverses classes sociales étaient premiers et structurants. Actuellement ils se sont effacés⁶¹ et laissent place à des rapports entre trois mouvements sociaux. Nous entendons par ce terme, des acteurs collectifs dont l'horizon est la société informationnelle et dont les rapports sont conflictuels et structurent la société. Nous en distinguons trois : le mouvement des rationalisateurs, celui des contestataires et enfin celui des réactionnaires.

- Le mouvement des *rationalisateurs*. Il regroupe de très grandes entreprises nationales et surtout multinationales, des fédérations d'entreprises de moindre envergure ayant des intérêts communs, des partis politiques plutôt de droite, des syndicats de cadres supérieurs. Six types de valeurs orientent leurs actions : rationalité, efficacité, productivité, rentabilité, performance, vitesse. L'innovation technique et économique (en informatique et en télécommunication notamment) en vue d'améliorer la productivité est le fer de lance du mouvement social des rationalisateurs. Ces innovations sont devenues la solution pour concurrencer les sociétés du Sud notamment, dont le coût de la main-d'œuvre est considérablement moins élevé et qui engendre la délocalisation des entreprises du Nord. La mondialisation, le marché, la métropolisation, la technoscience et l'innovation sont incontournables d'après ce mouvement des rationalisateurs. Incontestablement il domine la scène sociale des sociétés informationnelles.
- Le mouvement des *contestataires*. Il regroupe des mouvements écologistes, des syndicats de travailleurs, des mouvements pacifistes, des mouvements et organisations humanitaires,

⁶¹ Alain Touraine, *Le retour de l'acteur*, Fayard, Paris, 1984.

des mouvements tiers-mondistes, des partis de gauche, des altermondialistes. Leurs valeurs-clés sont la justice, la paix, la solidarité, la protection de l'environnement. Ce mouvement contestataire n'est pas systématiquement opposé à des valeurs comme l'efficacité et la performance à condition qu'elles ne sacrifient en rien ses quatre valeurs-clés. La mondialisation et la métropolisation telles qu'elles ont été pratiquées jusqu'à maintenant par l'intermédiaire de la technoscience pure et dure, engendrent des inégalités sociales, l'abandon de la démocratie, les multiples formes de crises écologiques. Avec de telles conséquences, les deux sont inacceptables par le mouvement des contestataires.

- Le mouvement des *réactionnaires*. Les partis politiques nationalistes et populistes entourés de groupuscules intégristes, sectaires et totalitaires, constituent la force de frappe du mouvement réactionnaire. La violence caractérise plusieurs acteurs participant à ce mouvement, mais pas tous. Les valeurs des réactionnaires découlent d'une nostalgie du passé: elles réagissent à l'effacement des traditions et de la pureté nationale d'antan. D'où la forte irritation du mouvement des réactionnaires quant à la présence des étrangers, qui venant du Sud, totalement démunis, n'ayant en tête que le leitmotiv «trouver du travail», se «ruent» dans les sociétés de l'information, attirés par leur richesse et leurs emplois. Au lieu d'accueillir ces migrants décemment, puisqu'ils constituent une main-d'œuvre indispensable, le mouvement réactionnaire, souvent avec celui des rationalisateurs, s'acharne en vain à les renvoyer chez eux.

Ces trois mouvements sociaux ont des intérêts et des valeurs divergents; ils développent souvent entre eux des rapports conflictuels virulents. Les trois sont-ils vraiment porteurs de valeurs incompatibles? Ne serait-ce pas une innovation sociale et politique importante que de les faire négocier et collaborer effectivement? Mais est-ce idoine de faire participer au jeu démocratique le mouvement des réactionnaires qui est souvent antidémocratique? L'expérience que mène la Suisse est à la fois intéressante et très risquée...

Presque tous les acteurs individuels de la société informationnelle sont de près ou de loin parties prenantes d'un de ces trois mouvements sociaux et assument la défense et la promotion de leurs valeurs et intérêts. D'où les nombreux conflits qui se développent ainsi dans la vie quotidienne et l'animent disent certains, l'empoisonnent disent d'autres.

Comme nous venons de le dire, une innovation politique consisterait à faire participer à la gestion politique de la société et de ses métropoles ces trois mouvements sociaux. Cette innovation politique est examinée, évaluée, critiquée, louée à l'aune des intérêts et valeurs défendus par les trois mouvements sociaux. Ou bien on ignore cette innovation et le conflit perdure menant à des dysfonctionnements et des impasses. Ou bien on se lance dans cette innovation politique tout en cherchant des astuces pour la rendre politiquement acceptable et forcer les réactionnaires à jouer le jeu de la démocratie. L'expérience de la Suisse est vraiment à suivre.

La mondialisation

Tout a déjà été dit à ce sujet. Ajoutons cependant que les deux cents sociétés qui quadrillent la planète sont différentes et ont un développement économique et social fort inégal. Dans ce système dominant les Etats-Unis et ses satellites que sont le Canada et le Mexique; le Japon avec lui aussi ses satellites; l'Europe qui se construit et quelques mastodontes comme la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie, l'Indonésie qui se modernisent. Ces sociétés monopolisent l'essentiel des transactions mondiales. Les autres sociétés sont quasiment abandonnées au bord de la route du développement. C'est intolérable.

Toutes ces sociétés engendrent chacune des inégalités sociales qui provoquent des conflits entre ces sociétés, mais aussi à l'intérieur de ces sociétés. En effet, les inégalités sociales génèrent des conflits tant entre les individus qu'entre les sociétés, les régions, les localités, créant le clivage centre-périphérie. Souvent ces conflits érodent la cohésion de ces sociétés et du même coup remettent en cause leur efficacité.

La mondialisation cache encore une crise écologique périlleuse sous la forme du réchauffement climatique que parfois les plus riches nient scandaleusement, et que parfois aussi les sociétés les plus pauvres ne veulent prendre en considération – disent-elles – que lorsque l'écart économique avec les sociétés les plus riches ne sera plus significatif. Le cercle est on ne peut plus vicieux... Pourtant le temps presse, une catastrophe écologique menace la planète terre.

Ces diverses transformations inhérentes à la mondialisation contribuent à vider les compétences des Etats-nations et la substance de leur société au profit de grandes institutions publiques internationales qui prétendent défendre les intérêts de la planète terre.

Quid de l'innovation dans cette tourmente planétaire? A côté de la kyrielle d'innovations techniques relatives à l'informatisation, aux transports et aux télécommunications et en général à la technoscience,

il n'y a pas pléthore... Il y a bien le développement durable avec ses trois fers de lance inséparables que sont la croissance économique, le développement social et la préservation de l'environnement. Ce projet est réellement innovateur, il suscite des débats tant aux niveaux local, national qu'international. Il est expérimenté et même incorporé dans des politiques nationales, régionales et locales. Tel est le cas du protocole de Kyoto qui peut enfin entrer en action, certes sans les Etats-Unis. Mais, nous semble-t-il, l'innovation s'arrête là. Ses résultats concrets sont bien maigres et décevants.

La gouvernance

Voilà une vraie innovation proclament d'aucuns, partant ils parlent de la « bonne gouvernance » qui sauvera du déclin les sociétés de l'information... Il s'agit d'un système où les acteurs politiques partagent la participation à la décision avec les acteurs économiques. D'abord subrepticement, ces derniers se glissent dans la gestion publique, puis c'est quasiment officiel, des acteurs économiques par invitation participent à la gestion du bien commun. C'est la gouvernance. Est-ce toujours au profit de tous ? Certains l'affirment, nous en doutons.

Il est vrai que les transformations inhérentes au surgissement de la société de l'information modifient la structure des territoires, en effet souvent ces nouveaux espaces sont sans institutions démocratiques. Les métropoles sont un exemple frappant de ce maldéveloppement politique. Le débat est lancé depuis quelque temps, des innovations sont expérimentées. Deux options s'opposent, faut-il laisser la gestion des métropoles à une nuée de municipalités et d'acteurs privés qui négocient pour défendre leurs intérêts et qui du même coup gèrent la métropole ? C'est la solution libérale et qui appartient à la gouvernance. Ou au contraire, faut-il élaborer des institutions métropolitaines démocratiques ? C'est la solution communautaire. Laquelle des deux est la plus innovante ? A notre avis, c'est la deuxième, malheureusement elle n'est pas souvent retenue.

Néanmoins des modèles ont été élaborés, ils doivent maintenant être adaptés aux réalités spécifiques de chaque métropole, expérimentés et évalués. Nous sommes dans cette phase tâtonnante d'adaptation de cette innovation politique et de sa mise en œuvre.

Le mouvement de la population

Nous l'avons vu, la métropole implique des changements continuels. Les démographes participent à cette analyse avec leur concept de

mouvement de la population qui résulte d'un faisceau de processus comme la natalité, la mortalité, les migrations. La famille, tant bien que mal, est au cœur de ces processus, mais elle n'a plus la force d'antan. Dans les métropoles des sociétés de l'information, ce complexe de processus génère le vieillissement de la population et ce changement occasionne des problèmes considérables qui mettent en branle d'autres transformations. Or à nouveau il ne suffit pas de savoir, il est indispensable de mettre en œuvre des politiques scientifiquement pertinentes, mais encore, associées à un réel pouvoir politique...

Individualisation et individuation

Ces deux processus ne sont pas contemporains de la structuration de la société informationnelle et de la métropolisation. Ils étaient déjà présents dans la société industrielle. L'individualisation correspond à l'émancipation des individus par rapport aux institutions et aux organisations; quant à l'individuation, elle correspond à une quête de distinction de chaque individu dans la masse des individus émancipés. Si ces deux processus ont débuté dans la société industrielle, il est incontestable qu'ils sont essentiels dans la société de l'information et dans les métropoles, ils sont un des paramètres de leur modernité. Ils continuent à disloquer nombre d'organisations et de groupes dont notamment l'Etat-nation. Tout en permettant aux individus de s'émanciper, la société leur donne la possibilité de s'organiser plus ou moins informellement en réseaux; ainsi ils mènent une concurrence redoutable aux groupes et organisations souvent accusés, pas toujours à tort, d'être bureaucratiques.

Ces propos montrent que les changements structurant la société de l'information impliquent outre de nombreuses innovations techniques et économiques, des innovations sociales et politiques qui sont plus rares et qui font l'objet de rudes négociations. Ajoutons enfin que l'innovation sous toutes ces formes n'est de loin pas le seul processus dans le changement de société: contradictions, conflits, résistances de toutes sortes, accompagnent l'innovation. Par ailleurs, la mise en œuvre de cette dernière n'est pas toujours couronnée de succès.

4.4 TROIS INNOVATIONS CONCRÈTES

Examinons trois innovations précises et en rapport avec la métropolisation de la Suisse.

Depuis plusieurs années nous scrutons la réalité helvétique tout en suivant ce qui se passe dans le reste de l'Europe. Dans la masse d'idées, de projets, d'innovations, d'intentions, d'oppositions et de résistances,

pas toujours spécifiques à la Suisse, nous allons présenter un peu plus en détail trois projets innovants, pas forcément réalisés.

1. *Swissmetro*. C'est l'innovation qui parmi les trois est la plus « suisse ». Ce projet consiste à construire sous toute la Suisse un métro à très grande vitesse (au-delà de 500 km/heure). Le tunnel serait sous vide, le train fonctionnerait par sustentation magnétique. Il ne relierait que les métropoles suisses et les plus grandes agglomérations urbaines sur les axes est-ouest et nord-sud. Les gares *Swissmetro* seraient également souterraines et se situeraient sous le centre-ville des métropoles. Ce projet est le fait d'un groupe d'ingénieurs qui se proclament d'avant-garde et il est soutenu par quelques industriels suisses et européens. Économiquement le projet est vraisemblable. Il s'articule au système des transports conventionnels. Ainsi toutes les gares de la Suisse, même les plus périphériques, seraient connectées entre elles grâce à *Swissmetro* et atteignables en au moins une heure et demie et à un coût qui reste dans des normes acceptables pour la plupart des catégories sociales... Ce projet par ailleurs fait sortir la métropole suisse de son cocon d'hypothèses... Les promoteurs de cette innovation insistent sur l'idée qu'elle stimulerait le potentiel innovateur de toute la Suisse par ses retombées dans tous les champs de la société.

La publication de ce projet, dans les années 1990, suscita un débat acharné, entre les promoteurs et leurs opposants. Il y a ceux qui considéraient le projet

- comme n'étant pas au point techniquement parlant,
- comme peu respectueux de l'environnement (que va-t-on faire des immenses remblais que ce projet va produire?),
- comme trop concurrentiel à la route et au train conventionnel (il les rendrait prématurément désuets, ce qui constitue un gaspillage monumental),
- comme dangereux (que se passera-t-il en cas d'accident au milieu d'un tunnel?).

Les promoteurs de *Swissmetro* ont répondu à ces questions et les considèrent comme résolues. Finalement *Swissmetro* est quand même renvoyé pour étude en raison de plusieurs facteurs :

- le coût considérable de l'opération qui pose problème, plus particulièrement en raison de la mauvaise conjoncture économique de l'époque,
- les engagements financiers très importants dans d'autres projets menés par les autorités fédérales responsables des transports, notamment la construction de tunnels ferroviaires sous les Alpes, pour promouvoir entre autres le ferroutage,

- de nombreux experts suisses ont des doutes au sujet de la faisabilité technique du projet quoi qu'en disent les promoteurs.

La plupart des acteurs reviennent alors à des projets plus simples. Apparemment Swissmetro est par excellence une innovation qui ne réussit pas à être mise en œuvre. Elle reste au stade de projet...

2. Comment planifier les agglomérations urbaines et les métropoles suisses? De quelles institutions politiques faut-il les doter? Ces questions font l'objet de deux thèmes de débat, celui des plans d'agglomération et celui des institutions politiques d'agglomération. Ces deux thèmes différents répondent aux questions ci-dessus, ils sont souvent traités ensemble. Voyons-les l'un après l'autre.

La question du *plan d'agglomération* est venue explicitement sur le tapis lorsque les autorités fédérales, responsables du transport ferroviaire pour toute la Suisse, constatent une fois de plus que le tout-à-l'automobile dans les agglomérations urbaines et les métropoles est une impasse. Pour la solutionner, elles acceptent de financer partiellement la construction de transports publics d'agglomération à condition que les collectivités urbaines correspondantes, sollicitant cette aide fédérale, réalisent des plans d'agglomération. Il s'agit de plans coordonnant les transports à toutes les activités interdépendantes comme l'habitation, l'économie, tant industrielle que les services, les activités sociales, politiques et culturelles, etc. et cela sur tout le territoire de l'agglomération, même si elle se situe sur plusieurs cantons et Etats-nations. L'exercice est très compliqué, néanmoins, c'est une condition sine qua non pour l'obtention des subventions fédérales. Le processus a du succès: les agglomérations et métropoles se lancent dans ce défi... Plusieurs ont déjà déposé des plans. D'autres sont en train d'être élaborés. Des décisions seront prises sous peu. Le processus est mené quasiment partout de manière technocratique.

3. La question des *institutions politiques d'agglomération* implique un autre mouvement. L'Office fédéral de statistique constate l'existence des agglomérations urbaines, mais pas des métropoles, et démontre qu'il ne s'agit pas d'une question conjoncturelle. Elles englobent environ les 75% de la population suisse. Il en découle que les autorités fédérales doivent reconnaître l'existence de cette nouvelle entité qui de fait remplace les villes qui changent irrésistiblement. Or les agglomérations urbaines n'ont pas d'institutions politiques qui leur donnent une personnalité juridique et qui en font officiellement des acteurs. Cette question est du ressort des cantons mais ils n'en sont que peu conscients, ou ils craignent la concurrence que ces nouvelles institutions feront aux communes et aux cantons, aussi ils ne font rien... Sans statut politique les agglomérations

sont handicapées. Nouvelle impasse... La Confédération crée bien une commission pour étudier la question mais rien ne se passe...

Parallèlement à ces constats et à cette inertie, le canton de Fribourg reconnaît que cette question des institutions politiques d'agglomération est importante et il met en place un dispositif pour ce faire. Les choses sont menées rondement et avec succès jusqu'au moment où la plus grande agglomération de ce canton – celle de la ville de Fribourg – veut se doter de ces institutions politiques nouvelles. C'est alors qu'une opposition vigoureuse surgit, elle vient des citoyens des communes des couronnes suburbaines et périurbaines de l'agglomération. Ils considèrent qu'avec ces nouvelles institutions ils vont devoir payer plus d'impôts et ils ne voient pas pourquoi ils le feraient alors qu'à leurs yeux la commune centre-ville de Fribourg qui est l'instigatrice de cette innovation, gère mal ses affaires publiques. Ils font obstruction au processus et nous en sommes là... Mais un groupe de communes de cette agglomération, en 2006, trouve un compromis acceptable. Dans une à deux années des institutions politiques d'agglomération seront mises en œuvre.

Pendant ces péripéties, une autre agglomération, celle de Lugano, réussit par une autre démarche à faire de son agglomération un acteur politique. Plutôt que de créer des institutions d'agglomération, la commune centre-ville de Lugano proposa de purement et simplement fusionner les communes agglomérées qui le voulaient bien avec le centre-ville, c'est-à-dire Lugano. Une négociation fut menée et finalement une votation populaire fut organisée avec toutes les communes qui se considéraient comme parties prenantes. En 2004 le référendum fut accepté, l'agglomération est dorénavant un acteur politique. Les communes qui ont accepté le référendum disparaissent.

Faut-il organiser les agglomérations urbaines par fusion des communes concernées ou au contraire, est-il préférable de négocier des institutions politiques d'agglomération dans lesquelles chaque commune est maintenue à la condition d'une intense coopération intercommunale? Toutes les agglomérations se posent ces deux questions et hésitent... Le temps passe.

Il est clair qu'à la clé de ces changements, tout le système fédéral risque d'être mis en mouvement, car après la réforme des agglomérations, l'existence des cantons dans leurs institutions actuelles se posera. En effet les institutions cantonales actuelles sont inadéquates pour gérer le réseau des nouvelles agglomérations et des métropoles; de nouvelles institutions régionales sont indispensables. Des estimations récentes laissent entrevoir que la Suisse fédérale se réduirait de 26 cantons à environ 7 régions

métropolitaines. Certes les scénarios sont à négocier, actuellement ils sont loin de faire l'unanimité, le nombre des nouvelles régions métropolitaines varie considérablement. Un travail important reste à faire.

De plus, puisqu'il faut coupler les plans d'agglomération avec les institutions d'agglomération, les décisions risquent d'être très longues à prendre. Ne serait-il pas indispensable que la Confédération, avec toutes les précautions nécessaires, «force» doucement les partenaires à réaliser le plus rapidement un compromis vers un nouveau fédéralisme? Elle seule peut le faire. Pourquoi ne le fait-elle pas?

En résumé, nous avons examiné trois innovations dans la société suisse qui se métropolise. Les trois ont des origines différentes et évoluent, chacune à leur manière. Elles ne sont pas les seules innovations débattues.

L'innovation Swissmetro est une initiative technique et économique émanant d'acteurs technoscientifiques et d'industriels qui réfléchissent à l'impasse dans laquelle se trouvent les transports routiers à travers la Suisse et surtout sur l'axe Nord-Sud. Impasse qui se combine aux difficultés des finances fédérales, notamment en raison de leurs récentes décisions relatives à la construction colossale de tunnels ferroviaires sous les Alpes. Ces tunnels en construction devraient permettre de fluidifier le trafic routier à travers la Suisse par le report sur le rail d'une grande partie du trafic routier des marchandises. Cet endettement de la Confédération suscite une levée de boucliers de la part de la Suisse conservatrice et traditionnelle. Elle fait obstacle au financement de Swissmetro.

Les plans d'agglomération sont une innovation initiée par la Confédération. Les cantons doivent coordonner spatialement, planifier les principales activités des agglomérations urbaines et des métropoles, encore faut-il reconnaître ces dernières... Cette planification est la condition sine qua non pour que la Confédération participe au financement de transports publics d'agglomération. Cette innovation est en train d'être réalisée.

La troisième innovation a pour instigateurs des acteurs politiques progressistes. Ils argumentent que les agglomérations urbaines et les métropoles doivent se faire reconnaître comme des acteurs politiques. L'efficacité est à ce prix. Pour ce faire, il faut encore les doter de personnalité juridique et politique, en d'autres termes, elles doivent élaborer des institutions politiques démocratiques, sinon elles risquent de verser dans la technocratie ou l'anarchie ou pire encore dans l'inaction. Dans tous les cas, les agglomérations et métropoles concernées sont perdantes. Il est donc impératif d'innover et de mettre en œuvre les innovations. Le débat est sérieux mais les innovations significatives sont peu fréquentes.

Ces quelques propos suggèrent la diversité des innovations qui surgissent dans la mise en œuvre de la société de l'information et des métropoles. Il y en a d'autres. Elles peinent à être mises en œuvre... Elles sont toutes soumises aux mêmes processus d'analyse et de critiques susmentionnés.

4.5 L'INNOVATION : EN GUISE DE CONCLUSION

Répetons-nous, l'innovation implique trois dimensions au moins: la création d'un système nouveau, des acteurs qui créent ce système et finalement ceux qui le mettent en œuvre avec plus ou moins de succès.

Dans une affirmation provocante, Karl Marx disait qu'une innovation technique (comme le moulin, la machine à vapeur) pouvait générer quasi mécaniquement une société nouvelle; un peu plus tard, il a démontré dans son œuvre que ces processus étaient beaucoup plus complexes. C'est particulièrement vrai pour la société de l'information: elle ne résulte pas simplement de l'ordinateur et de ses prolongements techniques comme d'aucuns le prétendent. L'innovation résulte notamment d'un amalgame de techniques nouvelles, avec des mouvements sociaux, des politiques publiques, tenant compte de la mondialisation, de la métropolisation, de l'individualisation et de l'individuation donc des processus très complexes.

Ajoutons deux remarques.

Dans le contexte suisse contemporain, l'innovation semble faire face notamment à un obstacle d'importance. Ce sont les institutions démocratiques helvétiques. En effet, la plupart des innovations politiques et sociales sont soumises, par référendum ou initiative constitutionnelle, au peuple suisse. C'est bien, mais le peuple est craintif; pour diverses raisons, il perçoit derrière presque toutes innovations ou réformes un « complot » joué par un acteur redoutable, ou encore, ce qui revient au même, il craint de tomber sous la coupe d'un acteur puissant qu'on appelle parfois la bourgeoisie, parfois la technocratie, ou tout simplement le diable... D'où le fait, lorsqu'il est consulté pour une réforme, qu'il dise facilement non, surtout si les autorités concernées ne se donnent pas la peine de très soigneusement l'informer et de lui expliciter la réforme à adopter ou à rejeter.

En fait, dans les débats qui se développent, il est question de construire une société de l'information et des métropoles plus justes, plus solidaires, plus respectueuses de la tradition et de l'histoire nationale, plus pacifiques, plus démocratiques. Du moins c'est ce que nous souhaitons mais ce n'est pas le cas de tous les partenaires.

DEUXIÈME PARTIE

LA SOCIOLOGIE
DES ACTEURS URBAINS





CHAPITRE 5

LES ACTEURS DE LA COLLECTIVITÉ URBAINE ET DE SA DYNAMIQUE

5.1 LIMINAIRE

L'idée de ce chapitre et des deux suivants vise à démontrer que la collectivité et la dynamique urbaines, et les sociétés qu'elles impliquent, sont structurées par un réseau d'acteurs. Ils sont individuels et/ou collectifs. Ils accèdent inégalement au pouvoir, c'est-à-dire que ces acteurs ont une chance inégale de définir des objectifs à leur collectivité urbaine et de les mettre en œuvre. Cette chance inégale dépend des diverses positions sociales qu'occupent les acteurs et de ce fait des ressources de toutes sortes qu'ils contrôlent.

Dans toutes les situations sociales, des acteurs coopèrent ou sont en conflit quant aux objectifs à définir et à réaliser. Ces acteurs cherchent à s'influencer pour agir dans le même sens. Il ne faut donc pas confondre influence et pouvoir.

A partir de ce que nous avons vu précédemment, nous postulons que chaque société produit des collectivités et des dynamiques urbaines spécifiques avec un système d'acteurs différents. Ainsi, en France, la société agraire et féodale implique des acteurs comme les diverses bourgeoisies qui font la ville médiévale contre des acteurs comme la noblesse et le clergé. Dans ce processus, le roi est un acteur qui s'affirme toujours plus et qui est solidaire de cette bourgeoisie contre les deux autres. Dans la ville classique des sociétés agraires autoritaires, cette alliance d'acteurs se transforme au profit de la noblesse avec la montée en force du roi qui met de côté la démocratie urbaine, œuvre de la bourgeoisie... Cette relégation se fait au grand dam des bourgeois dont pourtant une part indéniable ne rêvent qu'à son anoblissement...

La structuration de la société industrielle a bien sûr des acteurs spécifiques : s'organise alors un tout nouveau système d'acteurs urbains collectifs, c'est l'opposition de la bourgeoisie industrielle à la classe ouvrière.

La première se défait des acteurs dominants d'antan qui sont d'ailleurs à la dérive. Ensuite cette bourgeoisie lutte contre la classe ouvrière qui monte sur la scène de la société industrielle et de ses villes. Ce conflit produit une collectivité et une dynamique urbaines inédites. Un siècle plus tard, ces acteurs vont à leur tour changer complètement. Avec la tertiarisation de la société, donc l'apparition de la société informationnelle, surgissent des acteurs que nous avons classés en trois types de mouvements sociaux : les rationalisateurs, les contestataires et les réactionnaires. Ils produisent la société de l'information avec ses agglomérations urbaines et ses métropoles sans être toujours bien conscients du changement concomitant et irréversible de la ville. Cette observation nous pousse à nous inscrire en faux contre le fait qu'à la fin du 20^e siècle et au début du 21^e siècle de nombreux experts continuent à penser la société comme si elle était toujours industrielle, organisée spatialement par des villes et divisée en classes sociales... Rien de plus faux ! Le concept de société informationnelle implique celui de mouvement social. Le mouvement social dominant, soit le mouvement des rationalisateurs, façonne la société susmentionnée et ses métropoles, au grand dam des mouvements sociaux des contestataires et des réactionnaires.

5.2 POUR UNE DÉFINITION DU CONCEPT D'ACTEUR

Un acteur peut être un individu ou un groupe. Qu'un individu puisse être un acteur est une idée qui s'affirme avec la modernité croissante des sociétés de l'information, dans lesquelles se déroulent les processus d'individualisation et individuation. Comment définir sociologiquement un acteur individuel ?

Un individu implique au moins deux types de pulsions fondamentalement différentes, l'une fait que l'individu est centré ou orienté sur lui-même par une pulsion qui entraîne des actions autocentrées, selon cette théorie tout s'explique ou presque par l'individu, lui seul compte, c'est ce que nous appelons la subjectivité. La seconde pulsion est centrée sur l'Autre, sur l'échange, la réciprocité, le vivre ensemble, le Nous, la réciprocité, etc. ; c'est la socialité, « une espèce de conscience du social ». Les deux pulsions sont indissociables. Dès l'apparition de l'individu les deux sont présentes. Bien que sachant cette interdépendance de la subjectivité et de la socialité, nous ne nous intéresserons néanmoins qu'à la seconde, la première étant plutôt du ressort de la psychologie...

Donc l'acteur individuel n'existe jamais seul, il engendre et participe nécessairement à des sociabilités, sur lesquelles se construisent des groupes, des organisations, des collectivités, des mouvements sociaux.

D'emblée distinguons les termes d'agent, de sujet et d'acteur, fréquemment utilisés par les sciences humaines et sociales. Pour nous, ils ont des sens différents. *L'agent* est une unité d'action précise, en l'occurrence un individu, conditionné totalement par la structure sociale dans laquelle il est inséré. Par exemple, un soldat est un agent parce qu'il agit purement et simplement en fonction des ordres que sa hiérarchie lui donne, il en va de même pour ses supérieurs qui agissent aussi strictement en fonction d'ordres donnés. L'initiative individuelle est tolérée que dans des situations très précisément définies et exceptionnelles.

C'est complètement l'inverse quand on parle de *sujet*, c'est un être psychologiquement et philosophiquement libre, d'où, ce qu'il fait, c'est ce qu'il veut, comme il le veut, quand il le veut. On utilise donc le terme de liberté, elle est fondamentale pour définir le sujet.

Les agents et les sujets ainsi conçus n'existent pas scientifiquement. Ce sont des fictions. On ne peut donc pas utiliser sociologiquement ces termes. Partant, seul celui d'*acteur* est convenable. Il connaît des contraintes de divers types, concrètes et mesurables, qui l'influencent et que parfois il adopte ou détourne. Pourtant il n'est jamais totalement déterminé (agent), et il n'est jamais totalement libre (sujet). Il joue constamment entre déterminisme et liberté, et bien sûr ce jeu variera selon ses positions sociales. En d'autres termes, l'acteur dispose de marges de manœuvre, ou mieux d'autonomie qu'il est constamment en train de construire dans l'adversité. La liberté c'est la somme des autonomies qu'un acteur s'est construites. Ce faisant il construit le collectif auquel il participe. Un cadre supérieur ou un ouvrier non qualifié ont des autonomies construites différentes. Il en va de même en ce qui concerne les diverses catégories, ou des hiérarchies relatives aux CSP, à l'âge, au genre, à la nationalité, au centre et à la périphérie. Ces variables peuvent converger ou s'opposer.

En bref, l'acteur, individu ou groupe, est conditionné par ses positions sociales mais il conquiert et se construit une autonomie et joue avec elle. Grâce à cette autonomie, il construit des projets et des identités, qui sont des représentations qu'il négocie constamment avec les individus qui l'entourent et les groupes dans lesquels il est inséré; il est donc en interaction permanente avec d'autres acteurs à l'influence et au pouvoir différents. Parfois il perd dans cette négociation, parfois il gagne... En résumé nous définissons un acteur par ses positions mesurables dans la société, son autonomie, ses identités, ses projets, ces relations, son pouvoir, son influence, tous mesurables. Ensemble, ces sept paramètres génèrent la diversité des pratiques de l'acteur.

Voyons deux de ces paramètres qui ne sont pas évidents, d'une part le projet, d'autre part l'identité.

Le projet implique

- la représentation plus ou moins complexe d'un objectif que l'acteur veut réaliser ;
- les ressources qu'il peut et veut mobiliser sous des formes diverses pour réaliser l'objectif ;
- les modalités organisationnelles qu'il élabore pour réaliser l'objectif qu'il se représente avec les ressources disponibles ;
- la désignation et la mobilisation des autres acteurs qu'il entraîne dans la réalisation de son projet ; ou qui seront des adversaires qui peuvent être influencés diversement ;
- les valeurs que l'acteur associe à son projet ainsi que certains de ses intérêts ;
- finalement, réaliser concrètement l'objectif.

L'acteur qui est à même de mener ces six opérations a du pouvoir. Le quatrième point, la mobilisation d'autres acteurs, représente son influence.

Le projet peut se situer au niveau de la vie quotidienne (aller au cinéma, inviter des amis à une soirée) ou, infiniment plus complexe, concerner la société tout entière (réduire les inégalités sociales, mettre en place le développement durable).

Insistons sur l'idée que le projet implique l'élaboration d'un ou de plusieurs objectifs, sous forme de représentations plus ou moins complexes. Quand ils sont élaborés, le plus gros reste à faire, il s'agit de déclencher l'action pour réaliser ces objectifs. Le projet en matière de métropoles, actuellement, c'est la mise en branle de l'altermétropolisation, elle nécessite la rectification continuelle de la réalité métropolitaine et la mobilisation des acteurs concernés. Bref, le projet altermétropolitain, c'est une démarche collective vers une collectivité métropolitaine nouvelle, ou d'un de ses équipements, correspondant aux aspirations des habitants-usagers-citoyens.

L'identité est l'image de soi emblématique, donc elle est associée à des valeurs. L'acteur élabore son identité sous le contrôle des acteurs de son entourage. C'est en fonction de cette identité que l'acteur se présente à ceux avec lesquels il interagit et qu'il cherche à influencer. Projet(s) et identité(s) sont associés, donc complémentaires et constamment en changement.

En très bref, un individu, un groupe, un mouvement social, une collectivité urbaine sont des acteurs en fonction de leurs positions sociales, leurs projets, leur pouvoir, leur influence, leurs relations, leur autonomie, et leurs *identités* ; ces sept paramètres définissent les acteurs.

A dessein et encore une fois, nous ne parlons pas de la psychologie et de la subjectivité des acteurs, non pas parce que nous considérons qu'ils

sont sans importance, bien au contraire. Nous avouons simplement que la sociologie n'est pas la discipline la plus pertinente pour rendre compte de cette dimension.

En résumé, l'acteur développe des pratiques sociales et des représentations collectives qui sont conditionnées par les sept paramètres susmentionnés.

Dans les agglomérations urbaines et les métropoles, nous distinguons quatre types d'acteurs individuels :

1. Les *acteurs économiques* sont principalement les chefs des petites, moyennes et grandes entreprises et leurs collaborateurs différenciés en huit autres catégories socioprofessionnelles, de la plus rudimentaire (CSP sans qualifications) à la plus puissante (CSP des dirigeants). Mais les acteurs économiques sont aussi les divers propriétaires fonciers, ainsi que leurs partenaires plus ou moins immédiats. Ils sont particulièrement préoccupés de rationalité économique. Ils participent donc au mouvement social des rationalisateurs et appartiennent au champ économique et à celui des inégalités sociales. Les acteurs économiques, plus particulièrement les chefs d'entreprises, mettent en exergue rationalité économique, efficacité, productivité et rentabilité ; ils considèrent positivement la mondialisation et la métropolisation car elles ouvrent des horizons considérables, économiquement rentables. Pour eux le marché est un système de premier ordre car il permet une rentabilité optimale.

2. Les *professionnels de l'espace* sont des architectes, des urbanistes, des ingénieurs, etc. qui maîtrisent les logiques et les savoirs relatifs à l'environnement construit, au développement urbain et territorial, à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, au paysage, à la construction de divers grands et complexes équipements spatiaux (gares, aéroports, réseaux techniques comme autoroutes, lignes ferroviaires, etc.). Ces domaines professionnels définissent leurs intérêts et leurs valeurs. Les professionnels de l'espace auraient tendance à monopoliser les savoirs relatifs aux collectivités et dynamiques urbaines. Ils s'organisent en entreprises plus ou moins grandes et surfent sur les marchés de la construction, de l'urbanisme, de l'ingénierie civile, des transports et des réseaux de toutes sortes. Ils se rattachent donc au champ du territoire et de l'environnement. Idéologiquement mais aussi pratiquement, ils sont souvent proches et collaborent avec les acteurs économiques et les acteurs politiques.

3. Les *acteurs politiques* ; nous rangeons dans ce type les divers élus locaux, régionaux, nationaux, européens, et les hauts fonctionnaires qui dépendent d'eux ; en font partie aussi les animateurs de partis politiques et de mouvements sociopolitiques, les directeurs des médias. Ils relèvent

du champ politique et de ses institutions. Selon leur couleur politique, ils seront plus ou moins solidaires des acteurs précédents ou de ceux qui vont suivre.

4. Les *habitants-usagers-citoyens* (H.U.C.); nous tenons à articuler ces trois rôles, car nous considérons qu'ils sont indissociables. Ils s'organisent en associations de toutes sortes. L'*habitant* est spécifique par le fait qu'il s'approprie l'espace dans lequel il vit, c'est-à-dire son logement dont il est ou bien propriétaire ou bien locataire, mais aussi son voisinage et son quartier. Plus difficilement il cherche à s'approprier son agglomération urbaine et sa métropole. Il le fait, d'une certaine manière, en les parcourant avec les moyens de transport qu'il peut maîtriser, en se documentant et en lisant l'information qu'elles produisent, etc. L'*usager* se distingue par l'utilisation qu'il fait des nombreux services et équipements publics et privés que lui offre la collectivité urbaine et que les professionnels de l'espace ont organisé pour lui. Le *citoyen* se caractérise, d'une part, par son droit à contrôler la gestion politique du bien public de la collectivité urbaine et de son Etat-nation et, d'autre part, par des devoirs correspondants, notamment payer des impôts.

N'oublions-nous pas que les H.U.C. sont aussi des consommateurs et des travailleurs? Nullement, mais pour ne pas compliquer leur présentation, nous prenons en considération ces rôles en les faisant intervenir dans des analyses concrètes, avec les catégories socioprofessionnelles (CSP) qui comme nous venons de le dire sont sous-tendues par le revenu, le niveau d'instruction et le pouvoir et l'influence.

Bien sûr à des degrés divers, selon les positions qu'il occupe dans la société, chaque citoyen est habitant, usager et citoyen à la fois, mais évidemment sans toujours être conscient de la complémentarité de ces trois rôles.

Pour d'aucuns, ces habitants-usagers-citoyens ne sont pas des acteurs. Ils ne sont que des « pions » manipulés à merci, du moins ceux qui sont au bas de la hiérarchie socioprofessionnelle. Seuls les trois premiers acteurs mentionnés, soit les acteurs économiques, les acteurs politiques et les professionnels de l'espace, sont vraiment des acteurs. Pourtant les rôles que jouent les H.U.C. contribuent à façonner une agglomération urbaine, ses espaces publics, ses bâtiments, les équipements qu'ils fréquentent. D'ailleurs si ces parties de la collectivité urbaine ne correspondent pas ou plus aux intérêts et valeurs de ses H.U.C., ceux-ci les délaisseront et alors ils se détérioreront, se délabreront et à court terme tomberont en faillite ou en ruine. Les H.U.C. sont donc des acteurs essentiels, mais il est vrai que

leurs pratiques sont d'un autre type que celles des trois premiers acteurs. Ces derniers, certes à nouveau à des degrés divers, ne reconnaissent pas les habitants-usagers-citoyens comme des acteurs authentiques, ou bien ils les ignorent, ou bien ils les méprisent, ou bien ils les considèrent comme des « marionnettes » qui n'ont qu'à user docilement des services et équipements qui ont été conçus, construits pour eux et qu'ils gèrent pour eux.

Cette attitude ressort particulièrement clairement d'une recherche sur les espaces publics⁶² d'une ville romande. En effet, elle montre que certains architectes, plutôt politiquement de droite, considèrent que la conception et la construction des espaces publics sont exclusivement de leur compétence. Les habitants-usagers-citoyens n'ont qu'à obtempérer et à user des espaces publics qui ont été conçus pour eux. Néanmoins d'autres architectes, plutôt de gauche, reconnaissent qu'utiliser les espaces publics, c'est aussi les produire, mais ils jugent qu'il n'est pas possible et raisonnable d'avoir des goûts autres que les leurs. Pour les architectes, les espaces publics doivent principalement refléter une esthétique contemporaine, le minéral doit être privilégié, ils sont les seuls à pouvoir intervenir quant à leur conception et gestion, les autres acteurs n'ont pas voix au chapitre. La même recherche montre que les habitants-usagers-citoyens conçoivent les espaces publics de manière radicalement différente: le patrimoine doit y être mis en valeur, le végétal sous toutes ses formes doit être présent, la gestion de cet espace doit être démocratique, ils doivent être partie prenante autant pour leur conception et construction que leur usage. Les architectes de gauche sont notoirement plus ouverts⁶³ aux H.U.C.

Les trois types d'acteurs que sont les acteurs économiques, les acteurs politiques et les professionnels de l'espace semblent former un système qui domine la scène politique urbaine; à eux trois ils donnent l'impression qu'ils tirent toutes les ficelles qui façonnent la collectivité urbaine, et les habitants-usagers-citoyens ne sont que des figurants et des « pions » que les premiers manipulent à merci... C'est aller vite en besogne, c'est sous-estimer la force des H.U.C. ...

A quel champ de société les H.U.C. appartiennent-ils? Contrairement aux trois autres acteurs, ils n'ont pas un champ spécifique et à des

⁶² M. Bassand, A. Compagnon, D. Joye, V. Stein, *Vivre et créer l'espace public*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2001.

⁶³ Pour plus de détail sur les architectes nous renvoyons au petit livre d'André Ducret et ss., *Les architectes en Suisse*, Le Savoir Suisse, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2003.

degrés divers, ils relèvent des six champs de société. Par contre, ils sont conditionnés par leur position souvent subalterne dans les différentes hiérarchies de la société: C.S.P., âges, genre, cultures, centres-périphéries.

Justement parce qu'ils ne sont pas considérés positivement par les trois premiers acteurs, parce qu'ils sont complexes, nous allons présenter plus longuement les H.U.C. à partir de différentes recherches scientifiques. Nous devons reconnaître que le sociologue est porté à mieux comprendre cet acteur complexe. Quel profil a-t-il ?

Avant de répondre à cette question, insistons bien sur l'idée que ces quatre acteurs, tout en réalisant leurs projets, se construisent eux-mêmes, mais en même temps construisent leur agglomération urbaine et leur métropole.

5.3 UN ACTEUR COMPLEXE: LES HABITANTS-USAGERS-CITOYENS (H.U.C.)

Comme nous l'enseignent les sciences sociales, les H.U.C. occupent plusieurs positions sociales qui les contraignent, mais aussi à des degrés divers leur donnent des ressources pour agir. Nous examinerons ici que quelques recherches significatives pour notre propos, c'est-à-dire celles qui donnent plus de corps à ces habitants-usagers-citoyens. En aucun cas nous présenterons ces recherches dans leurs détails. Nous renvoyons le lecteur curieux aux textes que nous donnons en références et d'où sont issues nos données.

La plupart des recherches que nous utilisons ont été réalisées par l'Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC) puis par le Laboratoire de sociologie urbaine (LASUR). Nous avons participé à plusieurs d'entre elles. Pourtant, une des recherches que nous utilisons a été réalisée par une équipe totalement différente, mais que nous connaissons fort bien et appartenant à l'Université de Genève. Bien sûr toutes ces recherches ont été menées dans un cadre scientifique et méthodologique rigoureux qui ne sera pas explicité dans ce texte.

1. *La Suisse est-elle entravée dans son fonctionnement par les inégalités sociales ?* L'importante recherche⁶⁴ menée à ce sujet répond positivement à cette question: les inégalités sociales font déraiser le fonctionnement social qui devient plus chaotique en générant des conflits et de la violence. C'est vrai dans de nombreuses situations mais certes pas dans toutes...

⁶⁴ Lévy R., Joye D., Guye O., Kaufmann V., *Tous égaux ? De la stratification aux représentations*, Seismo, Zurich, 1997. Précisons que R. Lévy est professeur à l'Université de Lausanne.

Contrairement à ce que de nombreux acteurs croient, en Suisse les inégalités sociales sont plus prononcées que dans la plupart des autres sociétés européennes⁶⁵... Nous retenons les huit catégories socioprofessionnelles que cette recherche propose pour mesurer les inégalités sociales. Il s'agit dans nos termes et notre interprétation des catégories suivantes: 1. les ouvriers non qualifiés ou les manœuvres, 2. les ouvriers qualifiés ou cols bleus, 3. les employés qualifiés ou cols blancs (nous regroupons parfois ces trois catégories en une seule, que nous intitulons les CSP populaires, elles sont en voie de précarisation⁶⁶), 4. les indépendants (artisans, paysans, petits commerçants, petits industriels), 5. les cadres intermédiaires (enseignants, contremaîtres, travailleurs sociaux, infirmiers, etc.) 6. les cadres supérieurs, 7. les professions libérales, 8. les dirigeants d'entreprises moyennes et grandes (nous regroupons souvent les trois dernières CSP que nous baptisons les CSP dirigeantes, elles sont hautement prospères). Ces CSP populaires et dirigeantes ont tendance les deux à croître de sorte que se crée entre elles une béance, qualifiée par d'aucuns de fracture sociale. Il faudrait encore tenir compte d'une neuvième catégorie qui ne cesse de croître, celle des chômeurs, des sans professions, des travailleurs non qualifiés, des travailleurs pauvres, etc. Souvent, elle n'est pas mesurée, partant il est difficile de l'évaluer...

Avec ces huit catégories socioprofessionnelles apparaît un clivage concernant le genre: plus on monte dans la hiérarchie de ces catégories, plus les femmes en sont exclues, c'est une autre inégalité qui marque la société suisse et certainement de nombreuses autres sociétés appartenant au monde occidental. C'est au-delà des employés qualifiés que se creuse cette inégalité entre hommes et femmes. En effet, à partir de cette CSP d'employé, les hommes excluent de manière outrageante les femmes. Cette recherche démontre que les inégalités sociales marquent encore d'autres types d'acteurs: par exemple les jeunes et les étrangers, les uns et les autres ont une forte probabilité de faire partie des CSP populaires. Nous faisons l'hypothèse que les collectivités et les dynamiques urbaines reproduisent et consolident ce système d'inégalités sociales par la ségrégation sociale, c'est-à-dire par la séparation dans l'espace de ces entités que sont les collectivités urbaines notamment des deux catégories

⁶⁵ Le palmarès montrant qu'en 2006 la Suisse est la société la plus compétitive du monde ne change rien à notre affirmation...

⁶⁶ Robert Castel « Repenser la protection sociale » *Sciences Humaines*, n° 141, février 2006. Tout ce numéro est consacré à la précarisation.





socioprofessionnelles qui sont regroupées sous les termes de CSP populaires et de CSP dirigeantes.

2. A partir de diverses enquêtes nationales suisses, nous avons mené une analyse des questions que posent les CSP en rapport avec *le logement*⁶⁷. Les acteurs urbains, leur logement et leur vie sociale résidentielle sont-ils déterminés par les inégalités sociales ? D'autres facteurs sont-ils à l'œuvre ? Nous avons traité un ensemble de variables relatives au logement et à la vie sociale qui s'y développe par une analyse en composantes principales. A partir des variables prises en compte, quatre dimensions se sont révélées significatives : 1. la catégorie socioprofessionnelle, 2. le type de commune de domicile, 3. le type de logement, 4. la vie sociale résidentielle. Pour construire une typologie d'habitants nous avons privilégié les catégories socioprofessionnelles. Nous distinguons cinq modes d'habiter selon ces catégories, soit

- *Le mode d'habiter des ouvriers.* Il se situe principalement dans les communes centres-villes et les communes suburbaines. Ces habitants vivent dans des petits logements insérés dans de grands immeubles de type HLM. Leur intégration sociale et résidentielle est faible, les relations de voisinage sont fréquemment ténues et conflictuelles. Ces habitants sont souvent des étrangers, ils sont insatisfaits de leur logement et de la vie sociale qu'il implique.
- *Le mode d'habiter des employés.* Sur bien des points les employés ressemblent aux précédents, ils sont pourtant mieux intégrés à leur voisinage, et en outre ils sont moins mécontents de leur logement que les ouvriers.
- *Le mode d'habiter des indépendants.* Ces habitants sont localisés dans des communes du territoire rural, donc dans des petites communes éloignées des agglomérations urbaines et des métropoles. Leur logement est situé dans des petits immeubles, voire des maisons individuelles qui sont en même temps leur outil de travail : atelier, hangar, dépôt, etc. Ils sont satisfaits de ces conditions de logement et considèrent leur intégration sociale de manière positive, sauf qu'ils « souffrent » du fait qu'ils sont éloignés de tout.
- *Le mode de vie urbain des CSP dirigeantes.* Ces habitants vivent dans des quartiers huppés du centre-ville, dans des immeubles de haut standing et des appartements spacieux. Leur vie de voisinage est positive. Ils sont satisfaits de leur situation et de leur condition résidentielle.

⁶⁷ Lorenzi-Coldi F., Bassand M., *Typologie des modes d'habiter*, IREC, Lausanne, 1986.

- Le *mode de vie périurbain des CSP dirigeantes*. Ces habitants résident donc dans des communes périurbaines et des maisons individuelles. Ils sont satisfaits de leur logement et de leur vie sociale résidentielle. Pourtant, une fois les enfants émancipés, ils rêvent de retourner en centre-ville.

Cette typologie donne le profil de l'acteur «habitant». Une autre typologie, cette fois française⁶⁸, sur le voisinage exclusivement, confirme nos analyses, à savoir qu'elle montre comme la nôtre que plus on monte dans la hiérarchie socioprofessionnelle, plus la vie sociale résidentielle, notamment celle de voisinage, est positive et fréquente, alors qu'au bas de la hiérarchie des CSP, elle se réduit à sa plus simple expression, elle serait même conflictuelle.

Ajoutons à ces résultats, diverses recherches, dont les nôtres, qui mettent en relief le rôle positif de l'enfant dans la vie de voisinage.

3. La vie sociale résidentielle est aussi conditionnée par la *vie de quartier*⁶⁹. Quelle est la vie sociale de quartier dans les agglomérations urbaines ? En résumant beaucoup nous distinguons trois styles de vie de quartier :

- les quartiers où la vie sociale de proximité est intense, la vie de quartier est significative,
- les quartiers dont les habitants certes n'ignorent pas le quartier mais dont la sociabilité et les pratiques quotidiennes de solidarité rayonnent aussi sur toute l'agglomération,
- les habitants de quartier qui sont repliés individuellement sur leur chez soi et ignorent le quartier.

4. Une dernière recherche⁷⁰ sur l'habitant a pour objectif de mesurer dans quelle mesure la *vie de proximité* a encore du sens dans les sociétés qui se métropolisent. D'une certaine manière, elle recoupe les précédentes. L'hypothèse est fondée sur la question : grâce aux télécommunications et aux moyens de transport sophistiqués, les habitants n'ont-ils pas tendance à donner préséance à une vie sociale qui n'est plus fondée sur la proximité spatiale ? Ou au contraire leur vie sociale est-elle toujours principalement liée

⁶⁸ Héran F., «Comment les Français voisinent?», *Economie et statistique*, n° 195, 1987, pp. 43-60.

⁶⁹ Sur ce thème nous nous inspirons de la recherche menée par une équipe sous le leadership de Dominique Joye, soit Thérèse Huissoud, Martin Schuler, *Habitants des quartiers, citoyens de villes?* Seismo, Zurich, 1995.

⁷⁰ A. Sauvage, M. Bassand, *Proximité en tension*, Lares, Rennes, 2005.

aux gens de leur voisinage et de leur quartier ? Utilisent-ils les équipements de proximité ? Nous avons mené cette recherche dans trois agglomérations urbaines françaises : Rennes, Lyon, Strasbourg, et dans l'agglomération urbaine de Lausanne, et dans ce cadre, huit quartiers périurbains et d'habitat social du centre-ville ont été analysés. Les quartiers périurbains sont habités surtout par des CSP dirigeantes et les quartiers urbains d'habitat social surtout par des CSP populaires. Nous avons mesuré la vie sociale sur une échelle proximité vs distance. Nous faisons l'hypothèse que des variables comme les CSP populaires, les jeunes, les femmes, le mode de transport public et d'autres variables seraient explicatives de la vie sociale de proximité ; les catégories opposées auraient une vie sociale qui se déploie sur toute l'agglomération urbaine.

Une seule catégorie est franchement significative, quels que soient le mode d'analyse utilisé et le type de quartier : plus on est d'âge mûr, soit de 50 à 65 ans, plus on est attaché aux équipements de proximité, plus on les fréquente. Inversement, plus on appartient à la classe d'âge des 20 à 30 ans, plus on privilégie les relations à distance et les télécommunications et moins on fréquente les gens qui vivent à proximité ainsi que les équipements et services de quartier.

Ajoutons que dans les quartiers de maisons individuelles, les habitants favorisent la proximité nettement plus que dans les quartiers d'habitat social, il est vrai que les premiers sont occupés par une population plus âgée et que les seconds par une population plus jeune...

La proximité est-elle finalement due au type d'habitat, aux CSP ou à l'âge ? Nous ne pouvons pas trancher, aussi pour le moment, nous formulons l'hypothèse que c'est la combinaison de trois variables qui est explicative : âge, CSP et type d'habitat. Aucune autre variable n'interfère clairement dans cette explication.

Dans un premier temps, retenons que les habitants d'âge mûr se complaisent plus dans la proximité et les jeunes apprécient et pratiquent davantage le cosmopolitisme, c'est-à-dire qu'ils pratiquent une sociabilité qui implique plutôt la distance.

Enfin par cette recherche, nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé la question...

5. La vie sociale résidentielle se pratique rarement isolément, souvent *le groupe familial* intervient, certes pas *in globo*, mais par l'intermédiaire d'un de ses membres. Comme nous l'avons vu dans nos propres recherches, ce peut être l'enfant, mais cela peut être aussi l'épouse.

Les recherches de Jean Kellerhals⁷¹ et son équipe sur la famille sont instructives. Nous les résumons fortement, il distingue cinq types de

familles, nous les regroupons en deux ensembles : d'une part les familles qui sont plutôt repliées sur elles-mêmes, et d'autre part celles qui sont ouvertes sur leur réseau de parents, d'amis et de connaissances et sur les gens de leur environnement. Or le premier type de famille est plutôt au bas de la hiérarchie sociale, alors que le second type se situe plutôt au sommet de cette hiérarchie.

6. Selon le sens commun, rares sont les habitants des agglomérations urbaines et des métropoles qui sont des *sédentaires ou qui ont une expérience de migrant réduite*. En fait qu'en est-il ? C'était l'objectif de la recherche sous-mentionnée⁷². Nous réduisons les habitants de la Suisse à cinq types :

- les très mobiles : ils sont plutôt jeunes et appartiennent plutôt aux CSP dirigeantes ;
- les étrangers : leur CSP est plutôt populaire, ils rêvent de retourner chez eux, sans toujours en avoir les moyens, et avec une grande résistance des enfants socialisés dans la société d'accueil, c'est-à-dire en Suisse, et qui renâclent à accompagner les parents dans leur pays d'origine auquel ils n'ont quasiment aucune attache ;
- les mobiles socialement ascendants : ce sont des habitants d'agglomérations urbaines et appartenant aux CSP dirigeantes ;
- les mobiles socialement descendants : ce sont plutôt des habitants de CSP populaires et du territoire rural ;
- les sédentaires : ce sont plutôt des femmes et des CSP populaires.

En résumé, cette recherche nous indique que les CSP dirigeantes, les jeunes, les habitants des territoires métropolitains sont plus mobiles que les CSP populaires, les femmes et les habitants du territoire rural.

Comment ces gens se représentent-ils la mobilité ? Les CSP dirigeantes, les jeunes et ceux qui ont une expérience significative de mobilité se la représentent de manière positive et comme allant dans le sens du progrès. Par contre, les CSP populaires, les ruraux, les sédentaires, les plus âgés, pensent que « vivre et travailler au pays » est le nec plus ultra...

7. La recherche mentionnée au point 6 ne prend pas en compte *la mobilité quotidienne*, ou la mobilité pendulaire journalière, du domicile au lieu de travail et retour. Comment cette mobilité se présente-t-elle ? Nous savons qu'étant donné, d'une part, l'étalement des territoires métropolitains,

⁷¹ E. Widmer, J. Kellerhals, R. Lévy, *Couples contemporains – Cohésion, régulation et conflits*, Seismo, Zurich, 2003.

⁷² M. Bassand, M.-C. Brulhardt, F. Hainard, M. Schuler, *Les Suisses entre mobilité et la sédentarité*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 1985.

et, d'autre part, leur fragmentation sociale et spatiale, que cette mobilité quotidienne est volumineuse et se fait en automobile pour un très grand nombre de citoyens, ce qui engendre dans les agglomérations urbaines et les métropoles des problèmes aigus de pollution, de congestion, d'accidents, etc. Les automobilistes sont-ils prêts à changer de moyen de transport? C'est-à-dire à prendre les transports publics ou encore à opter pour une mobilité douce, comme le vélo, la marche? C'est ce qu'on appelle le report modal. Les citoyens sont donc ici considérés comme des usagers, ils se différencient en quatre types⁷³, soit :

- Les automobilistes exclusifs qui appartiennent surtout aux CSP dirigeantes, ils n'envisagent pas le moins du monde d'utiliser les transports publics auxquels ils ont pourtant aisément accès. Il est vrai qu'ils disposent à leur domicile et à leur lieu de travail d'une place de parking pour leur automobile.
- Les écologistes, ils n'utilisent plus leur voiture pour des raisons idéologiques. Ce sont plutôt des femmes.
- Une autre catégorie fait de même, sans évoquer principalement des raisons écologiques. Ils appartiennent plutôt aux CSP populaires.
- Les usagers sensibles à l'offre, nous entendons par cette catégorie des habitants qui appartiennent à toutes les catégories sociales. Ils choisissent le mode transport le plus commode selon le jour, l'heure, la saison, la raison de la mobilité, etc. Ils utilisent donc ou les transports publics, ou la marche, ou l'automobile, ou le vélo.

Comme précédemment nous observons que les mobilités sont conditionnées par un faisceau de facteurs parmi lesquels la CSP. Les inégalités sociales jouent donc un rôle indéniable.

8. *Existe-t-il une citoyenneté d'agglomération et de métropole?* Cette question est évidemment importante. Les autorités fédérales et leurs hauts fonctionnaires élaborent des projets où pourtant il n'est pas question d'octroyer à ces collectivités urbaines des institutions politiques spécifiques, comme par exemple les communes en ont. Pourquoi les habitants des agglomérations et des métropoles ne peuvent-ils pas participer démocratiquement à la gestion de l'ensemble de leur territoire?

Il y a bien, comme nous l'avons déjà vu, les autorités et citoyens du canton de Fribourg qui discutent l'élaboration d'institutions politiques pour l'agglomération urbaine autour de la ville de Fribourg. Un travail

⁷³ Kaufmann V., *Mobilité quotidienne et dynamiques urbaines*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2000.

considérable a déjà été réalisé, mais la conclusion peine à être tirée en raison de rivalités politiques entre les communes concernées, notamment entre les habitants du centre-ville et ceux des communes suburbaines et périurbaines.

Une autre agglomération, celle de Lugano, a opté pour la fusion des communes agglomérées autour de la ville, une votation populaire a été organisée et une majorité des citoyens concernés ont approuvé la fusion. On en est là, mais qu'est-ce qui est préférable? Des institutions politiques d'agglomérations ou la fusion des communes concernées dans la commune centrale de l'agglomération? Le débat est lancé, et pour le moins la question ne passionne pas les Suisses... Pourtant les problèmes des agglomérations urbaines et des métropoles sont importants. Ne le serait-il que pour quelques spécialistes en sciences sociales? Un d'entre eux a lancé une recherche sur cette question⁷⁴. Nous renvoyons le lecteur à cette recherche passionnante.

Un des problèmes qui se pose à chaque agglomération est le développement inégal entre la commune du centre-ville et celles des couronnes suburbaines et périurbaines. La commune du centre-ville assume seule le coût de nombreux équipements sociaux, de transport, sanitaires, culturels, etc. dont bénéficient tous les citoyens de l'agglomération; or en même temps, elle perd les citoyens les plus riches qui déménagent dans les communes périurbaines, à la recherche d'une maison individuelle dans le calme, communes qui sont frappées d'impôts moins élevés, qui bénéficient en outre de verdure, de soleil, de sécurité, toutes choses qui ne sont plus disponibles en centre-ville.

Comme à cette époque il n'existait pas encore d'institutions politiques d'agglomération, D. Kubler, l'auteur de la recherche susmentionnée, a demandé aux personnes interviewées de faire de la prospective: il leur posa la question: «Pensez-vous qu'il soit pertinent d'octroyer aux agglomérations urbaines des institutions politiques démocratiques, ou pensez-vous que le statu quo est suffisant?» Les 2000 personnes interviewées se répartissent quasiment à part égale entre les deux réponses possibles. Les personnes qui sont favorables à des institutions politiques d'agglomération sont des habitants des communes du centre-ville, des citoyens de gauche, des personnes instruites, des habitants âgés. Celles qui sont pour le statu quo sont des citoyens de communes périurbaines, des citoyens de droite, des habitants plutôt jeunes.

⁷⁴ Kubler D., Schwab B., Joye D., Bassand M., *La métropole et le politique*, LASUR, EPFL, Lausanne 2002. D. Kubler a publié un livre à partir de cette recherche: *La métropole et le citoyen*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2005.

9. Esquisse d'une conclusion... Que conclure de cet examen de diverses recherches sur l'acteur que nous appelons habitant-usager-citoyen ?

Nos analyses nous incitent à confirmer que cet acteur est fortement inséré dans la dynamique métropolitaine et partant qu'il est marqué par sa position dans diverses hiérarchies, par ordre de fréquence, comme les CSP, l'âge, le type d'espace métropolitain plus ou moins ségrégué en communes du centre-ville, suburbaines, périurbaines, puis le genre et enfin la nationalité.

En fonction des travaux présentés nous faisons l'hypothèse que les CSP jouent un rôle de premier plan, elles interviennent dans presque toutes les situations mais n'agissent jamais seules.

D'où nous synthétisons : plus un individu se situe dans les hauteurs de la hiérarchie socioprofessionnelle, plus il est dynamique, mobile, ouvert, plus il pratique la proximité sans être handicapé par la distance, plus il se satisfait du statut quo. Bref, cet acteur au sommet de la hiérarchie socioprofessionnelle est à l'aise dans la collectivité métropolitaine et dans la société où il vit et qu'il organise sans en être très conscient...

Les individus appartenant aux CSP populaires sont plus en difficulté : ils sont étrangers, ça ne va pas bien avec leur voisinage, ils ont moins mobiles, moins ouverts, ils sont favorables à des innovations sociopolitiques qui ne se font pas, en résumé, dans la société de l'information, ils ne sont pas à l'aise...

Pour ceux d'en haut, les CSP dirigeantes, tout va bien, alors que pour ceux d'en bas, les CSP populaires, ils existent des difficultés, certes pas très grave. En résumé, pour les premiers H.U.C. ça fonctionne, pour les seconds « ça mal fonctionne ».

Certains nous diront qu'il ne valait pas la peine de faire ces recherches pour en arriver à cette conclusion ; évidemment nous ne sommes pas d'accord avec cette remarque... Il est facile de la faire une fois les recherches faites. Avant, au mieux, nous réfléchissions qu'avec des hypothèses. Maintenant nous avons des faits à l'appui, certes pas toujours cohérents... Nous pouvons néanmoins tirer des conclusions rigoureuses, mais soyons modeste, il faut poursuivre l'effort de recherche.

Les habitants-usagers-citoyens (H.U.C.) sont donc un acteur essentiel dans la collectivité et la dynamique urbaines contemporaines, ils le sont autant que les acteurs politiques, ou économiques, ou les professionnels de l'espace – mais certes chacun à sa manière. L'accent que nous mettons sur les H.U.C. ne signifie pourtant en aucun cas que les autres acteurs sont sans importance, le *nec plus ultra* consisterait à rendre compte de leurs connivences, de leurs conflits et de leurs actions respectives et tout cela combiné avec la dynamique métropolitaine. Encore une recherche

qui reste à faire. Le métier de sociologue, et plus généralement ceux en sciences sociales, exigent beaucoup de patience. Pourtant nous avons la certitude qu'ils progressent significativement.

5.4 UN SYSTÈME D'ACTEURS COLLECTIFS: LES MOUVEMENTS SOCIAUX ET LE POUVOIR

Il est indéniable que les collectivités urbaines grouillent d'acteurs; ils sont la cause de leur fonctionnement, de leur mal fonctionnement et de leur changement.

Venons-en aux acteurs collectifs qui quadrillent sociétés et collectivités urbaines. Ils sont très nombreux: groupes, organisations, collectivités de toutes sortes. Impossible de les présenter et de les discuter ici systématiquement, ce serait l'objectif d'un livre de sociologie urbaine générale. Nous privilégions cependant un de ces acteurs collectifs: les mouvements sociaux. Nous les définissons comme des entités qui divisent mais en même temps structurent souvent conflictuellement les sociétés de l'information. Avec Alain Touraine nous caractérisons ces mouvements sociaux par au moins trois traits: une quête de la réalité des sociétés et de l'identité sociétale, un projet (ou des projets) pour organiser la société tout entière, ce qui implique une conception de la société, et enfin la définition d'un adversaire ou d'adversaires qui sont aussi des mouvements sociaux. En outre, ce sont ces mouvements sociaux qui prioritairement prennent en charge le triple enjeu de société, à savoir

- la gestion de l'ensemble des ressources (économiques, politiques, écologiques, etc.) auxquelles les acteurs ont accès,
- la souveraineté de la société,
- le mode de gestion du fonctionnement et du changement⁷⁵.

Nous identifions trois mouvements sociaux qui forment actuellement la structure sociale, souvent conflictuelle de la société de l'information: le mouvement des rationalisateurs, le mouvement des contestataires et enfin celui des réactionnaires. Répétons-nous, tant c'est important.

Le *mouvement des rationalisateurs* est composé principalement des dirigeants des diverses entreprises économiques de la société, mais surtout des grandes entreprises multinationales. Bien entendu d'autres individus adhèrent à ce mouvement des rationalisateurs. Leurs valeurs sont: la rationalité économique, l'efficacité, la productivité, la vitesse, la rentabilité

⁷⁵ Cf. chapitre 1, pages 13 à 61.

et la performance de l'économie. Pour ce faire, pensent-ils, le marché est central, il doit réguler la société tout entière sans interventions de l'Etat, à la limite au minimum seulement et quand çà les arrange... Ils valorisent aussi la mondialisation et la métropolisation. Incontestablement ce mouvement des rationalisateurs domine le système des mouvements sociaux. Ils sont froids et méprisants à l'égard de tout ce qui n'est pas de nature économique, ou ce qui ne se rapporte que difficilement à l'économie.

Les *contestataires* sont radicalement opposés au projet des rationalisateurs au nom de valeurs différentes: l'équité, la solidarité, l'émancipation de l'individu et sa responsabilité par rapport au monde, à la société, à la métropole, mais encore pour des valeurs de paix et relatives à l'environnement. Souvent le mouvement des contestataires est appelé «le mouvement social». Le marché est certes efficace reconnaissent les contestataires, mais il va à l'encontre de leurs valeurs et contribue à créer des inégalités sociales entre les individus, au sein des collectivités urbaines, des régions, des sociétés, du monde. De plus il contribue à générer le maldéveloppement et à dégrader l'environnement. Donc les contestataires se méfient quasi systématiquement du marché pour ne pas dire qu'ils le détestent. L'Etat, aménagé, le remplace avantageusement. Quelques noms de contestataires: les écologistes, les altermondialistes, les pacifistes, certains partis politiques de gauche, les syndicats de travailleurs, les tiermondistes, etc. C'est parmi eux que sont menés le plus durement les actions contre les problèmes de l'environnement et de la planète Terre.

Les *réactionnaires* sont opposés aux deux premiers mouvements. Ils ont un bouc émissaire: les étrangers qui sont la cause – pensent-ils – de tout ce qui mal fonctionne dans la société. Il faut donc les renvoyer sans sourciller chez eux. La xénophobie des réactionnaires se traduit souvent en racisme. Leur valeur suprême est la tradition dans tous les domaines; on n'aurait jamais dû s'en départir. Les réactionnaires existent dans tout le monde occidental avec des tactiques et des succès variables. Souvent ils prennent la forme de partis politiques d'extrême droite, d'associations, de groupuscules qui proclament leur extrémisme de droite, leur xénophobie, leur racisme. Ils se manifestent souvent bruyamment et violemment. Le plus troublant, c'est qu'ils recrutent leurs militants dans toutes les CSP, tant dans les catégories socioprofessionnelles populaires que les dirigeantes. Souvent en font partie les petites gens qui sont dans le désarroi face au changement social. Les réactionnaires sont farouchement nationalistes et populistes.

Cette structure sociale faite de trois types de mouvements est très conflictuelle et leurs conflits surgissent dans toutes les manifestations des

sociétés de l'information, comme on dit, ils sont incontournables. Plus gênant, dans les systèmes politiques démocratiques ouverts comme celui de la Suisse, les réactionnaires accèdent aux responsabilités. Serait-ce un défaut de la démocratie que de tolérer cette pénétration d'acteurs souvent ouvertement anti-démocratiques ? Ou bien est-ce la meilleure manière de maîtriser les réactionnaires que de les laisser participer ? C'est probable, à la condition que les deux autres mouvements soient très attentifs aux faits et gestes des réactionnaires, et n'hésitent pas à prononcer de fermes remises à l'ordre lorsque les déviants bafouent les règles de cette démocratie...

Existe-t-il une correspondance entre cette typologie d'acteurs collectifs et celle que nous avons précédemment présentée relative aux acteurs individuels (pp. 129-131) urbains ? De notre point de vue c'est encore une question de recherche, mais nous pouvons formuler des hypothèses... Incontestablement il y a une correspondance entre les acteurs économiques et le mouvement des rationalisateurs, sauf que ce dernier englobe aussi des partis politiques et des associations qui ne défendent pas seulement l'économie de marché.

Pour ce qui est du mouvement des contestataires, la jeunesse et divers groupes d'intellectuels sont incontestablement sa force de frappe, par ailleurs ce mouvement recrute, pensons-nous, surtout dans les CSP populaires, mais certainement pas de manière exclusive.

Les réactionnaires sont plutôt âgés, mais pas systématiquement ; ils semblent recruter leurs adhérents dans toutes les catégories socioprofessionnelles et socioculturelles, surtout parmi celles qui sont désemparées par le changement social, donc qui sont anomiques.

Nous venons donc d'explicitier la structure du pouvoir urbain. Reste une question : qu'entendons-nous par le concept de pouvoir ? C'est la capacité d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs de proposer publiquement des objectifs, ensuite de les faire entériner, et enfin de les mettre en œuvre et de le réaliser.

Le mouvement des rationalisateurs et les acteurs économiques dominant la dynamique des sociétés et des collectivités urbaines, c'est tellement évident que ce n'est quasiment plus une hypothèse sociologique.

Le mouvement des contestataires et les H.U.C. sont dominés. Ils critiquent, contestent, résistent, mais rien n'y fait.

Le mouvement des rationalisateurs refuse toute modification⁷⁶ à leur projet. Le mouvement des contestataires est désemparé. Que faire ? C'est

⁷⁶ Nous reconnaissons que nous sommes catégorique, la réalité est plus complexe...

dans cette situation que les politologues et sociologues anglo-saxons utilisent le concept d'«*empowerment*». Nous proposons de le traduire par «renforcement et consolidation du pouvoir» d'un type d'acteur. Dans le cas de notre analyse, ce serait les H.U.C. et le mouvement des contestataires qui devraient bénéficier d'«*empowerment*» c'est-à-dire dont il faudrait renforcer le pouvoir. Dans qu'elle mesure est-ce possible? Par une meilleure organisation des militants? Par une meilleure théorie relative à leurs objectifs? Par un projet de société altermétropolitain plus convaincant? Par une communication plus pertinente et idoine? Par des manifestations et des démonstrations plus explicites?

Il est vrai pourtant qu'actuellement le déroulement «naturel» des choses donne complètement raison aux contestataires: le chaos de la crise des «banlieues» françaises, entre autres, est la preuve des difficultés structurelles métropolitaines; ce sont les habitants des communes suburbaines qui auraient dû profiter d'«*empowerment*». Bref, il ne faut presque pas de recherches nouvelles pour revendiquer une altermétropolisation... Pourquoi une majorité d'acteurs restent-ils pareillement englués et continuent-ils d'accepter une métropolisation si problématique?

A ce stade de notre réflexion, cela s'explique parce que la société contemporaine se définit

- par les tensions qu'impliquent les enjeux des six champs et les trois enjeux de la société,
- par les tensions inhérentes aux acteurs se situant dans des hiérarchies de CSP, d'âges, de genre, de cultures différentes et
- celles de la confrontation des trois mouvements, dont nous venons de parler ci-dessus.

En fait, ces tensions sont en partie résolues en raison de compromis mais néanmoins des aspects importants restent encore confus. C'est dans cette confusion que les acteurs individuels élaborent leurs projets et par conséquent donnent du sens à leurs actions. Lorsque ces processus peuvent avoir lieu, nous pouvons encore parler de fonctionnement, c'est-à-dire d'un vivre ensemble positif des divers acteurs d'une collectivité urbaine et de sa société. Le mal fonctionnement commence avec des développements irrécupérables dans ce vivre ensemble et qui aboutissent à l'accroissement des tensions provoquant le chaos de la collectivité urbaine et de sa société. Une des manières de vaciller dans le mal fonctionnement est d'admettre explicitement que

- les inégalités sociales s'amplifient et se prolongent en ségrégation sociale avec leurs discriminations,

- la qualité de la vie se dégrade aux dépens des moins bien lotis,
- la démocratie est remise en cause, sans réactions vigoureuses.

Tous ces faits, à plus moins court terme, dégèneront en violences.

Nous tenons à insister que lorsque nous parlons de métropolisation, nous ne pensons nullement à des processus qui de manière dominante sont positifs, c'est tout le contraire. La métropolisation implique des tensions de toutes sortes, qui dégènerent en conflits graves, nécessitant des interventions, des rectifications puissantes. Or nous en sommes loin, certains acteurs semblent stupéfaits de ce qui se passe, leurs bras restent balants... d'autres ne sont même pas conscients des impasses dans lesquelles nous nous fourvoyons...

Nous avons dérivé de fil en aiguille dans les questions de pouvoir qui seront l'objet du chapitre suivant.





WAMPSON

g/e
g/e
g/e

THE KID

AMZ. - burning spear

NO PRETENS!

CHAPITRE 6

LA STRUCTURE DU POUVOIR URBAIN

6.1 DÉFINITIONS

Répetons quelques définitions déjà proposées précédemment et synthétisons quelques études américaines sur le pouvoir urbain dont nous nous inspirons.

Le pouvoir est la capacité d'un acteur individuel ou collectif, ou d'un ensemble d'acteurs, avec des ressources et des modalités organisationnelles appropriées, de formuler un projet, de le faire avaliser par leur organisation ou collectivité et ensuite de le mettre en œuvre avec succès. Nous entendons par projet, la capacité de définir un ou plusieurs objectif(s) précis et d'y associer des ressources et des dispositions organisationnelles pour le (les) réaliser.

D'emblée distinguons le pouvoir de l'influence, d'autant plus que les deux concepts sont très proches. L'influence consiste en la faculté de l'acteur A de modifier les comportements des acteurs B, C, D... en faisant intervenir des ressources comme la récompense, la punition, le savoir, l'affection, en faveur de ceux qui se conforment aux ordres et normes de l'acteur A. Bien sûr, pouvoir et influence se combinent puisqu'une des ressources du pouvoir de l'acteur A réside dans le contrôle de l'obéissance des acteurs B, C, D..., pour les influencer et pour les faire participer à son projet.

Poursuivons notre réflexion dans le champ politique. Il se subdivise, comme nous l'avons déjà vu, en au moins en trois niveaux : en Suisse, on parle des niveaux fédéraux, cantonaux et communaux. Chacun d'eux assume des enjeux importants qui consistent notamment à organiser efficacement et équitablement leur territoire respectif et leur vie sociale correspondante. A chaque niveau, cet enjeu est rempli par diverses organisations (organes législatifs, exécutifs, judiciaires) qui entre elles opèrent une division du travail, chacune ayant néanmoins des objectifs

spécifiques à réaliser. C'est notamment le cas d'un acteur qui assume un rôle de directeur, ou de chef, ou de manager. Pour ce faire il dispose de la collaboration d'un personnel à qui il distribue des tâches et à qui il demande de s'y conformer. Il a l'autorité de le faire. Sa responsabilité consiste à organiser une division du travail, à motiver ses collaborateurs à s'y conformer, et enfin à surveiller le bon déroulement de l'ensemble. Ainsi un directeur assume un contrôle social sur son personnel.

Rarement l'exercice du pouvoir est l'affaire d'un seul acteur, le plus souvent il se manifeste par l'association des ressources de plusieurs acteurs qui tiennent à rester distincts, c'est pour cela que nous parlons de structure du pouvoir, c'est-à-dire d'un système d'acteurs au pouvoir inégal.

Voyons quelques travaux importants aux Etats-Unis.

Dans les années 1950 et 1960 démarre aux Etats-Unis, à la suite d'études ponctuelles et monographiques dans les villes de Middletown et de Yankee City, un ensemble de recherches sur le pouvoir et plus précisément sur la structure du pouvoir urbain. Mentionnons quatre auteurs phares de ce courant de recherche et de réflexion.

C. W. Mills⁷⁷, sociologue, publie une recherche montrant que les Etats-Unis sont dirigés par une minorité de dirigeants économiques, d'acteurs publics importants, de militaires de hauts rangs. Ils se connaissent car ils ont fréquenté les mêmes universités et associations. Ils forment *l'élite du pouvoir*; ils sont étroitement interconnectés, ils forment la structure du pouvoir des Etats-Unis. Ils les dirigent de manière aussi secrète que possible, ils utilisent les mass media pour dissimuler leurs pratiques.

F. Hunter⁷⁸, sociologue, en analysant les processus et acteurs politiques d'Atlanta, selon une méthode dite réputationnelle, arrive à la conclusion que les leaders économiques de la ville, en relation avec des acteurs politiques de haut rang, après ententes secrètes entre eux, rendent public leur projet et le réalisent. Ainsi, ils dirigent la ville, ils forment *la structure du pouvoir* monopoliste et centralisée d'Atlanta. Ces résultats sont proches de ceux C.W. Mills mais ils ne concernent qu'une collectivité urbaine et impliquent une méthode spécifique.

R. Dahl⁷⁹, politologue à New Haven, utilise une méthode qui consiste à analyser de manière fouillée les processus de décision de cette ville, c'est

⁷⁷ C. W. Mills, *The Power Elite*, Oxford University Press, New York, 1956.

⁷⁸ F. Hunter, *Community Power Structure*, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 1952.

⁷⁹ R. Dahl, *Who Governs? Democracy and Power in an American City*, Yale University Press, New Haven, 1961.

la méthode décisionnelle. Dahl fait apparaître une structure du pouvoir pluraliste et décentralisée.

Ces recherches mettent donc en relief des structures du pouvoir urbaines très différentes: est-ce dû aux deux méthodes de Hunter (sociologue) et de Dahl (politologue), ou cette différence correspond-elle aux structures sociales singulières d'Atlanta et de New Haven? A la suite de longs débats passionnés, T. N. Clark⁸⁰ propose de mener une analyse comparative sur un échantillon de villes américaines, en articulant les deux méthodes réputationnelle et décisionnelle. Sans trop de surprise, la recherche de T.N. Clark met en relief que la structure du pouvoir dépend et de la méthode et de la spécificité sociale de la ville.

Après ces diverses recherches, choisies parmi de nombreuses autres similaires, quels sont les processus d'exercice du pouvoir politique en Suisse?

6.2 LA STRUCTURE DU POUVOIR URBAIN EN SUISSE

C'est dans ce contexte, et en relations étroites avec T. N. Clark, et avec Ch. Roig, professeur de science politique à Genève, que J.-P. Fragnière et moi-même, tous deux sociologues au Département de sociologie de l'Université de Genève, avons lancé une recherche sur le pouvoir urbain en Suisse romande. La recherche a été menée sur un échantillon de neuf villes de Suisse romande, des villes suburbaines et des centres urbains régionaux, de 10 à 20 000 habitants. Nous avons interviewé près de 400 leaders politiques de ces neuf villes. Nous articulions les méthodes réputationnelle et décisionnelle, auxquelles nous associons la problématique de la nouvelle sociologie urbaine française contemporaine⁸¹ qui postulait que le pouvoir d'une ville est marqué par la dynamique de la société qui l'englobe, dynamique qui était influencée par la lutte entre les classes sociales d'alors. En outre, nous avons analysé les transformations sociales et spatiales de la Suisse à travers les politiques fédérales d'aménagement du territoire et du logement, ainsi que par une analyse de l'urbanisation de la Suisse⁸². Le concept de ville est largement utilisé sans la moindre hésitation... Comment synthétiser nos recherches? Nous récapitulons en quatre thèmes les principaux résultats de nos démarches.

⁸⁰ T. N. Clark, *Community Structure and Decision-Making: Comparative Analyses*, Chandler Publishing Co, San Francisco, 1968.

⁸¹ M. Castells, *La question urbaine*, Maspero, Paris, 1972.

⁸² M. Bassand, J.-P. Fragnière, *Le pouvoir dans la ville*, Editions Delta, Vevey, 1978.

Les institutions politiques urbaines

Elles variaient significativement de canton à canton puisqu'elles dépendaient des législations cantonales. La Confédération à cette époque «ignorait» les communes et les villes⁸³. Dans les grandes lignes on retrouvait dans chaque ville un organe législatif (conseil communal), un exécutif (conseil municipal) et la possibilité de soumettre par référendum certaines décisions au peuple. Ces organes étaient élus régulièrement et démocratiquement. La plupart des cantons prévoyaient un préfet qui notamment était le contrôleur des affaires communales, souvent il était élu par le peuple des districts où il officiait. Il y avait d'autres modalités mais elles étaient plus exceptionnelles. Ce qui était général dans chaque canton, c'était la mise en forme d'une démocratie urbaine semi-directe.

Le leadership politique urbain

Les 389 leaders politiques urbains qui ont répondu à un questionnaire fouillé, par interview, constituaient le socle de données à partir duquel se développa notre réflexion. Les variables ainsi élaborées ont été analysées tant par des méthodes statistiques simples que par des méthodes multivariées, enfin par une réflexion qualitative. De ce travail il ressort que:

- L'accès au pouvoir se fait de trois manières: d'abord par l'intermédiaire des catégories socioprofessionnelles dirigeantes: les individus qui ont un tel statut et qui désirent faire de la politique, accèdent plutôt aisément, mais bien sûr à la suite d'élections, aux responsabilités impliquant un pouvoir urbain. La deuxième manière d'accéder au pouvoir passe par le militantisme dans un parti politique. La troisième implique une intense participation aux associations volontaires. Le plus souvent ces deux dernières manières d'accéder au pouvoir se combinent tout en restant distinctes. Elles sont plutôt le fait des catégories socioprofessionnelles populaires.
- En ce qui concerne la première manière, les catégories socioprofessionnelles dirigeantes participent au pouvoir politique urbain ou bien de manière *gestionnaire*, ce qui implique une présence effective dans le système politique. Ou bien elles se contentent de le *contrôler de plus ou moins de loin*: formellement elles sont absentes des appareils politiques urbains, mais néanmoins elles influencent effectivement les décisions en intervenant indirectement, *l'enjeu est*

⁸³ Après l'an 2000 la Confédération helvétique met au point une nouvelle constitution où les communes et les villes sont expressément reconnues.

de faire occuper les postes politiques de pouvoir par un personnel qui joue ce jeu.

- Comment les neuf villes se distinguent-elles? Elles sont très différenciées et se répartissent entre deux types de commandement (leadership) très opposés.

Un d'entre eux surgit par exemple dans une commune suburbaine industrielle et ouvrière à environ 60%, les partis de gauche y sont importants, ce qui permet à des dirigeants communaux peu élitaires, de gauche, d'exercer le pouvoir. Ce fait passe par un militantisme important dans les partis politiques de gauche et autres associations.

L'autre type est complètement différent, c'est l'inverse. La ville suburbaine est résidentielle et de nombreuses catégories socioprofessionnelles dirigeantes y habitent, elles sont quasiment majoritaires, elles monopolisent le pouvoir urbain, et propulsent par élection un des leurs au commandement communal, la gauche y est très minoritaire.

Les autres villes se répartissent entre ces deux types de commandement et varient tant en ce qui concerne la structure sociale que le militantisme politique des élites.

L'analyse décisionnelle

Outre l'analyse des leaders politiques urbains décrite ci-dessus, nous avons analysé 70 décisions communales les plus diverses. Après les avoir reconstituées par des analyses qualitatives, nous nous sommes lancés dans une comparaison de ces processus selon leurs enjeux économiques et politiques, leur durée, leur conflictualité, leur rationalité, leur ouverture aux électeurs mais aussi aux autres niveaux politiques (cantonaux et fédéraux).

Ces décisions se différencient en cinq modalités : 1. la durée de la décision, elle est généralement liée à l'existence de débats publics : plus ceux-ci sont importants plus la durée de la décision est grande, 2. la conflictualité de la décision, 3. son degré d'ouverture et de fermeture, 4. le rôle des acteurs politiques non élus comme les associations, les mouvements, les administrations cantonales et fédérales, 5. l'enjeu économique et le rôle des électeurs : plus l'enjeu économique de la décision est grand, moins les électeurs sont sollicités, c'est dire que les décisions les plus importantes économiquement parlant tendent à échapper à la démocratie urbaine.

Très en résumé cette analyse des décisions infirme la théorie qui prétend que la décision suit une linéarité et une rationalité. De fait, on ne

peut parler ni de l'une ni de l'autre, tant ces décisions se font de manière chaotique ; les décideurs sont divers et en conflits, et ils ne choisissent pas la solution la plus rationnelle. Est retenue la première solution qui donne satisfaction aux intérêts des acteurs dominants.

La structure du pouvoir urbain

Quand nous tentons de rendre compte de la politique urbaine dans nos neuf villes en tenant compte d'une part, de la transformation de la Suisse entière sous l'angle de l'urbanisation et d'autre part, de politiques fédérales relatives au territoire, nous sommes amenés à distinguer un système de trois types d'acteurs collectifs : la bourgeoisie monopoliste, la bourgeoisie non monopolistes, les classes populaires.

La première représente les grandes entreprises économiques au rayonnement national et international. Elle est dominante, mais pas omnipotente.

La bourgeoisie non monopoliste représente les petites et moyennes entreprises locales et régionales. Elle est souvent dépendante de la première mais jamais totalement. Comme la première, elle préconise le marché par-dessus tout, sauf en cas de difficultés. Elle est en outre le chantre du fédéralisme, de l'autonomie cantonale et communale. Les uns et les autres sont les lieux privilégiés d'interventions de cet acteur, c'est lui qui les défend le plus ardemment contre les tendances omniprésentes de centralisation.

Le troisième type d'acteurs regroupe les catégories socioprofessionnelles ouvrières et d'employés, soit les CSP populaires, leurs partis politiques, leurs syndicats et mouvements sociaux. Il revendique l'intervention de l'Etat pour défendre ses intérêts et le bien commun en matière socio-économique, territoriale, culturelle ; il demande avec insistance de réduire les inégalités sociales dont il est toujours victime.

Grâce aux différentes formes de démocratie et grâce à différents types d'alliance, les deux derniers acteurs collectifs (la bourgeoisie non monopoliste et les CSP populaires) réussissent parfois à défendre leurs intérêts face à la bourgeoisie monopoliste. Dans la démocratie urbaine, la bourgeoisie monopoliste parfois participe directement, mais le plus souvent elle se contente d'une forme de contrôle et d'un lointain pilotage, mais de manière efficace. De ce fait elle abandonne la gestion de la collectivité urbaine aux deux autres acteurs, sachant qu'implicitement et presque toujours ils défendront ses intérêts... Ainsi la structure du pouvoir qui régit le développement d'une société se reproduit dans chaque collectivité

urbaine, mais jamais automatiquement et mécaniquement ; dans chacune d'entre elles, ce sera le résultat d'un processus complexe et original.

6.3 CONCLUSION

La structure du pouvoir urbain que nous venons de décrire a été conceptualisée à partir de données réunies dans le livre publié dans les années 1970 sous le titre *Le pouvoir dans la ville*. Or ce livre faisait déjà état, prudemment, d'un changement profond. Nous parlions alors d'une société industrielle avancée ou post-industrielle, nous parlions encore en termes de classes sociales propres à la société industrielle, les collectivités urbaines faisaient apparaître des structures spatiales nouvelles, notamment les agglomérations urbaines étaient à l'état naissant, mais on continuait à rendre compte des villes comme si de rien n'était, les acteurs politiques parlaient sur la pointe des pieds d'aménagement du territoire.

Maintenant le changement, alors en germe, est accompli. On parle de société informationnelle, les classes sociales sont remplacées par des catégories socioprofessionnelles et des mouvements sociaux, les villes sont remplacées par des agglomérations urbaines et des métropoles, la mobilité spatiale est une pratique sociale majeure, la mondialisation change l'horizon des acteurs, etc. Nous renvoyons le lecteur à la description (chap. 3 et 4) que nous avons élaborée de cette société informationnelle et de ses collectivités urbaines. Il faudrait étudier à nouveau la structure du pouvoir dans ces collectivités urbaines nouvelles⁸⁴.

Pourtant quelques résultats élaborés en 1960-70, à titre d'hypothèses, peuvent être maintenus de nos jours. Ainsi

- les mêmes institutions politiques continuent dans les grandes lignes à organiser le pouvoir ;
- la décision reste un processus essentiel, même si elle a changé dans son déroulement ;
- les élites politiques sont toujours des acteurs de premier ordre et sont toujours déterminées par des variables relatives aux CSP, à l'âge, au genre, aux couleurs politiques ; leur rôle effectif doit être précisé par la recherche ;
- les mouvements sociaux qui remplacent les classes sociales ont un pouvoir décisif.

⁸⁴ Dans notre livre *La métropolisation de la Suisse, op.cit.*, nous avons esquissé quelques réflexions sur ces réalités politiques nouvelles.





CHAPITRE 7

LE CONTRÔLE SOCIAL

7.1 DÉFINITIONS

Nous entendons par contrôle social le processus par lequel une société, ou toutes sortes de collectivités, groupes ou organisations, s'assurent que leurs membres individuels et collectifs vivent en conformité avec les normes et les règles qu'ils ont élaborées, qu'on leur attribue et qui les spécifient. Pour ce faire, ils mettent en place un contrôle social, c'est-à-dire un système d'acteurs qui agit, avec divers moyens, sur les déviants pour les inciter, ou les obliger, à se conformer aux normes et aux règles institutionnelles ou pas... Ce système de normes et de règles et le contrôle social qui les accompagne, spécifient la société et les collectivités urbaines; il contribue à renforcer leur solidarité, leur cohésion, et encore leur identité.

Ces normes et ces règles forment les institutions d'une société ou d'une collectivité, elles se manifestent par des lois, des règlements, des codes moraux, des coutumes, des usages. Les uns et les autres sont élaborés par une autorité rationnelle, ou traditionnelle, ou encore par une autorité charismatique propre à la société et à la collectivité.

Mais que signifie le concept de norme? En résumé, c'est une prescription relative à ce qu'il convient de faire, de penser ou une proscription (un interdit). Le plus souvent une norme est aussi une valeur, c'est-à-dire un principe de désirabilité. En outre, elle implique souvent des sanctions positives (par exemple une récompense) pour ceux qui se conforment, ou négatives (punitions sous forme d'amende, de restrictions de liberté, de blâmes) pour ceux qui sont déviants. Les règles se distinguent des normes par le fait qu'elles sont plus strictes, plus impératives. La non-conformité à une règle entraîne à coup sûr une sanction qui est plus sévère que celle qui est associée à une norme.

La société et la collectivité urbaine mettent en place des dispositifs pour faire connaître ces règles et ces normes : informations placardées et largement diffusées, distribution de codes et règlements, enseignements, informations par les médias, etc.

Parmi les nombreux types de groupes d'une société, nous en désignons un par le nom de collectivités. De notre point de vue ce sont des groupes qui se distinguent par un paramètre spécifique : la gestion d'un territoire. Une société comprend des types de collectivités locales, microrégionales, régionales, urbaines, hiérarchisés en centres et périphéries. La gestion du territoire passe par une structure du pouvoir qui varie selon les types de collectivités : elle peut être plus ou moins informelle, institutionnelle, complexe, politisée, rationnelle. Souvent la gestion du territoire implique un contrôle social précis, stricte.

Il convient de faire ici un rappel. Toute société comprend une hiérarchie de collectivités urbaines plus ou moins centrales. A notre époque les plus centrales sont les grandes agglomérations urbaines et les métropoles ; elles ont un rayonnement national ou mondial, les autres n'ont qu'une centralité microrégionale ou régionale.

Une collectivité urbaine comprend les six champs sociétaux avec leurs enjeux, leurs logiques et leurs acteurs. Nous les avons décrits au chapitre 1. Ces champs se reproduisent diversement dans les collectivités territoriales. Tous sont marqués par la structure sociale de la collectivité urbaine et notamment par sa centralité mondiale ; elles sont en outre déterminées par les trois enjeux relatifs à la gestion de leurs ressources, de leur autonomie et de leur fonctionnement. Enfin, par définition, les collectivités urbaines sont diverses, et au-delà de certains types bien constitués, elles sont toutes originales, tant de par leurs champs que par leur histoire et géographie et bien sûr leurs institutions.

En effet, chaque champ de collectivité urbaine comprend des institutions, c'est-à-dire des systèmes de normes, de règles et de valeurs et partant un contrôle social pour les faire respecter.

Soit les acteurs ont intériorisé ces normes et se comportent conformément : elles font partie de leur personnalité, c'est dire qu'ils ne se sentent pas contraints (ou peu). Soit les acteurs ne connaissent que vaguement ces règles et ces normes, et à chaque opportunité ils se posent la question de savoir s'ils s'y conforment ou pas. Le plus souvent ils le font, mais il arrive qu'ils deviennent déviants, ce qui peut entraîner une réaction des acteurs qui les entourent, et des sanctions. C'est-à-dire que les autres citoyens réagissent à cette déviance ; si la norme ou la règle sont importantes, ils signifient plus ou moins élégamment et discrètement au déviant son écart, qui simplement en s'excusant (peut-être) répare

l'écart qu'il a commis par rapport à la norme. Et tout s'arrête là. Mais parfois le processus de réparation est plus compliqué, et fait intervenir un professionnel qui décrète une sanction en proportion à la déviance. Il y a négociation, puis une procédure de réparation est mise en œuvre et tout rentre dans l'ordre. Parfois aussi la sanction est disproportionnée à la déviance et par conséquent celle-ci est considérée comme injuste. Alors la situation s'envenime, le déviant refuse de réparer, il se rebelle et parfois le conflit dégénère en violence.

Parfois le déviant se voit privé de liberté...

7.2 LES ACTEURS DU CONTRÔLE SOCIAL

Ainsi ce système de règles et normes implique des contrôleurs officiels et officieux: tous les habitants-usagers-citoyens, d'une part, peuvent jouer ce rôle, mais aussi, d'autre part, des professionnels comme les éducateurs de toutes sortes, journalistes, professionnels de l'espace, animateurs de média, travailleurs sociaux, policiers, juges, contrôleurs, gardiens, surveillants, etc., sont désignés comme contrôleurs avec un rôle précis; ils s'efforcent de faire système, de collaborer, de communiquer entre eux. Selon le rôle qui leur est confié, il s'agira pour eux soit de faire connaître le système normatif, soit de socialiser les individus, soit de les faire intérioriser les règles et les normes, ce qui ne se fait pas sans peine, soit encore de contrôler leur application, soit enfin de dénoncer les déviances, ou bien de punir les récalcitrants, c'est-à-dire ceux qui refusent d'appliquer ces prescriptions. Par rapport à l'effort déployé pour faire connaître les normes et les règles, la déviance est une sorte d'échec. Les diverses positions sociales qui sont occupées par l'individu (par exemple les acteurs ayant une CSP au bas de la hiérarchie socioprofessionnelle, les étrangers, les migrants, les jeunes fascinés par une autonomie toujours plus grande, etc.) sont une des explications de la non-conformité, mais interviennent aussi les histoires de vie de chaque individu, et certainement leur personnalité et la rigidité du système de contrôle social. La déviance repérée, la sanction appliquée, il faut immédiatement songer à la réhabilitation du déviant pour éviter la récidive.

Les acteurs ne jouent pas nécessairement tous les rôles susmentionnés, soit la communication, la socialisation, la surveillance, le repérage du déviant, l'application d'une sanction, la resocialisation. L'essentiel est que ces acteurs fassent système et opèrent entre eux une division du travail sensée.

7.3 LA COLLECTIVITÉ URBAINE ET LE CONTRÔLE SOCIAL

Une collectivité urbaine est façonnée par des institutions de toutes sortes et par un contrôle social. Une conformité générale à ces normes correspond finalement à une solidarité entre ses membres, par conséquent à un vivre ensemble positif offrant une cohésion à la collectivité urbaine, ce qui facilite son fonctionnement. L'inverse est vrai. Si cette collectivité urbaine n'assure pas une socialisation de ses membres à ses institutions et pour ce faire ne met pas en œuvre un contrôle social pertinent, la déviance sera fréquente et pas (ou mal) sanctionnée, ce qui entraînera souvent des violences qui créeront un climat d'insécurité. Les fractures sociales s'agrandiront, la cohésion collective diminuera, les déviances et les incivilités se multiplieront, le vivre ensemble sera toujours plus difficile, le mal fonctionnement prédominera. Précisons encore que ces règles et ces normes concernent autant le bien commun que les individus dans leur intégrité physique et morale ainsi que le respect de leurs biens privés. La gestion du bien commun des collectivités urbaines comme celui de leurs ressources naturelles (eau, air, sol) ainsi que de leur patrimoine bâti, de leur sécurité, de leur mobilité, etc. subiront négativement les conséquences d'un contrôle social mal réalisé.

Précisons un des éléments que nous venons d'évoquer, les collectivités urbaines ont pour tâche d'organiser et de gérer leur territoire en faisant intervenir des acteurs que nous dénommons les professionnels de l'espace : notamment les architectes, urbanistes, aménagistes, ingénieurs civils, spécialistes en transport, hydrologues. Les plans, les projets que ces acteurs élaborent en accord avec les acteurs politiques et économiques de la collectivité urbaine sont complétés par la mise au point d'un appareil de lois, de règlements, de codes, etc., bref par des institutions. Le contrôle social de ces institutions est donc le fait de nombreux acteurs, souvent des professionnels de l'espace mais de loin pas exclusivement, il y a encore diverses polices, et surtout des citoyens citadins organisés en partis politiques, mouvements sociaux, associations, qui assurent la conformité des citadins à cet appareil de plans, de projets et de différentes règles et normes. C'est par ce contrôle social que fonctionnent les collectivités urbaines. Cet appareil de contrôle social est donc essentiel.

Mais le contrôle social urbain ne se limite pas au territoire, le contrôle social de la collectivité urbaine est plus large. Il implique encore les institutions des champs relatifs à l'économie, la politique, la culture, la population, la reliance.

Longtemps la collectivité urbaine était une ville, le contrôle social y était relativement aisé. Or actuellement une collectivité urbaine implique

une croissance démographique et économique considérable qui s'étale sur un nombre important de communes, chacune politiquement autonome. Chacune met en œuvre plus ou moins bien un contrôle social. L'agir dans l'agglomération urbaine comprend au moins trois types de communes, soit d'abord une commune centre-ville, puis des communes suburbaines et enfin des communes périurbaines. Qui assure le contrôle social de l'agglomération ou de la métropole entière? Il y a bien des comités, des conseils, des syndicats, des communautés, etc. qui assument chacun un contrôle pour un problème précis de l'agglomération: pour les transports publics, ou le logement, ou la lutte contre la drogue, ou la culture, etc. Le contrôle social d'ensemble se fait dans le désordre ou se fait mal ou simplement ne se fait pas: personne n'assure un contrôle social strict pour l'ensemble de l'agglomération urbaine d'où parfois le développement de confusions. Ce fait est l'objet d'un débat politique: d'aucuns pensent que cet éclatement institutionnel de l'agglomération urbaine en de nombreuses municipalités plus ou moins compétitives est positif: on est dans une situation analogue au marché, il ne faut donc surtout pas intervenir globalement avec un organisme public collectif. Pour d'autres, il est indispensable de promouvoir des institutions publiques, des lois, des règlements démocratiques pour toute l'agglomération urbaine et la métropole. Ces institutions seraient constituées par un organisme résultant soit en fusionnant des communes en une seule, soit en mettant en place un fédéralisme entre les communes de la métropole. De cette manière fonctionnerait un contrôle social pour l'ensemble. Actuellement l'absence de cet organisme d'agglomération ou de métropole sert l'intérêt des communes les plus riches, par contre, celles qui sont économiquement en difficulté se débrouillent comme elles peuvent, c'est-à-dire plutôt mal. Seule une authentique solidarité d'agglomération urbaine et de métropole et un contrôle social correspondant assurent une réelle cohésion métropolitaine.

Nous ne saurions assez répéter que le contrôle social tel que nous le définissons est une dimension essentielle de la collectivité urbaine. La solidarité, le vivre ensemble, la cohésion, le contrôle social et finalement la sécurité contribuent à la qualité de vie d'une collectivité urbaine.

7.4 DEUX EXEMPLES CONCRETS

La vie dans les métropoles (c'est-à-dire un système fait d'une commune centre-ville associée à des communes suburbaines et des communes périurbaines, toutes autonomes) est quadrillée de contrôles sociaux. Donnons deux exemples des modalités selon lesquelles est assurée la conformité des citoyens ou non.

1. Commençons par un exemple pris dans la vie résidentielle et qui appartient à la microsociologie: la vie de voisinage. Les citadins sont regroupés soit dans des immeubles comprenant quelques ménages familiaux, soit dans des lotissements de maisons individuelles et des petits immeubles ou soit encore ils sont regroupés par plusieurs centaines dans plusieurs grands ensembles d'immeubles collectifs et locatifs. Toutes ces habitations impliquent des voisinages plutôt calmes, tranquilles, silencieux, ordonnés. Des normes s'élaborent dans ce sens mais tout reste informel. Quelques immeubles affichent un règlement de voisinage, néanmoins la plupart des voisins cohabitent selon des normes improvisées et de bon sens et les «déviant» sont rappelés à l'ordre par des interventions informelles.

Par exemple, la famille X dont les enfants sont très bruyants, parfois, reçoit des remarques informelles, plus ou moins sympathiques de la part des familles voisines, et finalement tout rentre dans l'ordre. Parfois lors d'une visite d'un voisin A, qui précède des échanges de remarques avec d'autres voisins au cours desquels ce voisin A avait vérifié qu'il n'était pas seul à subir le bruit des enfants du ménage X. A la suite de quelques journées et soirées spécialement bruyantes, ce voisin A fait un reproche au ménage X. L'entrevue se passe bien, les voisins X aux enfants bruyants se sont excusés et ont promis de faire attention; dès lors les enfants se sont calmés. Mais ça ne va pas toujours aussi bien, loin de là. Souvent le voisin A qui réclame se fait mal recevoir, et les enfants du ménage X restent toujours aussi bruyants. Si la réclamation monte à la régie, les interventions de cette dernière n'ont pas plus de succès, il en va de même lorsque la police s'en mêle. Sauf que l'ambiance sur le palier et sur ceux qui sont proches se détériore, les adultes se font des remarques désobligeantes, la cohabitation devient infernale, et les enfants du ménage X sont toujours aussi bruyants. Enfin d'aucuns déménagent, d'autres sont expulsés, d'autres encore ne se parlent plus, des menaces graves sont proférées... C'est l'enfer et parfois les discordes tournent très mal, par exemple au pire par l'agression d'un des protagonistes.

Le contrôle social dans la première situation est efficace, le calme revient. Dans la seconde rien n'y fait, si ce n'est que l'ambiance du voisinage se dégrade. Diverses explications peuvent être données: la qualité de la construction de l'immeuble, l'absence de règlement de voisinage explicite et bien diffusé, l'incompétence de la régie et puis celle de la police, la personnalité perfide des voisins A, B, C, ... et leur diversité socioculturelle extrême, l'éducation laxiste des enfants du ménage X, etc., etc. Pourtant il suffit d'un changement idoine, selon des modalités diverses, pour que tout rentre dans l'ordre.

2. La collectivité urbaine contemporaine en s'étalant fait de la mobilité des personnes et des marchandises un paramètre essentiel. Coexistent, principalement, pour les personnes trois sortes de mobilités, notamment la marche ou le vélo, la voiture privée et les transports publics. Les trois derniers impliquent un contrôle social spécifique bien connu. L'automobile est le moyen de transport privilégié, il correspond aux valeurs de l'individualisme, de la liberté, impliquant des avantages incontestables et a un succès fou. Mais le réseau des rues et des routes de l'agglomération urbaine à certains moments de la journée, de la semaine et de l'année, est engorgé, les problèmes de parc sont importants, ces inconvénients entraînent des méfaits considérables et de nature très diverse. Pourtant chacun conserve son automobile... et ignore les transports collectifs. Aussi sont élaborés des lois, des règlements, des conventions pour contrôler et éviter ces dérèglements. En même temps est mis en place un réseau complexe d'acteurs divers pour contrôler l'application de ces institutions : école de conduite automobile, enseignement et information sur les règles de la circulation, organisation d'examens pour délivrer des permis de conduire, agents de police pour contrôler la circulation et le parking, système judiciaire pour traiter les contrevenants, etc. : le contrôle social mis en place est impressionnant mais la circulation automobile ne change pas.

Pour les transports publics le contrôle social est aussi important, pas question de le détailler ici, il nous suffit de mentionner le contrôle social relatif au paiement du coût du transport public. Comme il est bien connu que le transport public est payant, en dépit des essais récurrents de les offrir gratuitement, essais régulièrement refusés souvent à la suite de débats publics passionnés et de votations populaires. Bref, l'obligation de s'acquitter d'un billet de transport est quasi universellement connue, pourtant il y a toujours des citoyens qui tentent de voyager sans payer. Aussi est mis d'abord en place un contrôle social impliquant une information largement diffusée relative au coût des transports publics, ensuite un système de vente des billets très accessible, enfin un contrôle organisé pendant le transport. Il apparaît que l'immense partie des usagers paient leur transport et que seule une minorité resquille. Cette minorité est constituée de jeunes et d'usagers de CSP populaires, mais évidemment pas exclusivement.

Ces divers types de contrôle social sont coûteux et nécessitent des efforts d'organisation importants, pourtant structurellement ils ne changent rien, il y a aura toujours des citoyens qui circulent mal, et des citoyens qui ne payent pas leur usage des transports publics... Qu'est-ce que ce serait si ces contrôles ne se faisaient pas ?

Nous pourrions multiplier des exemples sur la gestion de l'eau, sur le respect du patrimoine urbain, etc.

A la suite de nos analyses des agglomérations urbaines et des métropoles, nous arrivons à la conclusion qu'elles ne fonctionneraient pas sans ces contrôles sociaux systématiques...

TROISIÈME PARTIE

LA SOCIOLOGIE URBAINE EN
PROFONDEUR





CHAPITRE 8

TROIS PALIERS EN PROFONDEUR: FORMES, PRATIQUES SOCIALES ET REPRÉSENTATIONS COLLECTIVES

8.1 LIMINAIRE

Ce chapitre propose une autre manière d'aborder la complexité des collectivités urbaines.

L'histoire de la sociologie évoque parfois le concept de paliers en profondeur. De tous les sociologues, c'est Georges Gurvitch qui l'a le plus systématiquement développé. En effet, Gurvitch défend l'idée qu'il s'agit d'une manière incontournable de rendre compte de la réalité sociale, il l'accompagne d'autres approches comme l'analyse des groupes, celle des sociétés et enfin celle des formes de sociabilité, toutes aussi indispensables que la sociologie en profondeur. Ensemble elles permettent de rendre compte de la réalité sociale dans sa globalité.

Revenons à la sociologie en profondeur. Cette approche implique que la réalité sociale selon Gurvitch est étagée en dix paliers en profondeur selon leur visibilité, leur matérialité, leur caractère concret. Vient en tête, car il est particulièrement évident: *le palier de la forme, ou de la morphologie* ou encore *de la surface écologique*, c'est-à-dire l'environnement construit et naturel, le site géographique, mais encore les techniques qui accompagnent ces environnements, et n'oublions pas la population par sa taille, sa spécificité en termes de genre, d'âge, de race, de culture, de densité, etc. Dans un premier temps, et sans méconnaître sa complexité considérable, c'est un palier observable par chacun, ce qui ne veut pas dire que chacun en connaît tous les tenants et aboutissants. Puis moins visibles, viennent *le palier des organisations, des rôles sociaux, des modèles sociaux et culturels*, enfin *des pratiques sociales*. Ce sont encore des paliers concrets, relativement aisément observables, néanmoins beaucoup plus fluides, mouvants, cachés que le premier. Les paliers qui viennent après sont *les attitudes, les symboles, les conduites collectives effervescentes, les valeurs* et enfin *les mentalités collectives*, les cinq derniers sont invisibles, seules des

méthodes complexes permettent de les saisir et d'en rendre compte⁸⁵, ils sont donc très en profondeur.

G. Gurvitch considère que plus ces dix niveaux ou paliers sont en profondeur, plus ils sont difficiles à appréhender. Le premier qui est en surface est relativement plus facile à analyser que le dixième qui est en profondeur, par conséquent difficile à prendre en compte. Ce n'est pas pour cela que l'un ou l'autre est plus important.

La dizaine de paliers en profondeur de G. Gurvitch rendrait notre analyse de la collectivité urbaine très fine mais très longue. Nous ne retiendrons par conséquent que trois paliers qui synthétisent les dix :

1. La morphologie ou la forme urbaine.
2. Les pratiques sociales ou les comportements sociaux des citoyens, qui jouent des rôles sociaux, qui se conforment à des normes, des organisations, des modèles.
3. Le palier des représentations collectives.

Les trois sont entremêlés. Ils s'influencent les uns les autres de manière complexe, d'ailleurs ils sont si inextricablement liés qu'il est parfois difficile de les présenter séparément.

En d'autres termes, la dynamique urbaine doit être abordée selon ces trois paliers au moins, elle est caricaturale si on ne considère que l'un d'eux.

Présentons plus en détail nos trois paliers.

8.2 LA MORPHOLOGIE OU LA FORME URBAINE

La forme urbaine s'appréhende de nombreuses manières. Voyons en quelques-unes.

Variations historiques de la forme

Les villes médiévales, classiques, industrielles, les métropoles ont chacune une forme très spécifique. Très souvent, c'est ce par quoi on les décrit, et on en reste à tort à cette description...

Les *villes médiévales et classiques* sont compactes, de taille réduite et ceinturées de remparts plus ou moins imposants. Cet environnement construit est marqué par des points de repères tels les clochers d'églises et le beffroi de l'hôtel de ville ; de grands bâtiments hors du commun et à l'architecture remarquable : cathédrales, châteaux, palais, hôtel de ville, ponts, portes d'entrée monumentales ; mais encore par des places et des

⁸⁵ G. Gurvitch, *La vocation actuelle de la sociologie*, PUF, Paris, 1957.

réseaux serrés de rues et ruelles ; par des quartiers à l'urbanisme et à la composition sociale spécifique.

La *ville industrielle* est complètement différente, les fortifications ont souvent été démolies, et la ville s'est étendue en ordre compact. La ville médiévale est parfois éventrée par des rues rectilignes, l'espace des fortifications fait souvent place à un habitat plus ou moins orthogonal. Les fabriques nouvelles sont érigées dans ces tissus, avec une architecture inspirée par les églises et les palais d'antan. Puis on va leur réserver des formes plus sommaires, des espaces spécifiques comme des zones industrielles, mais nombreuses sont les fabriques ou usines qui restent implantées dans des quartiers d'habitation.

Les techniques de transport, de télécommunication, de construction, jouent un rôle toujours plus important dans l'organisation spatiale de la ville industrielle, mais souvent elles sont à l'origine de pagailles exceptionnelles. Souvent ces techniques de réseaux suivent et reproduisent la logique du réseau des rues parfois très ancien. L'habitat se construit aussi selon ce réseau. Le logement est sommaire et souvent la vie domestique se déverse dans la rue.

Cette ville industrielle est plutôt confuse, d'aucuns disent chaotique, et fait l'objet de propositions urbanistiques très diverses. Nous renvoyons à l'analyse de F. Choay⁸⁶.

La *métropolisation* se développe à partir de la ville industrielle. C'est grâce à des moyens de transport et de télécommunication sophistiqués que s'opère un étalement qui n'est pas encore terminé. Il donne forme à des communes centres-villes, suburbaines, puis périurbaines ; ces trois types constituent d'une part, la métropole, d'autre part, des entités utiles pour analyser la métropole et la métropolisation.

La morphologie et la forme urbaine sont donc constituées d'un environnement construit et naturel, plus ou moins organisé par l'architecture, l'urbanisme, le paysagisme, le génie civil et l'ingénierie des transports et des réseaux de toutes sortes, parfois monumentaux. La population est toujours plus importante et toujours plus étalée.

La morphologie ou la forme urbaine de la métropole comprend d'une part, des objets techniques, comme les transports qui exigent des infrastructures telles rails, chaussées, trottoirs, ponts de toutes sortes, d'autre part, des objets architecturaux colossaux et spectaculaires typiques des métropoles.

⁸⁶ Choay F., *L'urbanisme, utopies et réalités*, Seuil, Paris, 1965.

Cette forme métropolitaine implique aussi les techniques en sous-sol, elles sont très importantes bien qu'invisibles, elles empruntent le réseau viaire pour construire des canalisations d'eaux potables et usées, des gaines énergétiques et de télécommunication. Ainsi très schématiquement décrite, la morphologie de la métropole est complètement différente de celle de la ville industrielle.

Pour reprendre les termes de J.-Y. Toussaint, ces formes sont des dispositifs techniques et spatiaux⁸⁷ qui impliquent des usages, plus ou moins appropriés et adoptés par les habitants-usagers-citoyens.

Comme nous l'avons déjà suggéré, la métropole a une organisation spatiale fondée sur trois types de commune: la commune centre-ville, les communes suburbaines et les communes périurbaines. Les trois sont façonnées par la spécialisation fonctionnelle du sol et par la ségrégation sociale, nous reviendrons sur ces trois types un peu plus loin.

Dans la commune centre-ville, le réseau des rues, ruelles, places, parcs, les très grands immeubles plus ou moins prestigieux, les grands magasins, les quartiers de gares, hôpitaux et autres équipements publics actualisent des ambiances qui résultent tant du visuel, du sonore, de l'olfactif, du tactile que de l'animation sociale de ces espaces. Les ambiances de la métropole résultent prioritairement de la forme urbaine, mais pas exclusivement. Nous reviendrons plus loin sur cet aspect de la métropole. Reprenons plus en détail quelques aspects de la morphologie des métropoles.

La fragmentation socio-spatiale et l'étalement métropolitain

C'est une thèse relativement ancienne en sociologie urbaine. Par exemple, au début du siècle passé les sociologues de l'Université de Chicago avaient constaté ce double processus d'étalement et de fragmentation et avaient tenté de déceler, au-delà des innombrables fragments, *une forme géométrique de la collectivité urbaine*. Ils formulèrent deux hypothèses: *la collectivité urbaine avait une forme soit en zones concentriques, soit en secteurs*. Ces hypothèses n'étant pas vérifiées, après de nombreuses recherches, elles sont maintenant abandonnées.

Puis d'autres sociologues des collectivités urbaines se sont attachés à mesurer le *contenu social, culturel et économique de ces fragments spatiaux par l'intermédiaire des positions sociales et des activités de leurs habitants*. Ils ont mis au point des analyses statistiques sophistiquées dont les résultats furent modestes. Retenons cependant que les fragments sociaux et spatiaux de chaque collectivité urbaine sont différenciés en deux dimensions: l'une

⁸⁷ Toussaint J.-Y., *Projets et usages urbains. Fabriquer et utiliser les dispositifs techniques et spatiaux de l'urbain*. INSA, Lyon, 2003.

socio-économique et l'autre *sociodémographique*. Analyses à l'appui, ces deux dimensions sont communes à quasiment toutes les collectivités urbaines, mais elles sont accompagnées de dimensions culturelles originales pour chacune d'elles

Longtemps on a parlé de *mosaïque urbaine pour qualifier l'ensemble de ces fragments*, ce terme n'est plus de mise. En effet, la fragmentation correspond à un nombre considérable d'éclats (quartiers, zones, équipements, etc.) qui sont disposés au gré des dynamiques urbaines antérieures et de la dynamique contemporaine et par des logiques sociales, économiques, politiques, culturelles pas toujours très nettes. Plutôt que de mosaïque, nous préférons parler, avec d'autres sociologues, de *caléidoscope urbain*, tant cette configuration est étrange et chaotique et qu'en outre elle change fréquemment, mais certes moins qu'un caléidoscope-jouet.

L'échelle urbaine

Au mieux, on peut dire que cet étalement et ces fragments sont organisés en *une échelle urbaine*. C'est dire qu'il est possible de construire une typologie de ces fragments étalés, ils sont caractérisés à la fois socialement et spatialement et ils sont hiérarchisés en fonction d'une configuration qui va du micro au macrospatial. L'échelle urbaine va du *logement* dont la forme architecturale est très variée et abrite divers types de familles différenciées socio-professionnellement (voir l'analyse que nous avons faite dans la section 5.3, p. 136). Ensuite l'échelle urbaine implique: le *voisinage* plus ou moins dynamique avec des sociabilités variablement conflictuelles, mais aussi une organisation sociale et spatiale comme une rue, un petit groupe d'immeubles. Puis vient le *quartier* plus grand et complexe et plus difficile à définir, mais qui a principalement – jamais exclusivement – une fonction d'habitat. Il est donc souvent ségrégué socialement et spécialisé fonctionnellement, mais il n'est que très rarement strictement homogène tant fonctionnellement, socialement que culturellement. Suivent des *zones industrielles et administratives*. Viennent ensuite des *équipements* comme par exemple une *gare*, un *aéroport*, un *hôpital* qui caractérisent souvent un quartier.

Les quartiers, les zones et les équipements, participent à une *commune* dont l'existence est reconnue par un territoire spécifique, mais aussi par une organisation politique institutionnellement reconnue, c'est-à-dire une municipalité. Communes centres-villes, communes suburbaines, communes périurbaines ont toutes trois leur style morphologique et social. Les catégories socioprofessionnelles y ont un dynamisme qui entraîne une vie politique impliquant des couleurs partisans et une structure du

pouvoir (chap. 6), inégalement en corrélation avec les autres caractéristiques sociales et culturelles de leurs habitants. Toutes les communes sont jalouses de leur autonomie politique qui est pourtant réduite... Les habitants-usagers-citoyens des communes sont alors des acteurs plus ou moins choyés, leur participation politique est sollicitée et désirée, pas toujours avec succès. Les élites politiques locales une fois élues mènent alors les politiques qui leur conviennent et en oublient les citoyens qui les ont élues, sauf au moment des réélections... Chacune de ces communes comprend donc des quartiers, des zones, des rues, des places, des équipements, des monuments originaux qui leur donnent une identité.

L'échelle urbaine comprend ensuite

- l'*agglomération*, puis
- la *métropole*, avec sa structure sociale, ses conflits politiques, son identité, ses œuvres architecturales, etc. , et enfin
- la *société* avec ses champs souvent dominés par l'*Etat-nation* et ses politiques urbaines.

En résumé, l'échelle urbaine part du logement, du voisinage, de la rue. La catégorie socioprofessionnelle et l'âge sont les hiérarchies qui structurent ces espaces. L'échelle urbaine implique ensuite le quartier, la zone, de grands équipements comme gare, aéroport, hôpital, qui sont associés au quartier, puis la commune, et parmi les derniers échelons on trouve l'agglomération et la métropole, pour aboutir finalement à la société avec son Etat-nation. Ces « échelons » qui ont chacun une spécificité spatiale et sociale s'articulent les uns aux autres.

En résumé, les métropoles ont une forme qui est marquée par un étalement et une fragmentation sociale et spatiale inhérents aux processus de spécialisation fonctionnelle du sol et de ségrégation sociale. C'est autour de ces processus que s'esquisse une organisation urbaine en termes d'échelle urbaine.

Cet organisation urbaine comprend notamment trois types d'espaces métropolitains: les communes centres-villes, les communes suburbaines, les communes périurbaines. Elles sont très étalées, mais forment un système. Précisons-les à nouveau.

- Les *communes centres-villes*, multifonctionnelles, grandes, denses et compactes ont une histoire qui peut remonter à l'Antiquité, plus souvent au Moyen Age, ou à l'Age baroque, presque toujours à la société industrielle. L'organisation de leur espace est complexe pour ne pas dire cahotique... Elles comptent des ouvrages d'architecture modernes, remarquables et spectaculaires, c'est par eux qu'elles affichent leur appartenance à la société informationnelle.

- Les communes centres-villes sont entourées de *communes suburbaines* dont l'urbanisme est radicalement différent et comprend de grands immeubles résidentiels de type H.L.M. (barres, tours, etc.), regroupés « en grands ensembles » occupés par des CSP populaires.
- Puis viennent *des communes périurbaines* composées plus ou moins exclusivement de lotissements de maisons individuelles occupées par des CSP dirigeantes. Souvent ces maisons individuelles ont pour centre un village complètement réhabilité.

La rurbanisation

A plus d'une reprise nous avons utilisé le néologisme de rurbanisation ou celui de rurbain.

Dans le monde contemporain, l'organisation de l'espace n'est plus dichotomisée en ville-campagne, comme c'était la règle dans les sociétés industrielles, les territoires métropolitains sont maintenant prolongés par des *territoires rurbains*. De quoi s'agit-il ?

Aux confins des territoires métropolitains se structurent des territoires rurbains dont la superficie est souvent importante mais dont la population est réduite. On continue à tort de considérer ces territoires comme des campagnes ou des espaces ruraux. En fait, ils n'ont plus rien à voir avec les campagnes d'antan. En effet, ces territoires ont été accaparés par divers acteurs des métropoles qui ont orchestré depuis plus d'un siècle l'exode de leur population, ce qui les a rendus exsangues. Aujourd'hui ces métropolitains, certes pas les mêmes qu'avant, implantent pêle-mêle dans ces territoires divers équipements et services à leur profit, comme des décharges d'ordures, des autoroutes, des aéroports, des gares TGV, des supermarchés avec leurs immenses aires de stationnement, des usines d'incinération et d'épuration, etc. Souvent ils le font parce qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas les implanter sur leurs propres territoires. Il s'agit donc d'une sorte de colonisation... De nombreux citoyens se sont installés en communautés de pendulaires dans ces territoires très éloignés du centre-ville des métropoles. Ce mixage de populations, d'équipements, dans d'anciennes campagnes, explique le néologisme de rurbain. Le couple ville-campagne est donc remplacé par l'opposition territoire métropolitain vs territoire rurbain.

Ces territoires rurbains, très hétérogènes, ne sont plus à proprement dire des collectivités rurales ou des campagnes, mises à part quelques parties d'entre eux. Le cadre de ces territoires rurbains reste certes immensément naturel, campagnard, mais ce cadre est progressivement envahi par des équipements urbains. Leurs habitants, même les agriculteurs, sont

quasiment des citadins : par leur mode de vie, ils vivent au rythme des agglomérations urbaines et des métropoles et cela par l'intermédiaire des médias, de la consommation de masse, des loisirs, etc. Le rurbain implique, en résumé, d'une part, un cadre de vie naturel et campagnard et, d'autre part, des équipements, des services urbains et des habitants qui de manière prédominante ont un mode de vie citadin. Cette coexistence explique le néologisme de rurbain.

Les analyses faites sur le territoire rurbain font apparaître la coexistence de nombreuses communes de très petite taille et très diverses. Certaines sont de toutes petites villes comme celles d'antan, d'autres sont des petites communes industrielles, d'autres tertiaires, d'autres touristiques à côté de quelques très petites communes encore vraiment rurales, c'est-à-dire vivant de l'agriculture exercée par des agriculteurs très modernisés et urbanisés.

Parfois, en fonction de considérations géographiques, historiques, culturelles, ces communes rurbaines se fédèrent en microrégions, pays, communautés pour résister à l'envahissement métropolitain ou pour mieux l'accueillir.

A leur sujet, les aménagistes métropolitains envisagent deux scénarii :

- soit ces territoires rurbains se constituent en microrégions distinctes et indépendantes des métropoles et tentent de vivre hors de celles-ci,
- soit ces territoires rurbains s'intègrent dans les territoires métropolitains, s'efforcent de participer à leur dynamique, d'en tirer profit, de bénéficier de leurs quelques atouts tout en s'organisant et définissant un statut leur permettant de sauvegarder une autonomie, une spécificité, une identité.

De notre point de vue, il n'y a pas de doute, le deuxième scénario est préférable tant pour les territoires métropolitains que rurbains. Le premier scénario condamne les territoires rurbains à vivoter car sans ressources significatives, ils sont ballottés de-ci de-là, c'est leur arrêt de mort. Tout un débat est lancé en Suisse, les acteurs qui se situent dans ce que nous avons appelé la mouvance des rationalisateurs choisissent la première stratégie avec l'argumentation qu'elle débarrasse les métropoles du fardeau économique que pourraient constituer ces territoires rurbains.

Les réseaux techniques et territoriaux et les réseaux sociaux

Les uns et les autres ont déjà été fréquemment évoqués. C'est qu'ils sont de toute première importance pour faire face aux impératifs de la division du

travail et de la différenciation, aux inconvénients de la fragmentation des agglomérations et des métropoles. C'est-à-dire pour assurer leur cohésion sociale et leur cohérence fonctionnelle et faciliter le contrôle social.

Les réseaux de transports publics et privés sont très importants, or ils impliquent un débat acharné. En effet, d'aucuns prétendent que les transports privés sont dans l'impasse: la masse d'automobiles encombre le système viaire, donc les espaces publics, elle entraîne des pertes de temps très coûteuses et fait obstacle à la cohésion et cohérence de la collectivité urbaine. Pourtant la construction et l'entretien de ce système viaire impliquent des investissements publics considérables (construction de nouvelles autoroutes, élargissement d'autoroutes plus anciennes, construction de parkings automobiles, etc.) et de plus en plus inacceptables. Les pollutions, les accidents sont les autres méfaits de ce mode de transport privé qu'est l'automobile. Les champions de celle-ci répondent que les transports publics n'auront jamais la flexibilité, le confort, la rapidité, le « coût réduit » de l'automobile. Chacun connaît ce débat qui n'en finit plus car les acteurs de l'un et l'autre système refusent de faire des compromis significatifs.

Les réseaux techniques et territoriaux comprennent aussi les gaines souterraines d'eaux usées et potables, d'énergie électrique, de télécommunication qui empruntent le réseau viaire.

L'agglomération urbaine et la métropole forment un tout organique grâce à ces réseaux techniques, territoriaux et sociaux, en dépit des pannes, des grèves, des accidents, etc. qui parfois les rendent inutilisables. Bref, ces réseaux techniques et territoriaux innervent les agglomérations et les métropoles et les territoires rurbains de la société informationnelle.

C'est grâce à eux que les citoyens peuvent échanger et communiquer entre eux et former des réseaux sociaux souples et peu bureaucratiques. Bien sûr, c'est grâce à eux que les citoyens disposent aisément de biens communs comme l'eau, l'énergie, l'information, indispensables à la vie.

En outre, ces réseaux techniques et territoriaux et sociaux, plus ou moins encombrés, connectent de manière irremplaçable les agglomérations urbaines, les métropoles d'une société, d'un continent, du monde... Les réseaux de routes et d'autoroutes, de chemins de fer, de lignes aériennes, de voies maritimes, ainsi que les divers et nombreux types de réseau de télécommunications, permettent des échanges irremplaçables de personnes, d'informations et de marchandises entre les métropoles du monde.

Sans ces réseaux intra- et intermétropolitains, la mondialisation serait parfaitement impossible.

Comme nous venons de le suggérer, ces réseaux techniques et spatiaux sont l'infrastructure des réseaux sociaux. Nous entendons par là les





relations interpersonnelles et intergroupes en réseaux qui permettent que des communications et des échanges se nouent aussi spontanément que possible et avec une ampleur qui varie selon les positions sociales des individus et des groupes. Ces réseaux sociaux innervent significativement un voisinage, un quartier, ils sont la condition sine qua non de leur fonctionnement. Ils vont au-delà, mais ils le font difficilement sans la médiation des réseaux techniques et territoriaux susmentionnés. Grâce au téléphone, au portable et à Internet et à bien d'autres techniques de télécommunication, mais aussi grâce aux moyens de transport, le réseau social de chaque individu déborde les frontières de sa localité et de sa société pour s'étendre au monde. Ces réseaux sociaux qui se globalisent deviennent toujours plus performants, efficaces, puissants. Les agglomérations urbaines et les métropoles sont les têtes de pont de ces réseaux sociaux globaux.

D'aucuns, observant ces globalisations, proclament la mort du local. Ils ont tort, car le local reste parfaitement d'actualité, il se conjugue avec le global. C'est ce que l'on appelle la dimension locale-cosmopolite, ou de manière plus concise, le «glocal». L'influence d'un acteur dépend entre autres de sa compétence à surfer du local au global et à être performant sur l'un et l'autre. Les habitants des métropoles sont particulièrement bien équipés pour maîtriser la glocalité.

La fragmentation du temps

Jusqu'à présent nous avons considéré la collectivité et la dynamique urbaines comme étant éminemment sociales et spatiales. Or elles sont aussi temporelles. Par conséquent ce n'est pas seulement l'espace qui est fragmenté, le temps l'est tout autant, ce qui évidemment pose problème car la fragmentation temporelle se fait dans le désordre...

Pour simplifier nous traitons de la fragmentation du temps dans le palier de la forme urbaine. La fragmentation du temps peut être interprétée de deux manières. En effet coexistent des temporalités historiques longues et des temporalités cycliques qui correspondent au fonctionnement social impliquant des cycles courts qui peuvent se répéter.

En ce qui concerne les temporalités historiques longues, nous en avons analysé plusieurs, par exemple le temps des villes médiévales, celui des villes classiques, ou des villes industrielles ou encore des métropoles. Ces temporalités longues sont déterminées par les structures sociales de la société. Nous pourrions encore évoquer les temporalités historiques inhérentes à un événement qui est commémoré régulièrement chaque année à une époque précise.

Les temporalités cycliques rythment la vie sociale et personnelle quotidienne, mensuelle, annuelle. Ce sont par exemple les temporalités du jour et de la nuit, celles des fins de semaine, les temporalités des jours de fêtes saisonnières ou religieuses, les temporalités des loisirs et des vacances.

Ce sont encore les temporalités des groupes comme les familles, les entreprises, les écoles, les associations, les partis politiques, les institutions politiques, etc.

Outre leurs spécificités propres, ces temps ont acquis avec l'histoire des significations économiques, sociales et culturelles importantes : temps de travail mais aussi temps de repos et de loisir, temps dévolu à des activités sociopolitiques, etc.

Cette fragmentation du temps comme celle de l'espace génère une importante mobilité spatiale. Pourtant ces fragmentations de l'espace et du temps ne sont pas toujours synchronisées, ce qui augmente la confusion de la collectivité et la dynamique urbaines et partant rend leur planification plus aléatoire.

La mosaïque des ambiances

Les ambiances sont conditionnées par les fragmentations du temps et de l'espace et par le sens que la collectivité et ses acteurs leur attribuent : la forme urbaine implique donc un caléidoscope d'ambiances.

Les ambiances sont déterminées par trois facteurs : la signification historique et culturelle, l'animation sociale et le sensoriel relatif à la morphologie.

Le premier facteur va quasiment de soi ; nous entendons par animation sociale les flux multiples de citoyens qui parcourent, à des vitesses variables, les espaces publics de la collectivité urbaine. L'animation sociale comprend aussi les rencontres et les réunions des citoyens qui se déroulent selon certaines règles dans les entreprises, les écoles, les magasins et autres bâtiments et bien sûr aussi dans les espaces publics. Répétons-nous, chaque fragment de temps et d'espace se caractérise, outre sa signification historique, par une animation spécifique.

Mais il est encore conditionné par le sensoriel, c'est-à-dire par le visible, le sonore, l'olfactif, le tactile. C'est dire que le sensoriel découle du spatial, de son environnement construit et temporel. La perception du sensoriel est aussi conditionnée par les positions sociales que l'habitant-usager-citoyen occupe : un jeune ou un vieux, un homme ou une femme, un manoeuvre ou un cadre, un catholique ou un protestant, etc. appréhende et interprète différemment le sensoriel. Les ambiances seront donc vues

et vécues de manière variable. Concrètement, par exemple, tel espace public à telle heure de la journée peut être socialement animé, impliquer un paysage urbain somptueux, fait d'une architecture remarquable, et avoir une signification historique, avoir un cadre sonore très harmonieux, un air délicieusement parfumé et une fraîcheur parfaite, bref, une ambiance quasiment idéale, mais encore tout cela dépend de la position sociale de l'acteur. Cette ambiance peut rapidement changer : l'animation sociale peut devenir chaotique ou se réduire à rien, le cadre sonore peut devenir bruyant, l'odeur nauséabonde et être accompagnée d'une chaleur insupportable...

8.3 LES PRATIQUES SOCIALES

Quelques explications

Les termes de pratique sociale et de comportement social sont synonymes. Pourtant le terme de pratique sociale est souvent préféré par les sociologues. De manière générale, acteurs sociaux et pratiques sociales sont indissociables : un acteur individuel ou collectif se définit notamment par les comportements qu'il développe en fonction d'un Autre présent physiquement ou mentalement. Presque tous les comportements sont sociaux. Les pratiques sociales sont déterminées par les positions de l'acteur et d'Autrui dans la structure sociale et par leurs appartenances à divers groupes et autres entités collectives. La difficulté vient du fait que les causes des pratiques sociales ne sont jamais simples, mais toujours le résultat d'un faisceau de facteurs. Enfin parfois le citoyen cherche à occulter ces pratiques...

La reconnaissance de ce palier met en exergue le fait que la collectivité urbaine ne se réduit en aucun cas à sa morphologie, bien que celle-ci soit incontestablement importante. Mais la qualité de vie ne résulte jamais simplement de l'organisation sophistiquée de la forme de la collectivité urbaine. Pourtant cette vision des choses fait partie du credo des professionnels de l'espace : par exemple le bonheur, selon certains d'entre eux, dépend d'un logement spacieux et bien organisé, dans un immeuble dont l'architecture suscite des émotions, inséré dans un plan urbain intelligent, disposé plaisamment dans un site géographique. Encore une fois, ces paramètres sont importants mais ils ne sont absolument pas suffisants. Le bonheur et les pratiques qui en découlent dépendent encore et surtout des positions sociales des acteurs et d'autrui, de leurs institutions politiques et culturelles, des organisations économiques auxquelles ils participent, de leurs conditions démographiques, familiales et sanitaires, ainsi que des négociations et des décisions auxquelles ils sont

appelés à participer. Bref, la collectivité urbaine n'est pas que morphologie spatiale et technique, elle est faite aussi d'un tissu de pratiques sociales, économiques, politiques et culturelles, partant c'est de là qu'il faut aussi nécessairement agir. Les professionnels de l'espace devraient se le répéter sans cesse. Les sciences sociales devraient le rappeler plus fermement...

Dans notre livre, *La métropolisation de la Suisse*⁸⁸, nous avons présenté et explicité quatre types de pratiques. En fait elles sont plus nombreuses.

Nous renvoyons le lecteur à ce livre en nous contentant ici de juste d'en rappeler quelques pages.

Quelques pratiques sociales

Habiter: c'est s'approprier son logement, son voisinage, son quartier; mais de plus en plus habiter ne se résume plus à faire siens des territoires où on demeure et qui sont proches. Habiter donc n'égalise plus simplement le logement et ce qui gravite à proximité. Habiter concerne aussi l'appropriation des équipements et services étalés dans toute l'agglomération urbaine ou la métropole avec leurs habitants... Cette appropriation peut se faire en raison des nouveaux moyens de transport et de télécommunication toujours plus sophistiqués et plus accessibles à une grande diversité de citoyens.

Circuler dans les agglomérations urbaines et les métropoles est quasiment aussi important qu'habiter. Etre mobile est une condition sine qua non pour participer à la vie sociale qui se déroule dans l'agglomération urbaine et la métropole. Or quels modes de transport adopter? L'idée qui voulait que toute la vie sociale et collective soit concentrée dans son quartier, qui peut être parcouru à pied, est désormais périmée. Etre mobile dans toute la métropole devient un impératif qui malheureusement n'est plus à la portée de tous les citoyens.

Gouverner démocratiquement: la démocratie dans la ville industrielle était une tâche ardue mais dans l'ordre des choses; par contre, gouverner démocratiquement l'agglomération urbaine et la métropole est pour le moment quasiment impossible: il est très difficile de participer à tous les groupes et organisations qu'impliquent les collectivités urbaines. En effet, les métropoles n'ont plus d'institutions politiques idoines. Seule une gouvernance entre acteurs dits compétents et riches est possible, or de ce fait, de nombreux habitants-usagers-citoyens en sont exclus. En d'autres termes, la technocratie pilote la métropolisation... Ce qui suscite des pratiques de résistance, de rébellion et de refus de toutes sortes.

⁸⁸ M. Bassand, *La métropolisation de la Suisse*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2004.

Donner du sens aux acteurs de la collectivité urbaine, ou mieux permettre aux acteurs de construire le sens de leur insertion, de leur intégration et de leur participation est certes de la plus grande importance mais cela se fait rarement dans de bonnes conditions. Les autres pratiques sociales sont bien sûr *travailler*, selon les mille types d'activités possibles ; *développer une vie familiale, éduquer des enfants, entretenir une vie domestique ; et se cultiver dans tous les sens du terme et avoir des loisirs impliquant délasserment, récréation, développement, etc.*

Encore une fois tous ces types de pratiques sociales varient profondément selon le mode d'intégration et la position sociale de l'acteur individuel dans sa société.

8.4 LES REPRÉSENTATIONS COLLECTIVES

Définitions

Les représentations sont collectives parce qu'elles correspondent à des groupes, des organisations, des collectivités, ce sont les mouvements sociaux d'une société.

Une représentation est un système d'idées, de connaissances, de signes, de symboles, de croyances, de valeurs, etc. qui reflète certains aspects de la réalité (mon logement, mon automobile, mes meubles, mes amis, mes enfants, etc., etc.).

A côté des innombrables représentations collectives que développent les individus et les groupes, nous distinguons trois types de représentations relatives aux collectivités urbaines, mais nous ne prétendons pas en formuler l'exclusivité. Ces trois types sont la théorie scientifique, l'idéologie, l'utopie ; les trois sont souvent imbriquées.

La *théorie scientifique* recherche une correspondance aussi fidèle que possible entre la réalité concrète et sa représentation, tout en comprenant des hypothèses. De ce fait, elle doit permettre la compréhension et l'explication passée et à venir d'une collectivité urbaine et de sa dynamique. Pour ce faire, elle utilise surtout un ensemble de recherches de tous types. La théorie scientifique par cette correspondance optimale entre la complexité de la réalité urbaine et sa représentation, permet une action plus efficace sur cette réalité. Pour ce faire, la théorie scientifique doit être neutre idéologiquement, ce qui n'est pas aisé à réaliser effectivement.

Les différences de ces représentations scientifiques entre les sciences dites exactes et les sciences sociales et humaines sont considérables. Nous n'entrerons pas dans cette discussion pourtant passionnante...

L'*idéologie*, tout en se prétendant scientifique, est un instrument de combat politique. Partant l'acteur politique définit la collectivité urbaine

non pas tellement en fonction de ce qu'elle est mais d'après ce qu'il souhaite qu'elle soit. Aussi pour promouvoir ses idées et ses valeurs, l'acteur politique dissimule le caractère idéologique de sa représentation, c'est-à-dire l'importance fondamentale des valeurs et des croyances politiques qui priment sur la représentation scientifique. D'ailleurs, l'idéologue prétend même qu'il n'existe pas de représentations purement scientifiques, toutes les représentations ont une connotation idéologique plus ou moins cachée...

L'*utopie*, certes, représente la dynamique urbaine *hic et nunc*, mais pour en faire la critique. A des degrés divers et pour diverses raisons, cette réalité est intolérable et doit être transformée. L'utopie donc construit une représentation de la future collectivité urbaine, telle que l'acteur la souhaite, c'est l'utopie à proprement parler. Elle est donc marquée d'idéologie, et sera construite dans un plus ou moins long terme. De plus en plus, en lieu et place d'utopie, les experts parlent de prospective, il s'agit de construire pour une collectivité urbaine donnée, divers scénarii aboutissant à un état souhaité. Dès lors, l'homme d'action choisit parmi ces scénarii celui qui est le plus raisonnable et agit en conséquence.

Théorie scientifique, idéologie, utopie sont rarement à l'état pur, elles se combinent le plus souvent, ce qui n'exclut pas qu'une représentation puisse être d'abord soit théorie scientifique, soit idéologie, soit utopie.

Une représentation urbaine, qu'elle soit théorie scientifique, idéologie ou utopie, peut prendre la forme d'un plan, d'un croquis, d'un projet, d'un texte, d'un jeu de photographies, d'un film, d'un vidéogramme, etc. Ou d'une combinaison de ces diverses modalités. Examinons quelques représentations.

Représentations urbaines plutôt scientifiques

Elles sont nombreuses, prenons en exemple le livre de Kevin Lynch *L'image de la ville*⁸⁹, qui donne une idée de ce qu'est une représentation scientifique urbaine. Après une réflexion exemplaire sur la lisibilité urbaine, puis une analyse de terrain avec des habitants et des professionnels de l'espace du centre-ville de Boston, Lynch propose une théorie générale de l'image de la collectivité urbaine permettant sa lisibilité. Cette image comprend cinq éléments qu'il veut universels, ce n'est donc pas seulement Boston qui est caractérisée par ces cinq éléments, ils sont pertinents pour toutes les collectivités urbaines. Il s'agit :

1. du réseau des routes, rues, ruelles, places qui quadrille une collectivité urbaine ;

⁸⁹ Kevin Lynch, *L'image de la cité*, Dunod, Paris, 1969.

2. des limites et frontières naturelles, ou urbanistiques ou sociales ou politique qui délimitent ou divisent la collectivité urbaine;
3. des nœuds qui accueillent des flux de citoyens venant de diverses origines et les redistribuent dans l'espace urbain, ou régional, ou national; c'est par exemple une place, une gare;
4. des quartiers d'habitation qui sont spécifiques tant par leur architecture, leur urbanisme que leurs habitants;
5. des points de repère.

Plus ces cinq éléments font système, plus la lisibilité de la collectivité urbaine est bonne. Partant plus son parcours est facile, plus l'intégration sociale des citoyens est systématique, donc plus la cohésion collective est intense.

Notons pour en terminer avec cette représentation que les cinq éléments qui la constituent sont du domaine de la morphologie de la collectivité urbaine. Ce n'est pas étonnant puisque K. Lynch est d'abord un urbaniste.

L'identité urbaine

A la suite d'une recherche sur les agglomérations urbaines de Genève et Lausanne, et inspirés par de nombreux travaux européens⁹⁰, nous avons construit le concept d'identité urbaine. Nous concluons qu'il s'agit de l'image positive, d'aucuns dirons emblématique, que des acteurs individuels et collectifs élaborent en rapport avec les acteurs de leur réseau pour représenter leur collectivité urbaine. L'identité est en quelque sorte la carte de visite de la collectivité urbaine. C'est par cette identité que la collectivité se présente au monde. L'élaboration de l'identité peut être plus ou moins conflictuelle, elle implique les intérêts et les valeurs de la collectivité. L'identité d'une collectivité urbaine comprend six paramètres au moins:

1. Un site géographique.
2. Un cadre architectural et urbanistique remarquable; ces deux premiers paramètres donnent lieu souvent à des paysages emblématiques qui constituent un seul paramètre.
3. Un événement historique ou une succession d'événements historiques dont les habitants sont fiers et qui influencent la vie quotidienne

⁹⁰ Galland B., Leresche J.-P., Dentan A., Bassand M., *Identités urbaines*, Georg, Genève, 1993.

contemporaine par l'intermédiaire d'un monument ou d'un bâtiment, ou d'une fête populaire, ou d'une commémoration. Cet évènement fait aussi l'objet de récits plus ou moins épiques largement partagés dans la population.

4. Un acteur emblématique, un héros ou un personnage exceptionnel qui correspond à l'un ou l'autre évènement susmentionné, il est présent sur l'espace public sous forme d'une statue ou mieux encore d'un musée qui lui est consacré.
5. Une brochette d'idées et de valeurs qui constituent la substantifique moelle de la collectivité urbaine. Elles font l'objet de cantiques, de poésies, de récits, d'essais historiques.
6. Un stigmat qui fait honte à la collectivité et contre lequel elle lutte; il peut être l'œuvre d'un groupe sociopolitique minoritaire dont les menées vont à l'encontre de ce qui est l'emblème de la collectivité. Cette dernière réagit donc contre le stigmat qui remet en cause ses aspects emblématiques. Le stigmat interroge constamment la collectivité urbaine sur ses emblèmes qu'elle doit réviser quasiment en permanence.

Les six paramètres de l'identité appartiennent soit à la morphologie de la collectivité, soit aux pratiques sociales, soit aux représentations collectives. Il n'est pas exclu que les cinq éléments de l'image de la collectivité urbaine (voir ci-dessus) et les six paramètres de son identité se recoupent. Mais il ne faut pas les confondre. L'identité urbaine cherche à représenter ce qui est emblématique, elle met en exergue ce qui est significatif et ce qui est surtout de l'ordre des qualités de la collectivité. Elle doit stimuler la fierté d'appartenance des habitants et partant conforter la cohésion collective, qui se manifeste par un Nous plus ou moins intense. L'identité est importante tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la collectivité urbaine.

Par contre, les cinq éléments de l'image de la collectivité urbaine, selon K. Lynch, sont des faits importants tant pour les habitants que pour les visiteurs, car ils permettent une lisibilité de la collectivité, mais ils n'ont pas de vocation emblématique. Il n'est pas exclu qu'un élément, par exemple un point de repère, puisse participer à l'identité, il peut en être de même avec un quartier ou une portion urbaine de la collectivité, comme certaines zones de vestiges de la cité antique ou des villes médiévales et classiques. Bref, les uns et les autres doivent être utilisés avec beaucoup de discernement.

Une autre représentation de la collectivité urbaine : son paysage

Cette représentation peut prendre la forme d'un panorama précis et concret mais qui est formalisé par un texte, une poésie, un tableau, une

photo, de la musique... Le paysage dépend d'un acteur qui choisit un belvédère et qui à partir de là, avec un talent artistique et une technique donnés, produit une représentation qui est appelée paysage. Le travail de l'artiste et son imagination sont importants, ils ne recherchent aucunement à être scientifiques. Un paysage emblématique est une œuvre qui participe à l'identité de la collectivité urbaine. Certains paysages restent l'apanage d'une minorité d'usagers ; ils sont exposés dans des musées ou des collections privées, d'autres font largement partie de la conscience collective : carte postale, calendrier, affiche publicitaire, etc.

L'identité, le paysage, l'image sont trois types de représentations collectives. Dans la dynamique urbaine, elles jouent un rôle aussi important que la morphologie urbaine et que les pratiques sociales des citoyens. En effet, ces trois représentations ne restent pas l'affaire de ceux qui les ont élaborées, en principe tous les citoyens s'en emparent. A partir d'elles, plus ou moins, ces derniers les élaborent continuellement et informellement, elles correspondent peu ou prou à leur collectivité urbaine. Elles sont intériorisées par chaque habitant à sa manière, elles sont donc individualisées. Elles donnent du sens, orientent les pratiques de manière quasi permanente. Ces représentations sont vérifiées, complétées au gré des parcours dans la collectivité, des bavardages, des entretiens, des rencontres avec d'autres citoyens. Des événements qui surgissent de manière plus ou moins abrupte remettent parfois en cause ces représentations.

Représentations de la Suisse rurale et urbaine

Il n'est pas possible de clore ces considérations sans passer par certaines représentations collectives d'antan. Chacun connaît l'opposition ville-campagne. Cette opposition est d'abord fondée sur des différences fondamentales quant à la forme des villes et des campagnes. Comme elle faisait l'objet de représentations plus ou moins artistiques de toutes sortes, on dispose en effet de toute une série de tableaux, de gravures, de récits sur les villes et les campagnes d'alors et cela pour toute l'Europe. Mais restons en Suisse, à la fin de la société agraire. La campagne consistait en un territoire, comprenant en gros le Jura, le Plateau, les Préalpes et les Alpes, où prédominait la nature variablement splendide ou effrayante, plus ou moins organisée par l'homme et un environnement construit sous la forme de villages et hameaux dispersés. Au contraire, la ville était un espace construit sous la forme de nombreuses petites localités ou quartiers. Leur environnement construit était compact, la densité était grande. Nous renvoyons le lecteur aux chapitres 2 et 3. Ces espaces de villes

et campagnes étaient accompagnés de comportements sociaux typiques de leurs habitants: ils étaient représentés comme s'ils s'y promenaient avec leurs plus beaux atours...

En Suisse au 17^e siècle⁹¹, et même avant, la campagne et surtout la montagne faisaient l'objet de représentations effrayantes: des rochers abrupts, souvent sombres, des glaciers étonnants, des forêts hautes et foncées, mystérieuses et denses, des rivières tumultueuses, etc. Ce paysage était souvent attribué à des forces démoniaques, bref, c'était l'horreur...

Avec le développement des Lumières, puis celui du Romantisme, cette représentation de la campagne changea radicalement: l'horreur devint splendeur. Les intellectuels et artistes n'avaient pas assez de mots pour dire la beauté ineffable de la campagne et de la montagne et pour dire les qualités morales exceptionnelles de leurs habitants. Elles étaient de plus en plus visitées par des flux considérables de touristes.

En Suisse, lors des derniers siècles de l'Ancien Régime, les habitants des campagnes étaient honteusement exploités par les citadins, ce fait était discrètement caché. Diverses révolutions politiques au début du 19^e siècle, tentèrent de transformer cet état de fait, en vain. Ce n'est qu'avec la Constitution fédérale de 1848 que l'égalité de tous les Suisses fut proclamée. Dès lors il n'y a plus de privilèges: habitants des villes et des campagnes sont égaux.

En même temps, avec la société industrielle qui s'élabore surtout dans les villes, se met en branle un important processus de croissance urbaine qui entraîne un exode rural en direction des villes et qui durera plus d'un siècle. Pourtant, le mythe positif de la ruralité se développe toujours.

Inversement se façonne une représentation épouvantable des villes: pour d'aucuns elles sont le mal par excellence, de plus elles sont hideuses, la vie y est exécration, dit-on. Hommes de lettres, artistes, architectes et autres décrient le monde urbain industriel. En résumé, qui dit campagne, dit beauté, santé, qualités morales remarquables; inversement qui dit ville, dit laideur, morbidité et mortalité, chaos, dépravation morale.

Et pourtant, en dépit de ces représentations, les villageois n'arrêtent pas d'émigrer vers les villes qui sont le creuset d'une dynamique économique industrielle nouvelle et remarquable, impliquant la création de nombreux emplois. D'ailleurs seuls les habitants des campagnes sont disposés à occuper les emplois les moins qualifiés, que les citadins, en

⁹¹ Les considérations qui suivent sont empruntées à la remarquable étude de Joëlle Salomon Cavin, *La ville mal-aimée*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2005.

mobilité sociale ascendante, ne veulent plus assumer. Les villes, d'ailleurs, sont incapables par leur propre dynamisme démographique de fournir la main-d'œuvre nécessaire pour répondre au dynamisme de l'économie industrielle urbaine. Une immigration est indispensable pour assumer cette dynamique. En d'autres termes, il semble que les représentations négatives de la ville et positives de la campagne, ne touchent pas les habitants des campagnes, ils fonctionnent selon d'autres valeurs et intérêts.

Les représentations négatives de la ville, et positives de la campagne, n'auraient-elles pas d'effets concrets? Pas du tout. Joëlle Salomon Calvin démontre que ces représentations deviennent une idéologie d'extrême droite tant en Suisse qu'en Europe. Cette idéologie est largement reprise par des professionnels de l'espace, responsables de l'aménagement du territoire de la Suisse, cela à partir des années 1930. Joëlle Salomon Cavin démontre que ces professionnels en arrivent à concevoir l'aménagement du territoire de la Suisse en ignorant tout ce qui concerne la ville et l'urbanisation, seules comptent les questions relatives au développement rural. Néanmoins l'émigration n'a toujours qu'une direction: elle va des campagnes vers les villes.

Ce n'est qu'à partir des années 1970 et 1980 que les questions des villes et de l'urbanisation sont, certes prudemment, reconnues comme importantes et prises en considération. Actuellement, dans les années 2000, la dynamique urbaine est enfin pleinement admise comme étant incontournable et positive par les aménagistes. Il n'est plus question de représenter le développement territorial sans donner une place importante aux collectivités urbaines. Mais les autorités n'arrivent qu'avec peine à reconnaître que les villes sont remplacées irrésistiblement par des agglomérations urbaines et des métropoles.

8.5 CONCLUSION

Cette analyse des collectivités urbaines en termes de trois paliers en profondeur n'implique nullement qu'ils sont indépendants. Nous l'avons vu, ils s'influencent les uns les autres, ils sont conditionnés par la structuration sociale des collectivités urbaines et par le jeu des acteurs qu'elles impliquent.

La forme et la morphologie sont déterminées principalement par les acteurs économiques et politiques et les professionnels de l'espace qui sont à leur service.

Mais la forme dépend aussi des habitants-usagers-citoyens qui s'approprient les divers espaces de la collectivité urbaine, utilisent les

services et les équipements qui leur sont destinés, occupent les emplois que ces espaces offrent, y pratiquent des loisirs, jouent leur rôle de citoyen ; enfin qui s'efforcent d'occuper ces espaces et de donner sens à leur insertion sociale.

Il en résulte un épais tissu de pratiques sociales, c'est un palier essentiel, bien sûr, sans méconnaître les deux autres. Les mêmes acteurs, accompagnés d'artistes, élaborent des représentations collectives de tous types qui donnent sens et génèrent des pratiques et enfin qui contribuent à organiser le palier de la forme. En bref, sans les acteurs, les trois paliers sont incompréhensibles.

Il est temps de conclure ce livre.





CONCLUSION

LA MÉTROPOLISATION

Avant d'aborder cette conclusion, répétons une dernière fois que notre intention première est d'élaborer une théorie sociologique des collectivités urbaines et des métropoles. Elles sont les collectivités urbaines typiques des sociétés informationnelles.

En fonction de notre analyse, le concept de ville n'est plus approprié dans le contexte sociétal actuel.

Nous donnons aux processus de formation et de structuration des collectivités urbaines actuelles les noms de métropole et de métropolisation.

Une connaissance interdisciplinaire de ces objets est indispensable, mais elle est à faire... Elle se construit sur des théories disciplinaires en économie, en science politique, en sociologie, en géographie, en architecture et urbanisme, etc., bien élaborées. A partir de certains de ces socles théoriques se construit la connaissance interdisciplinaire, elle est incontournable pour formuler de réelles stratégies d'action.

L'interdisciplinarité implique un effort collectif. Elle ne peut consister en une synthèse d'un seul chercheur faisant la synthèse d'écrits venant de diverses disciplines; c'est ce que nous appelons la multidisciplinarité. Elle est intéressante mais insuffisante.

Nous terminons cet essai de sociologie urbaine en trois temps.

Nous dégagerons d'abord une théorie sociologique pour rendre compte de la diversité et de la complexité des collectivités urbaines, et plus particulièrement, parmi celles-ci, des métropoles. Cette théorie implique trois dimensions, soit la structuration sociale et urbaine, ensuite le rôle des acteurs et enfin celui des paliers en profondeur.

Ensuite nous continuerons cette conclusion par deux analyses concrètes plus pointues. Nous montrerons que nos trois dimensions sont aussi indispensables pour analyser des objets particuliers intramétropolitains. Nous avons choisi de le démontrer brièvement, d'une part, pour *l'espace*

public et, d'autre part, *pour la mobilité urbaine quotidienne*. Mais nous pourrions le faire aussi pour des objets particuliers comme le quartier, le logement, des monuments particuliers et des espaces significatifs.

Enfin nous développerons dans le cadre de notre théorie sociologique quelques recommandations d'actions concrètes sous le titre « Pour une altermétropolisation ».

THÉORIE DE LA MÉTROPOLISATION ET DES MÉTROPOLÉES

Les métropoles

A quelle image de la collectivité urbaine nos trois approches sociologiques aboutissent-elles ?

La collectivité urbaine dans l'histoire se concrétise par au moins trois types. Ils sont de formes, de structures sociales et de cultures très différentes, ce sont *la cité, puis la ville et actuellement, tout récemment, la métropole*. Ces trois types de collectivités urbaines ont chacun une signification spécifique, précise, historique. Ce constat nous incite à proposer le concept de « collectivité urbaine » pour remplacer celui de ville qui n'est plus idoine pour parler de manière générale de ces trois types. Le concept de ville est historique, il s'applique aux collectivités urbaines des sociétés agraires féodales, puis des sociétés agraires autoritaires, et enfin à celles des sociétés industrielles. Il est pertinent, par conséquent, de ne plus utiliser le concept de ville pour désigner les collectivités urbaines des sociétés informationnelles ; pour ces dernières collectivités urbaines nous proposons en lieu et place le concept de métropole.

La collectivité urbaine typique de la société informationnelle n'a plus rien à voir avec la ville, si ce n'est que ce dernier concept occupe encore la réflexion de nombreux acteurs contemporains ; il leur rend difficile une analyse lucide des métropoles dans lesquelles ils vivent.

Précisons que ces trois types de collectivités urbaines sont en changement quasi permanent et pour rendre compte de ces changements, les cités et les villes sont décrites en termes d'urbanisation. Récemment, ce concept est remplacé logiquement, mais seulement par une minorité de chercheurs, par celui de métropolisation.

Ces trois collectivités urbaines, les cités, les villes, les métropoles, sont très différentes, néanmoins elles ont en commun le fait qu'elles sont les centres de leur société respective. En conséquence, la collectivité urbaine, qu'elle soit cité, ville ou métropole, implique un mode de gestion politique dans le système politique plus vaste de l'Etat-nation qui lui attribue, ou lui concède, une certaine autonomie.

La collectivité urbaine contemporaine, soit la métropole, se caractérise par sa très grande taille démographique, elle avoisine le million d'habitants et souvent beaucoup plus. Elle se distingue encore par sa grande superficie, par sa centralité mondiale et surtout par un système d'acteurs qui ont des positions sociales, des identités et des projets spécifiques. Ce système d'acteurs forme une structure du pouvoir qui pilote le développement de la métropole et entre autres, lui élabore une cohésion et une identité. A ces paramètres s'ajoutent notamment les faits que la métropole (surtout en Europe occidentale) :

- gère une économie qui génère des richesses et par conséquent des inégalités sociales, même si elle ne les reconnaît pas toujours,
- a une vie politique autonome et lance des politiques publiques,
- élabore et anime une culture ainsi qu'une reliance complexe,
- organise un environnement naturel et un territoire central,
- génère un mouvement de population.

Tous ces éléments, avec d'autres encore, forment système, ils constituent la structuration sociale et spatiale de la métropole.

En d'autres termes, la structure sociale et spatiale de la métropole

- soit *fonctionne*, c'est-à-dire que les habitants établissent des relations, communiquent, échangent, s'efforcent donc d'être solidaires, mais encore prennent des décisions politiques, travaillent et produisent des richesses et tentent de les répartir équitablement; partant ils entrent en conflits, néanmoins ils élaborent le sens de leur existence collective;
- soit *malfunctionne* quand les pratiques susmentionnées n'ont pas lieu, ou rencontrent des difficultés plus ou moins insurmontables, sont inéquitables et suscitent des conflits et même des violences qui mettent en crise la métropole entière; partant, elles engendrent des comportements sociaux pour maîtriser ces malfonctionnements. Ces derniers sont donc *une cause importante du changement* des collectivités urbaines.

C'est dire que fonctionnement, malfonctionnement et changement sont quasiment inséparables.

Actuellement, les collectivités urbaines au Nord ou au Sud de la planète terre sont presque toutes des métropoles, mais elles ont une forme, une structure sociale et une culture profondément différentes. Par exemple, au Sud, elles ne produisent que peu, très peu d'emplois, et accueillent, plutôt mal, des masses d'immigrants venant des arrières-pays ruraux. Dans les métropoles du Nord, cette immigration pénètre la

métropole aussi en masse et en force, elle vient quasiment de tous les pays en développement de la planète terre. En dépit d'efforts considérables ces immigrants sont mal intégrés. Ils sont fascinés par une représentation idyllique des métropoles du Nord, leur quête n'a qu'un but : travailler. Ils sont rapidement déçus, le travail ne court pas les rues, pourtant ils cherchent un emploi inlassablement et en vain... Mais l'identité positive de la métropole reste intacte. Par conséquent l'immigration se poursuit...

Le statut socioéconomique de ces immigrants est précaire. Ils sont regroupés dans des immeubles dégradés dans toute la métropole. Se forment alors des quartiers eux aussi précaires, ce sont les quartiers sensibles, les bidonvilles, les taudis. Ils dominent dans le paysage de la métropole et minent son identité.

Les habitants de statut précaire des métropoles du Nord sont confrontés quotidiennement à des citadins qui ont réussi et qui se confinent dans des ghettos dorés et barricadés. Les premiers développent des ressentiments à l'égard des seconds qui débouchent en délinquances, criminalités et en révoltes collectives. Ces violences se développent surtout dans les quartiers précaires mais débordent dans toute la métropole d'autant plus que les forces de l'ordre semblent prendre parti des plus fortunés.

Dans les métropoles du Sud mais aussi dans celles du Nord, pour d'aucuns la pauvreté et la violence sont quasi « naturelles »⁹², ce qualificatif est erroné car la violence n'est pas due naturellement aux individus, mais elle résulte des inégalités sociales, de la précarité et de l'injustice qui suinte de toute part et que ces individus subissent.

Dans les métropoles du Nord qui sont au sommet de la hiérarchie mondiale des collectivités urbaines, subsistent des poches de pauvreté considérables. Par exemple, nous pensons aux quartiers sensibles français et à leur crise de novembre 2005, qui a été calmée, mais qui selon les observateurs couve toujours et explosera à nouveau au moindre faux-pas à leur égard de la part des nouvelles autorités politiques... D'autres métropoles du Nord font face aux mêmes difficultés, mais chacune à sa manière...

Récapitulons ces propos plus brièvement encore.

La métropole du Nord est un centre dans sa société, il la pénètre et partant l'influence. Le développement de la collectivité urbaine dépend prioritairement de cette relation avec sa société. Selon la structure sociale de cette dernière, elle façonne la collectivité urbaine dans sa forme, son

⁹² Il est très utile de lire le livre d'Yves Pedrazzini, *La violence des villes*, Enjeux-Planète, Paris, 2005.

organisation sociale, sa culture, sa structure du pouvoir, mais encore elle lui octroie des institutions, des lois qui orientent son fonctionnement. La société introduit aussi dans les collectivités urbaines ses malfonctionnements, par exemple le problème du vieillissement démographique. Enfin, par définition, la société change en permanence, partant elle instille ce changement dans la collectivité urbaine. Bien sûr tout cela ne se fait jamais de manière mécanique : chaque collectivité urbaine étant un acteur, elle interprète de manière originale cette relation complexe à sa société.

Une collectivité urbaine n'a pas seulement un passé et un présent, elle a aussi un avenir et elle élabore des scénarii puis en choisit certains pour diriger son développement. Certaines métropoles le font avec succès, d'autres échouent.

Le système d'acteurs

Nous l'avons vu, chaque collectivité urbaine façonne un système complexe d'acteurs. Ce sont ces acteurs qui à travers leurs interactions, créent la dynamique urbaine et organisent la collectivité sous ses aspects spatiaux, sociaux, économiques, culturels et politiques. Ces acteurs sont des individus qui s'organisent en groupes divers comme des associations, des entreprises et en mouvements sociaux.

Soulignons que la collectivité urbaine est aussi un acteur qui s'affronte à d'autres collectivités urbaines hiérarchisées en termes de centres-périphéries.

Nous distinguons quatre types d'acteurs individuels : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace, les habitants-usagers-citoyens. Précisons que ces derniers acteurs individuels sont positionnés dans des hiérarchies de CSP, d'âges, de genre, de centres-périphéries, de nationalités et d'autres cultures comme religions, ethnies, etc. Relevons que notre analyse des habitants-usagers-citoyens nous a permis de montrer le rôle important des catégories socioprofessionnelles (CSP). Il apparaît que ceux qui sont au sommet de la pyramide des CSP fonctionnent positivement dans la société informationnelle et dans ses métropoles. C'est beaucoup moins le cas pour ceux qui sont au bas de la pyramide, tout indique qu'ils malfontionnent. Ils sont notamment ségrégués, moins mobiles, en désaccord avec le système.

Quant aux acteurs collectifs, nous privilégions encore une fois, les mouvements sociaux. Actuellement ils sont au nombre de trois. 1. Le mouvement social des rationalisateurs qui défend par-dessus tout l'efficacité, la rationalité économique, la vitesse et la rentabilité. Il prône le marché, la mondialisation et la métropolisation, il ne perçoit pas

leurs graves défauts. Il domine les deux autres acteurs collectifs. 2. Le mouvement social des contestataires met en exergue les valeurs de justice, de solidarité, de paix et de développement durable. Il donne priorité à la valeur d'usage de la métropole aux dépens de sa valeur d'échange. 3. Le mouvement social des réactionnaires valorise la tradition mais aussi la rationalité économique et lutte contre les étrangers qui, pense-t-il, sont en surnombre, et qui de ce fait sont la cause de tout ce qui va mal dans la métropole et la société. Il faut par conséquent les renvoyer chez eux. Par ailleurs, ce mouvement est contre toutes les formes de modernité. Pour ces diverses raisons, ce dernier mouvement est vigoureusement combattu par les deux autres. Quelle est la méthode de lutte la plus adéquate? L'affrontement direct? La contre-information? La critique publique? En Suisse, ce mouvement est représenté à l'exécutif de la Confédération et de certains cantons... Est-ce une bonne solution pour contenir ce mouvement plutôt vigoureux? C'est trop tôt pour faire une évaluation sérieuse de cette innovation.

La métropolisation

Synthétisons les processus menant au passage de la ville à la métropole, donc au changement irréversible de la ville, ou encore à ce que nous appelons la métropolisation. La formation de la métropole se fait en combinant à la *concentration* de la population, celle des emplois, *mais cette concentration se fait de manière étalée*. Elle développe en même temps la *fragmentation* du territoire métropolitain, ce qui entraîne une importante mobilité spatiale.

En effet, dès les balbutiements de la société informationnelle, il apparaît que les villes ne peuvent plus contenir la croissance des activités économiques, culturelles et sociales et celle de la population elle-même, partant elles s'étalent. Ce mouvement est rendu possible par la mise au point dans la société informationnelle de nouveaux modes de transport et de télécommunication. Les villes se transforment en des communes centres-villes autour desquelles s'agglutinent d'abord de nombreuses communes suburbaines puis des communes périurbaines. Les trois types de communes susmentionnées constituent la structure spatiale sociale et politique des métropoles; elles sont des entités significatives de la métropolisation. Dans ce cadre gigantesque de la métropole, se développe un processus qui était déjà présent dans la ville: l'habitat se sépare de la localisation des activités économiques, en raison d'incompatibilités entre eux. Se séparent aussi dans l'espace les diverses activités urbaines; ces processus de spécialisation fonctionnelle du sol amplifient l'étalement et

la fragmentation de la métropole; ils se développent aussi dans les trois types de commune susmentionnés qui se transforment en conséquence profondément. Ainsi se développent pêle-mêle dans les trois types de communes, des quartiers d'habitation, des zones industrielles, des grands immeubles administratifs, des équipements sportifs, des pôles technologiques spécialisés, de vastes espaces de stationnement automobile, des pôles culturels comme les théâtres, les cinémas, les musées, etc., des espaces verts, des rues commerçantes, des quartiers de gares, des quartiers d'hôpitaux, des campus universitaires où souvent sont imbriqués l'habitat étudiant et les équipements d'enseignement et de recherche, etc. Ces fragments sont éparpillés dans les trois types de communes susmentionnés. Insistons sur le fait que plusieurs types de quartiers d'habitation se spécialisent en termes de ségrégation sociale. Par exemple, une barrière très nette sépare les catégories socioprofessionnelles les plus opposées de la société, d'où la formation de lotissements de maisons individuelles de CSP dirigeantes et de ghettos formés par les grands ensembles locatifs de CSP populaires. Cet étalement des fragments des collectivités urbaines donne à la métropole la forme d'une vaste mosaïque qui change comme les images issues d'un kaléidoscope, certes à un rythme moins rapide...

Cette forme nécessite que ces zones, quartiers, rues, équipements soient reliés par des réseaux de télécommunication et de transport. Ces réseaux techniques et spatiaux font partie de la structuration spatiale de la métropole. Or pour ce qui concerne les transports, priorité a longtemps été donnée à la voiture privée. Malheur aux habitants qui ne peuvent pas assumer les coûts considérables inhérents à la voiture, leur exclusion est menaçante!!!

Individualisme et mobilité sont certes des valeurs importantes, mais elles sont inégalement accessibles aux habitants des métropoles, et comme toujours, ce sont surtout les citadins les moins bien lotis qui subissent cette menace. Exclusion, solitude, pauvreté, anomie sont le sort d'une fraction importante de la population.

Quelques innovations sont lancées pour arrêter le rush sur la maison individuelle et partant sur l'automobile. Elles essaient de promouvoir une plus grande densité des diverses populations et activités dans les quartiers. Elles tentent donc de créer des centres urbains secondaires, d'une taille optimale, rendant les transports publics rentables et efficaces. Ces innovations se mènent de-ci, de-là, elles sont encourageantes mais elles sont encore isolées.

Bref, la métropolisation ressemble à une puissante mécanique, souvent perverse, qui s'est mise en branle et que rien ne peut l'arrêter. Pourtant diverses stratégies ont été lancées pour maintenir et développer les





potentiels positifs de la métropole, rien n'y fait, la « grosse machine » poursuit inexorablement son expansion perverse.

Pourtant des perspectives nouvelles surgissent à l'horizon, peut-être seront-elles influentes sur « la grosse machine » ? D'une part, le coût croissant de l'essence lié à sa pénurie probable, à moyen et long terme, et d'autre part, les constats scientifiques des effets néfastes de la pollution atmosphérique tant sur la santé que sur la qualité de la vie urbaine. Pire encore, cette pollution contribue à générer un réchauffement climatique qui annonce des bouleversements considérables pour la planète terre. Ils sont comparables à une puissante révolution politique. Ces constats font l'effet d'un coup de tonnerre. Entraîneront-ils une prise de conscience notamment de l'impasse du « tout-à-l'automobile » ? Généreront-ils un retournement de la « grosse machine » ?

EXPLICITER PLUS FINEMENT LA MÉTROPOLISATION

Sortons de notre tendance à construire une vision globale. Pour comprendre plus finement la structuration sociale et urbaine avec ses acteurs et ses paliers en profondeur que nous venons de décrire, ce que nous appelons la métropolisation, analysons deux objets précis qui participent à la « grosse machine » : l'espace public et la mobilité quotidienne.

L'espace public est, jusqu'à ce stade de notre réflexion, relativement nouveau ; le thème de la mobilité quotidienne l'est beaucoup moins, nous en avons parlé à plusieurs reprises car c'est un des thèmes essentiels de la métropolisation. Nous tenterons dans cette conclusion de traiter brièvement ces deux objets de la même manière que la métropole, c'est-à-dire de les analyser selon les trois approches que nous avons mises en évidence : la structuration urbaine et sociale, l'analyse des acteurs et celle des paliers en profondeur.

L'espace public

L'espace public est ouvert par définition à tous les citoyens ou presque : c'est le cas par exemple des rues, des places, des parcs. Ce sont des espaces qui accueillent les réseaux techniques mais aussi les réseaux sociaux d'une collectivité urbaine. Mais encore, moyennant quelques conditions, sont comprises dans l'espace public certaines parties d'immeubles comme les salles de cafés et de restaurants, les entrées de magasins, les rues internes de supermarchés, les halls de banques et d'administrations publiques ainsi que ceux de gares et d'aéroports, les espaces d'accès des musées, des théâtres, les équipements sportifs dont les stades et d'autres grands équipements. Insistons sur l'idée que ces quelques derniers espaces

publics ne sont que des prolongements de la rue et de la place. L'espace public est donc très varié et détermine des pratiques sociales très diverses ; son accès, plus ou moins aisé, façonne une urbanité très originale. Il permet – par excellence – à tous les citoyens de se rencontrer et d'accéder à de nombreux services⁹³. A la suite de ce bref liminaire, au moins six dimensions sont utiles pour définir *l'espace public*: 1. sa morphologie géographique, urbanistique et architecturale, 2. le contexte urbain que l'espace public pénètre, 3. ses enjeux, 4. ses ambiances, 5. ses acteurs, 6. son histoire. Reprenons et développons ces six points qui définissent l'espace public.

1. *La morphologie géographique, urbanistique et architecturale*. L'espace public d'une collectivité urbaine est conditionné par le site géographique de cette dernière (plaine, colline, présence d'un fleuve, d'un lac ou de la mer, etc.), site qui est souvent occulté par des urbanismes et des architectures plus ou moins grandioses: ports, réseaux d'avenues, de routes et de rues, esplanades, places, bâtiments militaires et publics comme châteaux, résidences plus ou moins luxueuses, cathédrales, fortifications, parcs, quartiers de catégories populaires ou de dirigeants. C'est dans ce système que se forme un réseau de rues, de places, de parcs, c'est-à-dire d'espaces libres de constructions. C'est par excellence l'espace public. Il est constitué de paysages urbains souvent remarquables et d'espaces de rencontre pour tous les citoyens. Le tout est géré par les autorités publiques au profit de toute la communauté urbaine.

2. *La pénétration d'espaces urbains*. Les espaces publics pénètrent soit des quartiers d'habitation, soit des quartiers ayant un type d'activité dominant comme gare, hôpital, industries, rues commerçantes, administrations. Les espaces publics qui innervent ces quartiers et équipements sont fortement conditionnés par ces environnements. Les espaces publics d'un centre-ville et d'une zone industrielle, par exemple, sont radicalement différents en raison de ces contextes.

3. *Les enjeux des espaces publics*. Ils sont au moins trois :

- La *mobilité*. Permettre aux citoyens d'accéder librement et de manière optimale aux activités domestiques, économiques, politiques, culturelles, offertes dans toute la collectivité urbaine, est une première façon d'aménager les espaces publics. L'idée

⁹³ Pour ce faire nous reprenons les considérations qui nous ont permis d'animer avec K. Noschis et P. Amphoux un séminaire de recherche sur l'espace public à l'École d'architecture de l'EPFL et de mener une recherche avec Dominique Joye, Anne Compagnon et Véronique Stein, sur l'espace public genevois.

qui consiste à construire des routes, rues et autres voies et les rendre disponibles à tous, et à tous les moyens de transport, est une solution ingénieuse. En donnant une priorité quasi absolue à l'automobile, les professionnels de l'espace et les acteurs politiques et économiques risquent de faire avorter cette idée ingénieuse. La correction qui est mise en œuvre actuellement et qui redonne aux transports publics et aux piétons une place plus équitable sera-t-elle pertinente? N'est-ce pas trop tard? La mobilité redeviendra-t-elle une valeur commune?

- La *sociabilité*. Permettre à tous les citoyens piétons de se rencontrer aisément et spontanément est très important pour la cohésion de la collectivité urbaine, c'est-à-dire notamment pour les échanges de tous types. Pour ce faire quel urbanisme et quelle architecture des espaces publics faut-il promouvoir? Quels réseaux de communication faut-il construire? Quelles manifestations publiques (fêtes, commémorations, cortèges, marchés de toutes sortes, etc.) faut-il y organiser pour tous les citoyens? Quels services faut-il insérer (commerces, banques, administrations publiques, écoles)? Quel mobilier urbain (fontaines, bancs, kiosques, etc.) faut-il mettre à disposition des citoyens piétons dans les espaces publics? Il est dans tous les cas impératif que chaque collectivité urbaine optimise la sociabilité entre ses habitants et citoyens, les espaces publics restent pour ce faire une innovation ingénieuse de la plus grande importance.
- L'*identité*. Une collectivité urbaine se doit de favoriser l'élaboration d'une identité emblématique, c'est-à-dire une représentation collective à laquelle chaque habitant adhère et est fier et heureux de faire sienne⁹⁴. A nouveau la manière dont l'espace public est organisé joue un rôle décisif, ou bien il façonne des paysages qui suscitent des activités et de l'enthousiasme collectif ou bien il est médiocre et le citoyen reste muet, distant et inactif. Prenons un exemple: les manifestations d'architecture et d'urbanisme qui façonnent les espaces publics de la Défense à Paris participent à toute l'identité parisienne. C est un exemple qui mérite réflexion et que l'on peut certainement améliorer.

⁹⁴ Avec ces remarques sur l'identité, nous sommes dans le palier des représentations collectives.

4. *L'ambiance de l'espace public.* Elle découle de deux dimensions générales : l'animation sociale et le sensoriel. L'animation sociale implique que l'espace public soit utilisé et même engendre des flux de citoyens de toutes sortes et une vie sociale chaleureuse, vivante, stimulante, attirante. Le sensoriel implique le visuel, le sonore, l'olfactif, le tactile.

Les professionnels de l'espace (architectes, urbanistes, ingénieurs) sont directement concernés par l'animation et le sensoriel. Ces deux dimensions conditionnent profondément l'aménagement des espaces publics : c'est notamment à partir des divers aspects du sensoriel que se forment de beaux paysages, que ces espaces publics ne sont pas bruyants mais harmonieux et rythmés, qu'ils sentent bons, qu'on s'y trouve bien, qu'il y fait ni trop chaud, ni trop froid, qu'ils sont agréables à parcourir, pour y flâner et pour y stationner. Bien entendu les professionnels de l'espace disposent de toute une palette d'expériences faites dans le monde entier et qu'ils peuvent simplement reproduire ou mieux à partir desquelles ils peuvent innover.

On peut faire des remarques analogues pour l'animation sociale.

Bref, ces deux dimensions (l'animation et le sensoriel) résultent de l'action humaine, c'est dire que les espaces publics n'ont pas par hasard une ambiance ou une animation plaisantes ou détestables, qui attirent ou qui repoussent... Leur rôle sur l'identité de la collectivité urbaine est considérable.

5. *Les acteurs.* Précédemment nous avons distingué quatre types d'acteurs individuels qui font la collectivité urbaine : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace, les habitants-usagers-citoyens. Chacun à sa manière, en temps que créateur et usager, est décisif dans la production et le bon fonctionnement des espaces publics.

6. *Trois places de Genève*⁹⁵. Concrétisons ces propos théoriques par quelques résultats de la recherche que nous avons menée sur l'espace public genevois et plus précisément sur trois places radicalement différentes localisées en centre-ville et riveraines de services publics importants :

- la Place Neuve, élitaire et bien desservie par les transports de tous types, accueillant des services importants ;
- la Plaine de Plainpalais, c'est un grand espace herbeux, bordé d'arbres ; elle est très populaire, bien desservie par tous les types de

⁹⁵ Michel Bassand et ss, *Vivre et créer l'espace public*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2001.

- transports et très utilisée pour des manifestations publiques⁹⁶ comme fêtes, cirques, marchés ;
- la Place des Volontaires, populaire, petite, mal desservie par les transports et aux activités plutôt rares, mis à part le fait qu'elle dessert deux équipements culturels importants et à destination de publics très différents.

Prêtons un instant attention à l'histoire, tant elle est significative, d'une de ces trois places. Reconstituons *un bref historique de la Place Neuve*, en quatre actes qui mettent en relief sa structuration urbaine et sociale et le rôle des quatre types d'acteurs susmentionnés.

Acte 1. L'histoire de cette place commence vers les années 1850 quand les autorités politiques de Genève décident la démolition des fortifications de la ville classique. Cette démolition des fortifications doit faire de la place à la ville industrielle de Genève dont la croissance est considérable et nécessite des espaces tant pour l'habitat, la circulation que pour l'industrie. A un lieu précis, celui de la Porte Neuve, au pied de la colline de la vieille ville, les autorités publiques créent la Place Neuve, autour de laquelle elles construisent progressivement le Grand Théâtre, une grande salle d'expositions : le Musée Rath, le Conservatoire de musique, un parc public (le parc des Bastions) avec l'Université de Genève. Dans ce parc public un peu plus tard sera construit un monument commémoratif de la Réforme, le Mur des Réformateurs, qui devient une halte obligée de tous les visiteurs de Genève et qui est bien connu de tous les Genevois qui le valorisent hautement ou le critiquent sévèrement. La Place Neuve est donc devenue un pôle culturel important de Genève.

Ce très bref historique illustre comment les acteurs politiques et les acteurs économiques, ainsi que les professionnels de l'espace, mais encore les habitants-usagers-citoyens façonnent progressivement un espace publique, nous le verrons mieux encore dans les actes suivants.

Acte 2. Au début des années 1990, les commerçants et d'autres acteurs économiques des rues centrales de Genève et du quartier dit des banques, qui prolongent la Place Neuve, ainsi qu'un quartier très huppé de la vieille ville qui est contigu à la Place Neuve demandent aux autorités politiques de construire un parking sous la Place Neuve. Ils assument le coût de cette construction, ils ne sollicitent que le droit de superficie.

⁹⁶ La Plaine, comme disent les Genevois pour désigner cet espace public, dispose de nombreuses places de parking en surface et en outre un grand parking souterrain.

Acte 3. Tous les acteurs sociaux, économiques et politiques du Canton et de la Ville sont conviés à débattre de cette opération d'urbanisme. Les acteurs que sont les habitants-usagers-citoyens, représentés par diverses associations très populaires, considèrent cette proposition comme une déclaration de guerre... Ils pensent que ce parking intensifiera la circulation automobile dans le centre-ville déjà surchargé. Selon eux cette proposition est une erreur d'urbanisme fondamentale. Alors que les commerçants du centre-ville la considèrent comme indispensable pour faire face à la concurrence redoutable des commerces qui se développent massivement en France voisine, dans les zones suburbaines françaises de l'agglomération genevoise équipées de parkings abondants et bon marché. Cette concurrence est très importante, les commerçants du centre-ville se sentent mortellement menacés... D'où l'idée de ce parking qui devrait rendre les activités économiques du centre-ville plus attractives et donc les commerces et autres activités économiques plus concurrentiels. Se met alors en place une longue négociation entre tous les acteurs concernés. Progressivement un compromis est élaboré : le parking serait construit aux frais des promoteurs, la circulation automobile ne serait tolérée que pour accéder au parking souterrain et en sortir, les transports publics et les cheminements réservés aux piétons seraient améliorés.

Acte 4. Cette proposition doit être soumise pour décision au Parlement de la ville de Genève puisque cette place est localisée sur la commune de Genève, alors que cette opération concerne tous les habitants du canton et qui sont eux favorables au parking. Les débats qui s'y développent ne permettent pas une décision. Un compromis est cependant proposé. La gauche – majoritaire dans la ville – lance alors un référendum contre ce compromis. Le peuple de la ville de Genève est alors appelé à trancher par votation populaire : parking souterrain ou non ? La campagne référendaire est morne, seuls les opposants sont actifs. Ils gagnent le référendum : il n'y aura pas de parking souterrain à la Place Neuve... Le dossier est classé.

Notre recherche fait apparaître d'autres résultats intéressants sur les trois places genevoises, notamment une *opposition entre deux types d'acteurs des espaces publics*, soit d'une part, les professionnels de l'espace et plus particulièrement les architectes et d'autre part, les habitants-usagers-citoyens. Les premiers se représentent les espaces publics d'abord en termes esthétiques contemporains, le minéral y a une place privilégiée. Les espaces publics doivent être conçus d'abord pour plaire aux touristes, par ailleurs ils sont l'affaire exclusive des professionnels de l'espace. Les seconds acteurs, les H.U.C., populaires, développent une représentation

radicalement différente, c'est l'usage des espaces publics qui compte d'abord, partant ils doivent être fonctionnels et confortables et valoriser le patrimoine et faire place au végétal. Ils considèrent qu'ils sont faits d'abord pour satisfaire les Genevois qui doivent être impliqués dans leur conception et leur gestion. Il y a donc incompatibilité entre architectes et habitants-usagers-citoyens.

Mais quel est *le profil des habitants-usagers-citoyens usagers de ces trois places* si diverses?

D'abord les hommes y sont plus nombreux que les femmes, d'ailleurs presque partout ces dernières se disent moins à l'aise que les hommes dans l'espace public... notamment elles en ont plus peur.

Les jeunes de 15 à 25 ans y sont plus fréquents que les plus âgés, surtout en début de soirée. Les plus de 55 ans sont plus fréquents dans la journée.

De manière générale les catégories socioprofessionnelles dirigeantes sont plus fréquentes sur ces trois places que les CSP populaires.

Bref, rien de bien original et nouveau...

La Place Neuve est nettement cosmopolite, elle attire le tout-Genève et les visiteurs, elle est toujours animée. Par contre, les deux autres places sont surtout « locales », c'est-à-dire qu'elles sont d'abord utilisées par les habitants des quartiers populaires qui sont attenants et voisins.

Nous pouvons mettre en évidence trois types d'usagers :

- 35% des usagers fréquentent ces places pour des raisons liées à la vie quotidienne: aller à son travail, à des cours à l'Université et au Conservatoire et autres, faire des achats, prendre un transport collectif, aller au restaurant, rentrer chez soi, etc., bref *le transit domine ces usages.*
- 40% sont sur ces places pour *se détendre, flâner, rêver, regarder les passants.*
- 25% y sont pour *des raisons que nous qualifions liées à la sociabilité: aller à un rendez-vous, rencontrer des amis, des connaissances, des parents.*

Ces quelques chiffres font apparaître que les enjeux de ces places sont aussi fonctionnels que sociaux et ludiques, on ne saurait privilégier l'un au profit de l'autre.

Par ailleurs, la Place Neuve et la Plaine de Plainpalais chacune à sa manière, pour des raisons historiques et urbanistiques, sont des hauts lieux de Genève... elles sont bien connues de la quasi-totalité des Genevois. Ce n'est pas du tout le cas de la Place des Volontaires.

Les quatre types d'acteurs (soit les acteurs politiques, les acteurs économiques, les professionnels de l'espace, les H.U.C.), ont joué un rôle important dans l'histoire de ces trois places.

Enfin, selon ces considérations, les espaces publics sont bel et bien un paramètre important de la métropolisation, ou en d'autres termes, ils sont bien constitutifs des métropoles.

Nous tenons à cette étude de cas parce qu'elle montre très brièvement l'imbrication des trois types d'approches sociologiques de la collectivité urbaine: celle de la structuration sociale et urbaine, celle des acteurs et enfin celle des paliers en profondeur. En omettre une, serait appauvrir la vision des ces espaces publiques.

La mobilité spatiale quotidienne en métropole

Nous souhaitons, beaucoup plus brièvement, mener une deuxième réflexion, sur la mobilité quotidienne, en articulant nos trois approches sociologiques. Cette deuxième réflexion implique trois dimensions.

- La structuration sociale et urbaine, soit le fonctionnement, le mal fonctionnement et le changement de la collectivité urbaine, dans ses rapports à la société qui l'englobe, la pénètre, la façonne. En résumé, la mobilité quotidienne conditionne toute la collectivité urbaine contemporaine et sa société.
- Une multitude d'acteurs individuels et collectifs; ils participent à engendrer cette mobilité quotidienne. Qui sont plus précisément ces acteurs? Quelles sont leurs raisons d'agir? En d'autres termes quels sont leurs intérêts et leurs valeurs?
- Les paliers en profondeur de la collectivité urbaine, c'est-à-dire la forme, les pratiques sociales, les représentations collectives; ils conditionnent la mobilité quotidienne.

La mobilité spatiale est une importante dimension urbaine dont fait partie la mobilité quotidienne. Elle est une pratique sociale qui se manifeste selon plusieurs modalités conditionnées par la société englobante, soit la mobilité quotidienne ou la pendularité, mais encore les migrations, la mobilité résidentielle, la mobilité touristique, la mobilité des marchandises avec leurs divers modes de transport. Et n'oublions pas les télécommunications qui sont une forme de mobilité de l'information et encore une manière de coordonner les diverses formes de mobilités spatiales pour les rendre plus performantes. En fait les télécommunications amplifient la mobilité et surtout ne la réduisent pas. Nous nous concentrerons ci-dessous sur la mobilité quotidienne pendulaire.

"LA PETITE
CITE, DANS
LA GRANDE"





Cette mobilité concerne quasiment tous les citoyens. Mais tous les citoyens ne participent pas identiquement à ce processus. Selon leurs positions dans la société, ils jouent ce jeu de la mobilité quotidienne de diverses manières. Par exemple, d'aucuns se déplacent pour interagir avec d'autres citoyens, d'autres le font pour échanger, notamment pour faire leurs achats, d'autres le font encore par le simple plaisir d'être mobiles. La mobilité quotidienne est vraiment un aspect fondamental du fonctionnement des métropoles, mais aussi de leur mal fonctionnement. En effet, le choix de se déplacer en automobile par un nombre toujours plus grand de citoyens constitue une impasse. L'automobile a tellement de succès que la métropole devient impraticable. Pour s'en sortir il s'agirait de répartir la mobilité quotidienne entre plusieurs autres modes de transport, et notamment sur les transports publics, ce qui ne peut se faire qu'au prix élevé d'importantes modifications du réseau technique et spatial de la métropole.

Ces quelques réflexions font très clairement apparaître que la mobilité quotidienne n'est pas simple. Elle correspond à une organisation du territoire de la métropole qui est étalé et fragmenté en termes de spécialisation fonctionnelle du territoire et de ségrégation sociale. Les fragments ainsi produits sont interconnectés par des réseaux techniques et spatiaux complexes (divers types de transports, canaux d'eaux claires et usées, gaines énergétiques, réseaux de télécommunication, etc.). La préférence accordée pendant de nombreuses années à l'automobile cause de nombreux problèmes : pollutions atmosphériques et sonores, accidents, engorgements qui causent des pertes de temps importantes et qui à leur tour se traduisent en coûts considérables. Si bien que la métropole est dans un cul de sac... Il convient de procéder à une répartition plus adéquate des transports urbains, donc il s'agit de répartir une partie du transport par l'automobile sur d'autres moyens de transport... C'est ce qu'on appelle le report modal. Qui est prêt à pratiquer le report modal⁹⁷? La recherche montre que presque tous les automobilistes rechignent... L'automobile donne lieu à des représentations tellement positives que presque aucun automobiliste n'a envie de changer de moyen de transport et pourtant il le faut!

A partir de ce constat de la prééminence de la mobilité quotidienne par l'automobile dans les collectivités urbaines contemporaines, nous posons les questions avec beaucoup d'autres experts en recherche urbaine : quelles sont les raisons qui obligent les citoyens d'être mobiles? Quels sont les

97 Vincent Kaufmann, *Mobilité quotidienne et dynamique urbaine*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2000.

intérêts et les valeurs qui expliquent la mobilité des citoyens? Existe-t-il des solutions à cette impasse? À notre avis nous avons déjà répondu à ces questions: l'organisation spatiale étalée et fragmentée de la métropole nécessite une intense mobilité quotidienne, mais à cette explication s'ajoutent les innovations en matière de transport et l'amélioration des conditions de vie de nombreux citoyens leur donnant la possibilité d'être mobiles à satiété.

Complétons notre propos par une autre explication qui nuance ce résumé. Beaucoup d'auteurs (notamment F. Dubet⁹⁸) observent que les citoyens selon leur lieu de résidence et leur position sociale sont soit dans *un sas* qui les orientent et les ouvrent sur toute la métropole, ce qui stimule leur mobilité; soit au contraire, sont pris dans *une nasse*... ce qui limite leur mobilité. Qu'est-ce qui explique le sas ou la nasse? Nos propres travaux font apparaître que plus la catégorie socioprofessionnelle est élevée, plus le citoyen est dans un sas ouvert sur la métropole. Inversement, plus il est en bas de la hiérarchie socioprofessionnelle, plus la probabilité est grande qu'il soit dans une nasse, d'où l'accès à la métropole sera difficile.

Les habitants dans un sas disposent donc d'un statut socioprofessionnel élevé qui permet la mobilité. Ils disposent de moyens de transport et de conditions socio-économiques donnant accès quasiment à tous les lieux, services et équipements de la métropole, ils sont mobiles et «chez eux» dans toute la métropole.

Ceux qui sont dans une nasse – spécialement les pauvres, les jeunes et les personnes âgées – doivent se contenter des maigres services et équipements de leur quartier. Leur mobilité est réduite. D'où leurs frustrations qui tournent en conflits et violences, même contre leurs voisins.

En d'autres termes, les quartiers qui sont des nasses constituent des lieux d'exclusion, et plus c'est le cas, plus leurs habitants sont comme assignés à résidence et plus ils tendent à être des résistants et des rebelles. Ils se sentent discriminés, ce qui favorise des conflits entre eux mais qui débordent aussi sur toute la métropole. Ajoutons encore que le rêve premier de ces habitants, tellement leurs conditions de vie sont désespérantes, est de déménager. D'aucuns, peu nombreux, peuvent le faire, et ils abandonnent leurs voisins à leur triste sort...

La mobilité spatiale est bien une pratique sociale qui touche tous les citoyens mais de manières très différentes. Les trois approches de

98 F. Dubet, D. Lapeyronnie, *Les quartiers d'exil*, Seuil, Paris, 1992.

la sociologie urbaine, soit *les relations avec la société* (la mobilité est conditionnée par les techniques de transport et de télécommunication que la société élabore), *les acteurs* (ils pratiquent de diverses manières les jeux de la mobilité), et *les paliers en profondeur* (la mobilité implique autant la forme, que les pratiques sociales et que les représentations collectives), sont indispensables pour en rendre compte. En outre, la mobilité spatiale peut avoir des répercussions graves sur la métropole.

De telles analyses sociologiques pourraient être faites sur d'autres objets urbains comme le logement, le quartier, le pouvoir.

Que faire ? L'altermétropolisation ?

Répétons une de nos idées : la métropolisation a deux faces au moins, comme le dieu Janus, l'une est positive, l'autre négative.

Sur la face positive, la métropolisation apparaît comme un processus qui maximise la rentabilité de l'économie en optimisant la taille des collectivités urbaines et en cherchant en elles et entre elles la division du travail la plus pertinente. Elle ouvre la société au monde et permet une modernisation faite d'individualisation, d'individuation et de liberté. Elle a une population cosmopolite, donc potentiellement créatrice. Tout le système est en permanence à la recherche des plus grandes productivités, rationalités, rentabilités, modernités, du meilleur développement...

La face négative met en relief l'amplification des inégalités sociales qui accompagnent la métropolisation, car la rentabilité que nous venons de mentionner ne profite qu'aux plus riches. Les inégalités s'articulent à d'autres processus qui ensemble dégénèrent en incivilités et violences de toutes sortes. Pour le moment, le développement durable n'a pas encore de résultats spectaculaires, et au contraire, avec la crise écologique, la qualité de la vie se dégrade de manière irréversible et l'avenir de la planète terre est sombre... La gouvernance n'est en fait qu'une forme déguisée de technocratie, la démocratie bat de l'aile.

Nous dénommons la face positive par le terme de fonctionnement et la face négative par celui de mal fonctionnement. Quelle est la face qui domine ? Le mal fonctionnement semble de plus en plus l'emporter...

En fait, ces faces coexistent, l'enjeu consiste à mettre en œuvre des politiques et à mobiliser le privé pour corriger les aspects négatifs, sans endommager les aspects positifs. C'est ce que nous appelons l'altermétropolisation. Contrairement aux utopies qui concernent le très long terme, l'altermétropolisation peut démarrer à court terme. Formulons quelques suggestions qui ne sont qu'une part de l'altermétropolisation.

1. *Il faut lutter contre les inégalités sociales et la ségrégation sociale.* C'est clair, ce n'est pas à court terme qu'on réduira les inégalités sociales, plus encore, soyons lucides, on ne les supprimera jamais. Elles sont quasiment indissociables de la vie en société, mais on peut les atténuer pour leur enlever leur caractère le plus scandaleux et destructeur. Il faut se mettre au travail immédiatement, d'abord s'attaquer aux diverses formes d'exclusion: chômage, travail à temps partiel imposé, travail mal payé générant des travailleurs pauvres, etc. Pour lutter contre les inégalités sociales, il faut

- améliorer encore les niveaux d'instruction publique générale et professionnelle de la population en mettant en œuvre une instruction publique permanente et pas seulement pour la jeunesse; cette instruction publique doit être générale mais aussi, bien sûr, elle doit préparer à l'entrée au travail dans les meilleurs délais et conditions; les contrats de travail doivent être à longueur indéterminée;
- il faut proposer des formes de rémunération plus équitables;
- il faut développer l'action culturelle à tous les niveaux, tant celui de la culture élitaire que populaire, permettre l'échange entre ces niveaux; c'est ce que nous appelons la démocratie culturelle;
- il faut augmenter le temps libre, partant améliorer la productivité, donc trouver un juste équilibre entre loisir et travail; chaque travailleur est libre de choisir l'équilibre qui lui convient le mieux.

Avec ces mesures doivent être prises des dispositions évitant la ségrégation sociale qui est en fait l'inscription au sol des inégalités sociales. On peut le faire par des politiques du logement idoines et un urbanisme participatif. Il faut également se prémunir contre les formes d'incivilité et de violence par une police appropriée.

En fait, lutter contre les inégalités sociales concerne presque tous les domaines d'activités humaines.

2. *L'altermétropolisation c'est aussi promouvoir le développement durable.* Ce dernier vise à satisfaire les besoins de qualité de vie, de développement économique et social d'une population sans compromettre la satisfaction des besoins des générations qui suivront. Cette définition concerne pour ainsi dire tous les aspects de la crise écologique (pollutions, réchauffement climatique par l'effet de serre, pénurie globale de l'eau, crise globale énergétique) qui se manifestent dans les métropoles quand ce ne sont pas elles qui les déterminent.

La question du développement durable est bien connue, nous n'allongerons donc pas ici, si ce n'est pour insister sur un aspect souvent oublié. En effet pour d'aucuns, comme nous venons de le dire, qui dit

développement durable, dit lutter contre les crises environnementales, ce qui est évidemment juste et important. Mais c'est oublier que pour les fondateurs du développement durable, c'est aussi mettre en branle, d'une part, des formes de développement social, équitable, solidaire, et, d'autre part, des mesures pertinentes de développement économique.

Nous avons vu à plus d'une reprise que la métropolisation engendre des dégradations écologiques et contribue au réchauffement climatique, aux crises de l'eau et de l'énergie. Donnons un exemple brièvement, car nous l'avons évoqué dans ce livre à plus d'une reprise : la métropolisation implique l'étalement de la collectivité urbaine et la fragmentation de son territoire. Les deux processus entraînent une plus grande mobilité de la population. Or le choix qui a été fait privilégie l'automobile, l'utilisation massive de celle-ci pollue l'atmosphère, contribue au réchauffement climatique et à la crise énergétique. Ce choix de l'automobile est imité avec enthousiasme par les sociétés du Sud, les résultats de cette imitation sont déjà catastrophiques, il faut voir par exemple le succès de l'automobile en Chine et ses conséquences. Il faut corriger cette évolution en freinant la périurbanisation, en construisant du logement plus dense, tout en lui assurant une grande qualité par un urbanisme pertinent. Tout cela en évitant la ségrégation sociale et en garantissant un coût acceptable du logement pour toutes les catégories socioprofessionnelles, tout en mettant en œuvre des transports autres que l'automobile et qui soient rapides, fréquents, amusants, agréables et à un coût tolérable pour tous. Quadrature du cercle ? Non.

Il faut encore aller plus loin. Les écologues et les biologistes constatent que les hommes du Nord de la planète terre provoquent une empreinte écologique si considérable qu'elle détruit la biocapacité. En d'autres termes, ils consomment trois fois la planète terre... Les mesures de développement durable sont nettement insuffisantes. Nous devons revoir de fond en comble l'agenda de sauvetage de la planète terre... Nous devons nous mettre immédiatement au travail.

3. *L'altermétropolisation, c'est encore réinventer la démocratie des nouvelles collectivités urbaines.* Il n'est pas question de faire ici un cours d'instruction civique sur la démocratie. Chacun sait qu'elle implique des formes de participation non seulement en architecture, en urbanisme, en aménagement du territoire, mais encore dans tous les domaines de l'action humaine. Impossible, trop long et trop compliqué diront certains ! Aux politiciens et politologues de trouver des modalités pertinentes, souples, progressistes, intelligentes, nuancées et efficaces. L'altermétropolisation ne peut pas se faire sans une réelle démocratie, tant pour des raisons

d'équité que d'efficacité. Insistons sur l'idée que cette action ne doit pas concerner que la dynamique interne des métropoles, mais encore tout ce qui concerne leurs rapports à l'intérieur de la société et entre les sociétés. En fait, cette recommandation rejoint ce que les Anglo-Saxons appellent l'«*empowerment*» que nous traduisons dans notre contexte par «donner plus de pouvoir aux acteurs qui en ont le moins», c'est-à-dire aux habitants-usagers-citoyens et au mouvement social des contestataires.

4. *L'altermétropolisation, c'est aussi agir contre le développement de non-lieux* que la métropolisation a tendance à suppurer. En effet, elle a la fâcheuse tendance pour des raisons tant économiques que fonctionnelles, de créer des espaces publics auxquels les habitants-usagers-citoyens ne peuvent pas s'identifier, dans lesquels il est impossible de développer des relations sociales et une vie collective épanouissante. Or une collectivité urbaine ne fonctionne correctement que si elle est conçue en termes de valeur d'usage, c'est-à-dire seulement si elle produit des lieux et pas de non-lieux. Il faut bien sûr relier entre eux ces lieux tant par des moyens de transport que de télécommunication.

5. *Promouvoir énergiquement l'altermétropolisation, c'est encore donner priorité à la recherche urbaine interdisciplinaire.* Il n'y a pas d'action pertinente sans une connaissance approfondie de la réalité, en l'occurrence une connaissance interdisciplinaire de la métropolisation. Nous avons explicité la spécificité de la sociologie urbaine. Nous avons vu qu'elle est étroitement liée à l'histoire, la géographie, la science politique, l'économie, la démographie, l'ethnologie, l'ingénierie des transports et plus généralement à celle des réseaux techniques et spatiaux, mais encore à l'écologie, la biologie, l'urbanisme, l'architecture, la médecine. A partir des publications de ces disciplines, les sociologues, entre autres, tentent des essais multidisciplinaires, c'est utile mais insuffisant, il faut aller plus loin, notamment vers l'interdisciplinarité. C'est entre les disciplines que nous venons d'énumérer que l'interdisciplinarité devrait se développer prioritairement. Progressivement elle pourra s'enrichir en développant des relations avec d'autres disciplines encore. C'est un défi considérable qui est posé. Rapidement, pour commencer, il faudra sans aucun doute constituer des équipes de recherche interdisciplinaires partielles, c'est-à-dire de trois à quatre disciplines, et progressivement selon les résultats acquis les élargir. Par ailleurs, il s'agira de convoquer de grands colloques entre les disciplines concernées pour discuter les résultats de ces recherches et élaborer des synthèses. Ce n'est que progressivement que nous ferons une authentique interdisciplinarité. Après nous pourrons parler de transdisciplinarité...

Par ailleurs, il ne faudra pas oublier de travailler avec les nombreux praticiens des collectivités urbaines, c'est-à-dire les professionnels de l'espace qui sont obligés d'agir *hic et nunc* et qui de ce fait acquièrent des connaissances irremplaçables. Comment les entraîner dans cette quête de connaissance interdisciplinaire ?

6. *L'altermétropolisation, c'est encore agir contre le vieillissement démographique des métropoles.* Certes ce processus n'est déterminé que subsidiairement par la métropolisation, il l'est surtout par la société informationnelle qui contribue à la chute aussi bien de la mortalité – ce qui est réjouissant mais pose aussi des problèmes – que de la natalité – ce qui est navrant. Cette association de la double chute de la natalité et de la mortalité engendre le vieillissement de la population. Ce dernier mine le dynamisme des collectivités urbaines et des sociétés. C'est un thème qui par exemple nécessite des recherches interdisciplinaires entre notamment démographie, économie, sociologie de la famille, psychologie.

7. *Les métropoles sont des pôles d'attraction des populations du Sud, parfois difficilement intégrables, mais en y mettant les moyens c'est possible. Ces mesures doivent être accompagnées impérativement d'actions généreuses pour le développement socioéconomiques dans le Sud.* C'est par un processus d'accueil des immigrants, accompagné d'actions de développement dans le Sud, que l'altermétropolisation doit agir. Il est indispensable certes que les métropoles du Nord soient accueillantes à l'égard de tous les immigrants. C'est vrai qu'à elle seule cette immigration peut poser des problèmes plus ou moins graves aux métropoles, mais insistons sur le fait qu'elle est aussi une chance, c'est en effet par cette immigration que de nombreux emplois sont générés et qu'une dynamique sociale positive est mise en route; et partant les autorités politiques et civiles des métropoles se doivent d'organiser cette immigration de manière vigoureuse mais humaine et d'intégrer les immigrants tant socialement, économiquement, culturellement que politiquement. L'effort doit venir autant des immigrants que des acteurs métropolitains. Les métropoles et les sociétés qui les entourent se doivent d'accompagner cette immigration d'une double action d'accueil et d'intégration.

Mais ce n'est pas suffisant, il faut encore aider dans les sociétés du Sud à la création de politiques de développement socio-économique pour freiner l'émigration qui n'est qu'une solution à court terme contre le maldéveloppement.

Ces sept recommandations concernent autant la métropole que sa société informationnelle.

Une fois mises en œuvre effectivement, ces sept recommandations modifieront-elles profondément la métropole? Serons-nous en face d'une réalité moins perverse? D'une autre collectivité urbaine? D'une autre société?





6

E25 E27 1 6

Genève
Lausanne
Inter
Bern-Neuchâtel

E25 E27 1

Genève
Lausanne
Fribourg
Neuchâtel
Bern-Neuchâtel

500 m



BIBLIOGRAPHIE

- Aron R., 1962, *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Gallimard, Paris.
- Ascher F., 1995, *Métapolis*, O. Jacob, Paris.
- Association Métropole Suisse, 2002, *Métropole suisse. Charte pour l'avenir d'une Suisse urbaine*, Zurich.
- Association Métropole Suisse, 2003, *Pour une réorganisation du territoire de la Suisse*, Zurich.
- Attali J., 2006, *Une brève histoire de l'avenir*, Fayard, Paris.
- Augé M., 1992, *Non-lieux*, Seuil, Paris.
- Bagnasco A., Le Gales P., 1997, *Villes en Europe*, éd. La Découverte, Paris.
- Bassand M., Fragnière J.-P., 1978, *Le pouvoir dans la ville*, Delta, Vevey.
- Bassand M., Brulhardt M.-C., Hainard F., Schuler M., 1985, *Les Suisses entre la mobilité et la sédentarité*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Bassand M., Burnier T., Meier P., Stussi R., Veuve L., 1986, *Politique des routes nationales*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Bassand M., Joye D., Schuler M., 1988, *Les enjeux de l'urbanisation. Agglomérationsprobleme in der Schweiz*, P. Lang, Berne.
- Bassand M., Rossel P., 1990, «Métropoles et réseaux», *Espace et société*, Paris, pp. 199-208.
- Bassand M., 1990, *Culture et régions d'Europe*, Presses polytechniques romandes, Lausanne. (en anglais et en espagnol).
- Bassand M., 1997, *Métropolisation et inégalités sociales*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

- Bassand M., Tai Thi Ngoc Du, Tarradellas J., Cunha A., Bolay J.-C., 2000, *Métropolisation, crise écologique et développement durable*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Bassand M., Kaufmann V., Joye D., 2006, *Les enjeux de la sociologie urbaine*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne (nouvelle édition).
- Bassand M., Compagnon A., Joye D., Stein V., 2001, *Vivre et créer l'espace public*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Bassand M., Poschet L., Wust S., 2003, «La métropole lémanique» in A. Eisinger et M. Schneider, *Stadt-Land Schweiz*, Birkhäuser – Verlag für Architektur, Basel, Boston, Berlin.
- Bassand M., 2004, *La métropolisation de la Suisse*, Collection Le savoir suisse, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Bell D., 1973, *The Coming of the Post Industrial Society*, Basic Book, New York.
- Body-Gendrot, 1993, *Ville et violence*, PUF, Paris.
- Bourdin A., 2005, *La métropole des individus*, L'Aube, Paris.
- Burgel G., 2006, *La revanche des villes*, Hachette, Paris.
- Castells M., 1972, *La question urbaine*, Maspéro, Paris.
- Castells M., 1989, *The Informational City*, B. Blackwell, Cambridge.
- Cavin Salomon J., 2005, *La ville mal-aimée*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne,
- CERTU, 2000, *25 ans de mobilité: bilan et inflexions*, Lyon.
- Chédeville A., 1980, «De la cité à la ville», pp. 28-181, in G. Duby (*op. cit.*), tome 2.
- Chartier R., Neveux H., 1980, «La ville dominante et soumise», in G. Duby (*op. cit.*), tome 3.
- Clark T., 1968, *Community Structure and Decision Making*, Chandler Publishing, San Francisco.
- Chartier R. et Neveux H., «La ville dominante et soumise» in *La ville classique* pp. 16-284, in G. Duby (*op. cit.*), tome 3.
- Choay, F., 1965, *L'urbanisme: utopie et réalité*, Seuil, Paris.
- Choay, F., 1994, «Le règne de l'urbain et la mort de la ville» in *La ville: art et architecture en Europe 1870-1933*, Centre Pompidou, Paris, pp. 26-35.
- Conseil Fédéral, 2001, *Politique des agglomérations de la Confédération*, Office fédéral du développement territorial, Berne.

- Corboz A., 2000, « La Suisse comme hyperville », *Le Visiteur*, n° 6, pp. 112-129.
- Coing. H., 1966, *Rénovation urbaine et changement social*, Editions sociales, Paris.
- Dahl R., 1961, *Who Governs ? Democracy and Power in an American City*, Yale University Press, New Haven.
- Diener R., Herzog J., Meili M., de Meuron P., Schmid C., 2006, *La Suisse, portrait urbain*, éd. Birkhäuser, Bâle.
- Donzelot J., 2006, *Quand la ville se défait*, Seuil, Paris.
- Dubet F., Lapeyronnie D., 1992, *Les quartiers d'exil*, Seuil, Paris.
- Duby G., 1980-1981, *Histoire de la France urbaine*, 5 tomes, Seuil, Paris.
- Dupuy G., 1995, *L'auto et la ville*, Flammarion, Paris
- Ducret A., Grin C., Marti P., Söderström O., 2003, *Architecte en Suisse*, Collection Collection Le Savoir Suisse, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Edelmann F., 2003, *Créer la ville. Paroles d'architectes*, Le Monde / éd. de l'Aube, Paris.
- Galland B., Leresche J.-P., Dentan A., Bassand M., 1993, *Identités urbaines*, Georg, Genève.
- Gans H., 1962, *The Urban Villagers*, Free Press, New York.
- Grafmeyer Y., 1994, *Sociologie urbaine*, Nathan, Paris.
- Greppin H. et ss, 2005, *Enveloppe de viabilité territoriale et changement climatique en Suisse*, Cahiers géographiques n° 5, Université de Genève.
- Greppin H. et ss, 2006, « Sustainability Assessment in Switzerland : a Sub-National Approach », *Archives des sciences*, 59:1-20.
- Guindani S., Bassand M., 1982, *Mal développement régional et identité*, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Gurvitch G., 1957, *La vocation actuelle de la sociologie*, PUF, Paris.
- Habermas J., 2000, *Après l'Etat-nation*, Fayard, Paris.
- Haug W., Schuler M., Wanner P., 2002, *La dynamique spatiale et structurelle de la population de la Suisse de 1990 à 2000*, Office fédérale de la statistique, Berne.
- Haug W., 2003, « Recensement 2000, le comportement des pendulaires », pp. 1-5, Office fédérale de la statistique, Berne.

- Haumont, N., 1996, *La ville : agrégation et ségrégations sociales*, L'Harmattan, Paris.
- Héran F., 1987, « Comment les Français voisinent ? » *Economie et statistique*, n° 195, pp. 43-60.
- Hunter. F., 1952, *Community Power Structure*, University of North Carolina Press, Chappel Hill.
- Joye D., Huissoud T., Schuler M., 1995, *Habitants des quartiers, citoyens de la ville ?* Seismo, Zurich.
- Kaufmann J.-C., Laigneau M., 1983, *La vie en HLM. Usages et conflits*, Economie et Humanisme, Paris.
- Kaufmann V., 2000, *Mobilité quotidienne et dynamiques urbain*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Klein J.-L. et Harrisson D., 2006, *L'innovation sociale*, Presse de l'Université du Québec, Québec.
- Kubler D., Schwab B., Joye D., Bassand M., 2002, *La métropole et le politique*, LASUR, EPFL, Lausanne.
- Le Goff J., 1980, « L'apogée de la France urbaine médiévale » in A. Duby (*op. cit.*), pp. 189-404, tome 2.
- Le Roy Ladurie, 1980, « Baroque et lumière » in A. Duby (*op. cit.*), pp. 288-519.
- Lefebvre H., 1968, *Le droit à la ville*, Anthropos, Paris.
- Leresche J.-Ph., Joye D., Bassand M., 1995, *Métropolisations, interdépendances mondiales et implications lémaniques*, Georg, Genève.
- Levy R., Joye D., Guye O., Kaufmann V., 1997, *Tous égaux ? De la stratification aux représentations*, Seismo, Zurich.
- Lynch K., 1969, *L'image de la cité*, Dunod, Paris.
- Maurin E., 2004, *Le ghetto français*, Seuil, Paris.
- Mendras H., Forsé M., 1983, *Le changement social*, A. Colin, Paris.
- Mills C.-W., 1956, *The Power Elite*, Oxford University Press, New York.
- Mucchielli L., Le Goaziou V., 2006, *Quand les banlieues brûlent...*, La Découverte, Paris.
- Paquot T., 2006, *Terre urbaine*, La Découverte, Paris.
- Pedrazzini Y., 2005, *La violence des villes*, Enjeux Planète, Paris.
- Pfiegler G., 2006, *De la ville aux réseaux. Dialogue avec Manuel Castells*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne

- Raymond. H., Haumont N. et A., 1966, *L'habitat pavillonnaire*, 3 vol., CRU, Paris.
- Rocher G., 1969, *Introduction à la sociologie générale*, H.M.H., Montréal.
- Roché S., 2006, *Le frisson de l'émeute*, Seuil, Paris.
- Rozenblat C., Cicille P., 2003, *Les villes européennes. Analyse comparative*, La documentation française, Paris.
- Remy J., Voyé L., 1992, *La ville: vers une nouvelle définition*, L'Harmattan, Paris.
- Remy J., 1994, *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, L'Harmattan, Paris.
- Salomon J., 2003, *Représentations anti-urbaines et aménagement du territoire en Suisse*, EPFL, Lausanne.
- Sauvage A., Bassand M., 2005, *Proximité en tension*, Larès, Rennes.
- Scascighini M., 2000, *La maison du peuple en Suisse*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- Schuler M., Huissoud T., Cunha A., Stofer S., 1999, *Structures et tendances de la différenciation dans les espaces urbains en Suisse*, IREC, EPFL, Lausanne.
- Schuler M., 2003, «Nouvelle définition des agglomérations», pp. 6-14, Office fédéral de la statistique, Berne.
- Schuler M., Dessemontet P., Jémelin C., Jarne A., Pasche N., Haug W., 2007, *Atlas des mutations spatiales de la Suisse*, éd. N.Z.Z., Zurich.
- Saez G., Leresche J.-PH., Bassand M., 1997, *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière*, L'Harmattan, Paris.
- Sassen S., 1996, *La ville globale*, Descartes et Cie, Paris.
- Seitz W., *Les exécutifs et les législatifs des villes suisses*, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2006.
- Stassen J.-F., 2003, *Le fonctionnement familial: de l'urbanisation à la métropolisation*, 29 p., Université de Genève.
- von Stockar Th., Steinman M., Rügge B., Schmill J., 2006, *L'empreinte écologique de la Suisse. Une contribution au débat sur la durabilité*, Office fédéral de la statistique, Berne.
- Touraine A., 1969, *La société post- industrielle*, Médiation, Paris.
- Touraine A., 1984, *Le retour de l'acteur*, Fayard, Paris.
- Touraine A., 2005, *Un nouveau paradigme*, Fayard, Paris.
- Touraine A., 1997, *Pourrons-nous vivre ensemble?* Fayard, Paris.

- Touraine A., 2005, *Un nouveau paradigme. Comprendre le monde d'aujourd'hui*, Fayard, Paris,
- Toussaint J.-Y., 2003, *Projets et usages urbains. Fabriquer et utiliser les dispositifs techniques et spatiaux*, INSA, Lyon.
- Tracés*, 2007, Repenser la ville, SIA, Ecublens.
- Urry, 2000, *Sociology Beyond Societies*, Routledge, London,
- Voyé L., Remy J., (1974), « Scénarios de vie urbaine » *Dossier A+*, N° 12.
- Voyé L. (1987), « Scénario de vie sociale » in *Espoirs et limites de l'analyse quantitative en démographie*, Ed.CIACO, Louvain-la-Neuve.
- Walter F., 1994, *La Suisse urbaine 1750-1950*, éd. Zoé Genève.
- Weber. M., 1982, *La ville*, Aubier Montaigne, Paris.
- Widmer E., Kellerhals J., Levy R., 2003, *Couples contemporains – Cohésion, régulation et conflits*, Seismo, Zurich.
- Wirth L., 1938, « Urbanism as a Way of Life », *American Journal of Sociology*.
- Willmott P., Young M., 1964, *Family and Kinship in East London*, Penguin Book, London.





La réalité urbaine a évolué à tel point que le concept même de «ville» est aujourd'hui devenu caduc. Des agglomérations urbaines de tous types se sont développées, dont notamment des métropoles dominantes, et cela dans le monde entier. C'est à travers la redéfinition de cette réalité que Michel Bassand élabore une nouvelle sociologie urbaine, qui fonde une recherche urbaine interdisciplinaire reposant sur trois approches distinctes et interdépendantes: la sociologie de la structuration sociale et urbaine, la sociologie des acteurs, la sociologie en profondeur.

Dans cet essai de synthèse, Michel Bassand poursuit ses réflexions menées lors de travaux précédents et montre que la sociologie urbaine implique nécessairement ces trois approches: se contenter de l'une ou de l'autre serait caricaturer les collectivités urbaines mais aussi prendre le risque de ne pouvoir ni les expliquer, ni les comprendre et encore moins agir sur elles.

Michel Bassand est professeur honoraire de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Il a enseigné au Département d'architecture de cette école de 1976 à 2003, y a dirigé l'Institut de Recherche sur l'Environnement Construit (IREC), puis le Laboratoire de Sociologie Urbaine (LASUR). Il a également enseigné aux Universités de Genève, de Fribourg, de Neuchâtel, de Grenoble, à la City University of New York, à l'Université du Québec, à l'École d'Architecture de Bretagne, à l'Université de Mexico et à l'Université des Sciences Sociales d'Ho Chi Minh-Ville au Vietnam. Auteur et coauteur de nombreux ouvrages et publications, il a présidé, jusqu'en 2002, l'Association Métropole Suisse.